

50
6

Part 1/2

m

40036/A



6/

7/



~~By J. F. MARMONTEL~~

e.

Pattullo, H

ARD

12/11/52

87667.

ESSAI
SUR
L'AMELIORATION
DES TERRES.



A PARIS,

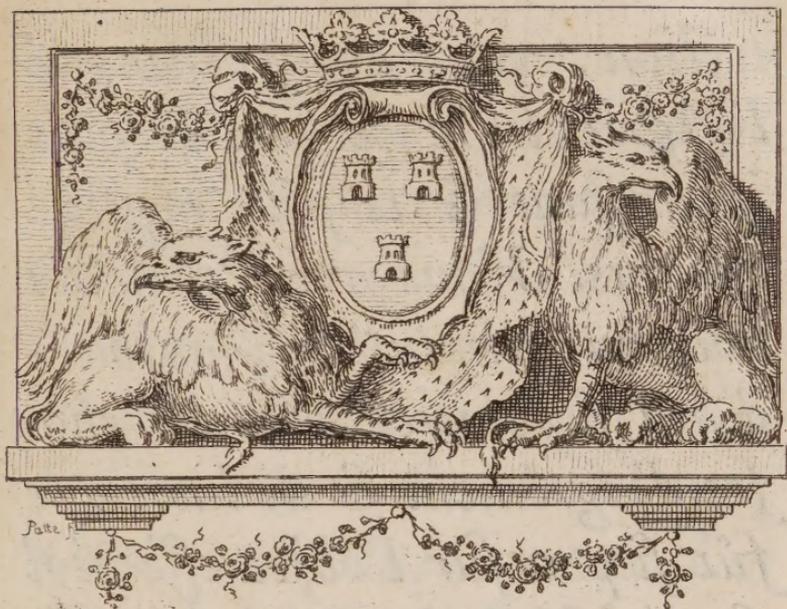
Chez DURAND, Libraire, rue du Foin,
à Saint Landry & au Griffon.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.



1871
GEO. DUNN & CO. LTD.
LONDON
M. D. C. C. L. X.
Paris, France



A M A D A M E
D E P O M P A D O U R .

M A D A M E ,

*Parmi les Arts qui ont
ressenti les effets de votre pro-
a ij*

tection, vous avez distingué l'Agriculture comme le plus intéressant & le plus négligé de tous. Vous avez gémi de voir que l'industrie, aujourd'hui si éclairée dans les choses d'agrément & de luxe, le fût si peu sur l'objet essentiel & décisif de la félicité publique; & tout ce qui pouvoit tendre à perfectionner les opérations de la Culture a fixé votre attention.

Ce n'est point à vos yeux que nos préjugés l'ont avilie, cette profession respectable, cette source vive & féconde

DEDICATOIRE. v

des richesses , des forces & des prospérités d'un Etat. Le Ciel en vous donnant une ame élevée & bienfaisante , proportionna vos lumieres à vos sentimens : vous aimez le bien de l'humanité, & vous le voyez dans ses grands principes. Les Arts même que l'on nomme agréables , ont dû sur-tout l'accueil qu'ils ont reçu de vous , à leur utilité politique , à leur liaison cachée , mais intime, avec les premières causes d'un regne heureux & florissant.

Si telles ont été vos vûes

a iij

vj E P I T R E

sur des Arts de simple décoration, de quel œil considérez-vous cet Art de premier besoin; cet Art le nourricier des Arts, & qui les tient tous à ses gages; cet Art sans lequel les hommes répandus en petit nombre sur la surface de la terre, disputeroient encore la proie aux Tigres, & le gland aux Sangliers?

On ne peut sans étonnement comparer l'importance de l'Agriculture avec l'abandon où elle est réduite. Vous le savez, MADAME, vous qui interrogez la Vérité, &

DEDICATOIRE. vij
qui l'encouragez à répondre.

Quelques Citoyens éclairés tendent la main au Laboureur, & tâchent de le ranimer par le secours de leurs lumieres; mais la spéculation est inutile où la pratique ne peut s'exercer. Ce sont les richesses du Laboureur qui produisent les riches moissons. Il n'y a point de secret pour fertiliser les campagnes, sans des travaux qui les préparent, sans des troupeaux qui les engraisent, sans des bestiaux qui les labourent, sans un Commerce facile & avantageux, qui

a iiij

viii E P I T R E

assûre au Cultiivateur la récompense de ses soins , la rentrée de ses fonds , & un bénéfice proportionné aux risques de ses avances.

*Que ne m'est - il permis ,
MADAME , de développer à vos yeux ces idées élémentaires de l'économie politique ! Vous verriez les produits de la terre se diviser dans les mains du Laboureur en frais de Culture & en revenus ; les frais se distribuer aux habitans de la campagne ; les revenus se répandre , par les dépenses des Propriétaires , dans*

DEDICATOIRE. ix

toutes les classes de l'Etat. Vous verriez ces mêmes richesses, après avoir animé le Commerce, la population, l'industrie, retourner dans les mains du Cultivateur, pour être employées à la reproduction. Vous reconnoîtriez que c'est à la plénitude de ce reflux périodique des revenus de l'Etat vers leur source, qu'on doit attribuer leur renouvellement perpétuel, & que c'est à cette circulation rallentie, interrompue ou détournée, qu'on doit attribuer leur épuisement.

Mais ces détails seroient

x E P I T R E

superflus pour qui embrasse le système du bien public dans tous ses rapports & dans toute son étendue. Il vous suffit d'être pénétrée de ce grand principe de Sully: Que les revenus de la Nation ne sont assurés qu'autant que les campagnes sont peuplées de riches Laboureurs; que les dons de la terre sont les seuls biens inépuisables; & que tout fleurit dans un Etat où fleurit l'Agriculture.

Si les tems sont contraires à son rétablissement, jamais les dispositions des esprits ne lui ont été si favorables;

DEDICATOIRE. xj

mais eussiez-vous encore plus d'obstacles à vaincre, les difficultés qui s'opposent au bien sont faites pour exercer une ame ferme, & non pour la décourager. La véritable gloire n'eut jamais d'autres sources que les services rendus à l'humanité. Cette gloire incorruptible est la seule digne de vous: elle est la seule qui vous touche; & vous ne donnez à la renommée que des bienfaits à publier. Puissez-vous étendre sur l'Agriculture une influence qui la ranime! Puisse telle vous devoir son activité & sa vigueur! Elle ose l'espérer,

xij E P I T R E , &c.

MADAME; & cet Essai, dont elle est l'objet, en paroissant sous vos auspices, va redoubler la confiance qu'elle a fondée sur votre appui.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect,

MADAME,

Votre très-humble & très-
obéissant Serviteur,
PATTULLO.

INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

LA France paroissant depuis quelque tems plus que jamais s'occuper des moyens de perfectionner son Agriculture, ses Manufactures & son Commerce, feroit-il permis à un Etranger de proposer quelques idées qu'il pense pouvoir contribuer à leur succès ? Il ose s'y intéresser par reconnoissance de l'asyle qu'il a trouvé en son sein, depuis plus de dix années, & des bienfaits du Roi dont il y jouit ; & se regardant maintenant comme habitant du Royaume pour toute sa vie, il espere, en cet écrit, témoigner du moins son desir de n'y pas être un membre de la société entièrement inutile.

I. Partie.

A —

2 INTRODUCTION.

Il a fait de ces trois points importants le principal objet de ses observations & de ses recherches depuis trente années. L'Agriculture lui a paru être la source naturelle du commerce & des manufactures, & leur indispensable appui, lors même qu'ils sont devenus plus florissans. Cependant il lui a semblé que cette partie avoit fait en France moins de progrès que les deux autres, & qu'elle y étoit encore susceptible d'une grande amélioration. Il hasarde donc d'y offrir quelques connoissances qu'il regrette de ne pas avoir plus étendues; mais il ne dira du moins que ce que sa pratique ou ses observations ont mis sous ses propres yeux en divers pays, sur-tout en Ecosse & en Angleterre.

Leurs meilleurs livres d'Agriculture lui sont connus depuis

INTRODUCTION. 3

long-tems ; ils contiennent d'excellens principes & des préceptes fondés sur la raison & l'expérience. C'est par eux , & plus encore par les soins & la protection du gouvernement , que l'Agriculture a été poussée plus loin dans cette Isle que chez aucun de ses voisins du continent , tandis qu'un siècle auparavant elle leur étoit entièrement inférieure.

Plusieurs Ecrivains ont depuis peu fait leurs efforts pour exciter en France la même activité sur ce point. Tous les bons écrits économiques de la Nation (*a*) sont pleins de solides raisonnemens ,

(*a*) Voyez l'Esprit des Loix ; l'Essai sur les Monnoies de M. Dupré de Saint Maur ; les Elémens du Commerce ; le Traité sur la Police des grains ; les Avantages & désavantages de la France & de la Grande Bretagne ; tous les articles de M. le Roi & de M. Quenay le fils , dans l'Encyclopédie , &c.

4 INTRODUCTION.

& de justes observations qui prouvent la nécessité d'y perfectionner l'Agriculture , mais ils n'en indiquent pas les moyens ; & si quelques-uns se plaignent si amèrement de la quantité des terres stériles ou incultes que le voyageur est étonné de rencontrer dans la plupart des Provinces du Royaume, ils ne proposent pas de méthode pour les améliorer.

L'Auteur des *Prairies artificielles* , & celui des *observations sur l'Agriculture* , sont entrés dans un plus grand détail , mais relatif à l'état présent de quelques Provinces particulières plus qu'à l'usage général du Royaume. Le premier , qui a pour objet l'amélioration particulière de la Champagne , en a du moins découvert , par sa propre application & son industrie , l'unique moyen , qui est d'y faire des prairies artificielles.

INTRODUCTION. §

les, & d'y augmenter la quantité du bétail. Il a touché les vrais principes ; & tout ce qu'on pourroit desirer à la méthode qu'il propose, c'est qu'elle fût un peu moins lente.

Mais , de tous les écrits qui jamais aient paru en Agriculture ; on n'en connoît en aucune langue d'aussi bien faits , & qui aillent si parfaitement au but , que ceux de M. Duhamel du Monceau. Aucuns ne conviennent mieux à l'état de l'Agriculture en France , dont ils embrassent & décrivent toutes les branches.

M. Tull , dont cet Académicien a illustré le systême , le publia en Angleterre , il y a près de trente ans , après une longue suite d'observations & d'expériences ; mais il ne fut suivi que d'un très-petit nombre ; car des Fermiers ne lisent guère de tels ouvrages ,

6 INTRODUCTION.

& se déterminent difficilement à un grand changement dans leur méthode. Ils crurent que la fienne demandoit trop de soins ; & d'ailleurs ils ne purent se persuader qu'en ne semant que le tiers ou le quart de leur terrain , ils dussent jamais , comme il le prétend , recueillir autant & plus qu'ils ne font à l'ordinaire sur la totalité.

M. Duhamel & ses zélés correspondans ayant beaucoup perfectionné les instrumens de M. Tull , ont démontré au Public , par une suite d'expériences , l'excellence de ses principes. Les succès en grand , qu'a obtenus surtout M. de Chateauevieux , témoignent du moins la possibilité d'exécuter sa méthode , & ses avantages extraordinaires. Néanmoins il est à craindre que , comme il est arrivé jusqu'ici en Angleterre , elle ne s'étende guère au-delà de quelques amateurs , &

que le commun des Fermiers & des Cultivateurs ne s'obstine à garder son ancienne routine, quoique si infructueuse, plutôt que de prendre sur soi d'y faire un si grand changement.

Mais, si la méthode de M. Tull a été peu suivie des Anglois, on fait toutefois combien d'ailleurs leur Agriculture s'est perfectionnée depuis quelques années; quelle augmentation de leur bétail, de leurs grains, & même de leur population s'en est ensuivie, ainsi que dans la valeur de leurs terres, au double, triple, quadruple, & même au-delà de ce qu'elles rapportoient il y a cinquante ans. Il seroit donc à desirer que du moins leur pratique moderne fût adoptée en France; & il ne faut pas douter qu'elle n'y produisît les mêmes effets, & n'y rendît l'Agriculture florissante.

8 INTRODUCTION.

On commence seulement à se mettre ici sur la voie des moyens qui leur ont si bien réussi. Il y en a quelques traces dans le *Calendrier de Bradley*, qui a été traduit depuis peu ; mais elles y sont très-superficielles, & beaucoup de découvertes utiles ont été faites depuis près de trente ans qu'il y a que Bradley écrivoit.

Il est aussi fait mention de leurs prairies artificielles dans la plupart des nouveaux Livres qu'on vient de citer. L'Encyclopédie, à l'excellent article *Culture des terres*, & les *Elémens du Commerce*, rapportent l'extrait curieux d'une Lettre publiée en Angleterre, sur l'amélioration des terres du Comté de Nortfolk, & ils entrent en plusieurs détails intéressans sur l'engrais & le mélange des terres. Cependant bien des points importans sont encore igno-

rés ; & pour engager les cultivateurs à un changement considérable & universel dans l'Agriculture de France , il est peut-être nécessaire d'avoir quelque chose de précis à comparer avec la pratique actuelle.

On n'entrera point ici dans les détails de cette pratique , qui est décrite & calculée avec beaucoup de précision dans le premier volume de la *Culture des Terres* de M. Duhamel , ainsi qu'à l'article *Fermiers* de M. Quesnay le fils ; on y renvoie ceux qui pourroient ignorer combien elle est désavantageuse & ingrate , & combien il devient nécessaire de la changer.

On se propose donc de décrire , aussi exactement que la briéveté qu'on s'est prescrite en cet écrit le pourra permettre , la pratique d'amélioration & de culture moderne en Angleterre , telle que

par une opiniâtreté inconcevable pour l'ancien usage, elle n'y est pas même encore généralement suivie, mais telle qu'elle a changé la face de toutes les Provinces qui l'ont exécutée.

Et toutefois on proteste qu'on ne pense pas en ceci détourner de la méthode de M. Duhamel, ni donner la moindre atteinte aux écrits de cet ami du genre humain, qu'il est destiné à éclairer en Agriculture : on regarde sa méthode comme démontrée ; & on ne propose celle-ci, que comme plus à portée d'être aisément conçue & pratiquée par le commun des Fermiers, ou même des Propriétaires, & ainsi comme plus susceptible, peut-être, d'en être adoptée.

Cet Ecrit sera divisé en deux Parties ; la première donnera les détails des opérations & cultu-

INTRODUCTION. II

res qu'on propose , & de leur produit ; la seconde traitera des avantages qui pourroient en résulter dans l'économie publique , & de divers points qui intéressent en général la prospérité de l'Agriculture.





ESSAI

SUR

L'AMELIORATION

DES TERRES.



PREMIERE PARTIE.

Des Engrais.

IL est maintenant généralement connu en Angleterre, & on s'en est assuré par toutes fortes d'épreuves, qu'il y a très-peu de terres qui ne contiennent dans leur propre sein, des engrais propres à en améliorer la surface, sans

le secours étranger du fumier , & souvent même plus avantageusement que lui.

Telles sont les marnes , les terres à foulon , les craies , les glaises, l'argille, & en général presque toute espèce de terre d'une qualité opposée à celle qu'on veut améliorer.

Le sable même peut être employé très-avantageusement sur les terres fortes , tenaces & compactes ; & celles-ci tirées de terrains marécageux , réussissent de même infailliblement sur les terres sablonneuses & légères.

La vase des rivières & étangs , celle de la mer , ses herbes diverses , ses sables y sont pareillement propres , & ces engrais se trouvent par-tout sur ses rivages.

Quant aux autres , quoiqu'il arrive quelquefois qu'on les trouve sur la surface de la terre , cela

est néanmoins assez rare ; mais il s'en présente communément des veines sur les côtés des chemins creux , des ravines , des fondrières , des bords élevés des rivières ; & enfin la plus sûre manière de les découvrir est de sonder le terrain en différentes places.

Cela se fait à très-peu de frais , par le moyen de sondes (*a*) faites exprès , qu'un homme ou deux tout au plus font aller jusqu'à la profondeur de dix ou douze pieds ; il seroit fort inutile , du moins à notre objet , de pénétrer plus avant ; la dépense de tirer les engrais & d'épuiser les eaux , s'il s'en rencontroit , devenant alors trop grande.

Non-seulement on en trouveroit ainsi de convenables aux terres , mais peut-être on découvri-

(*a*) Voyez la Figure.

roit beaucoup d'autres matieres de plus grande valeur, comme des carrieres de pierre de taille, de chaux, de plâtre, des mines de charbon, &c.

Ainsi ce seroit l'intérêt de l'Etat, aussi-bien que des Propriétaires, que cette méthode de fonder les terres fût plus connue. Si on favoit combien elle est simple & facile, personne ne-négligeroit de chercher sur son terrain ces divers trésors qu'il peut ainsi posséder sans le favoir.

Le fumier est le principal engrais dont on fasse actuellement usage. La plûpart répandent sur leurs terres celui de l'année, avant qu'il soit muri, & que les pailles & fourrages, dont il est en grande partie composé, soient assez pourris & consommés. Il y fait ainsi très-peu de bien, & souvent du mal, en ce qu'il contient les se-

mences de toutes sortes de mauvaises herbes & de vermines , qui dévorent dans la suite les plantes ou leurs racines.

Mais si le fumier , après avoir été gardé un an , étoit disposé avec soin par couches alternativement chargées d'une double quantité de la terre d'engrais , ci-dessus indiquée , c'est-à-dire, d'une qualité , s'il se peut , opposée à celle du champ auquel il est destiné ; il se trouveroit ainsi fort augmenté pour l'année suivante , & si bien conditionné qu'une voiture en vaudroit mieux que deux de la première année.

Dans quelques territoires d'Angleterre , où les terres étant d'une grande valeur , les Fermiers ne veulent pas faire des trous dans leurs champs , pour avoir la terre nécessaire à mettre sur leur fumier ; plusieurs enlèvent à cet ef-

fet la superficie d'un champ entier d'environ deux pouces d'épais ; ils le labourent ensuite plus profond d'autant , & amènent ainsi une terre neuve, qui, pourvu qu'elle soit de bonne qualité , augmente presque toujours la fécondité de l'ancienne. Quelques années après , au moyen du fumier mêlé de terre , le champ se trouve à son ancien niveau , & amélioré pour une longue suite d'années.

L'urine du bétail, que la plupart négligent & laissent emporter par les pluies , n'est pas d'une moindre valeur que le fumier. En Angleterre , plusieurs pratiquent à peu de frais , derrière les écuries & les étables , des espèces de citernes où les urines se rassemblent par divers conduits , & mêlées ensuite avec de la terre , forment un engrais excellent.

Le sel marin est pareillement très-efficace , sur-tout pour les terres pesantes ou médiocres, à la quantité de quatre à cinq quintaux par arpent , si on l'avoit à assez bon marché ; & il seroit , à une infinité d'égards , bien important à l'Agriculture que cela fût ainsi.

La chaux , quand on est à portée de l'avoir ainsi que le sel marin à un prix modéré , est encore un engrais excellent , sur-tout pour les friches (*a*). On peut s'en instruire , ainsi que de la maniere de s'en servir , au troisieme volume de M. Duhamel.

On connoît en Flandre & en Normandie l'effet des cendres de

(*a*) Il est étonnant que la chaux soit si chere en plusieurs Provinces de France , où la pierre calcifiable & le bois sont très-communs ; il faut absolument que ce soit faute de savoir distinguer les pierres convenables , ou qu'on s'y prenne mal pour les brûler.

tourbe , ou même de lessive ordinaire , particulièrement sur les prés naturels ou artificiels.

Mais la marne est en général l'engrais reconnu en Angleterre , le plus efficace de tous , sur quelques terres que ce soit , pourvû que l'espece en soit bien appliquée ; car indépendamment de la couleur qui y est assez indifférente , il y en a de trois especes , dont l'application est souvent toute contraire : il y a la pure , qui est légère & moëlleuse ; la glaiseuse , qui est pesante & compacte ; & la sablonneuse : & chacune s'applique toujours avec le plus grand succès à l'espece de terre qui lui est opposée.

Les unes & les autres se présentent presque par-tout à choisir ; & en général toute marne se distingue de l'argille , en ce qu'elle travaille dans l'eau & s'y dissout

promptement , ainfi qu'à l'air & au foleil , qu'elle fermente dans le vinaigre , & pétille dans le feu.

En France , on l'employe en beaucoup de Provinces , mais en bien moindre quantité qu'on verra ci-après que je ne le confeille ; car il y eft généralement reçu , & on croit avoir éprouvé qu'une trop grande quantité brûle les terres & les ftérilife pour long-tems ; mais apparemment c'eft qu'on en applique mal les diverfes efpeces ; & en Angleterre on ne connoît d'inconvénient à trop marnier que la dépenfe , qui va néanmoins en quelques cantons , jufqu'à vingt louis l'arpent.

La craie bien choifie & bien appliquée , a été trouvée auffi très-utile ; il y en a , ainfi que de la marne , de plusieus efpeces. La plus tendre & la plus douce eft la meilleure ; celle qui eft dure &

pierreuse doit , avant que d'être employée, avoir été exposée à l'air & au soleil , jusqu'à ce qu'elle s'écrase & se pulvérise facilement.

On en a éprouvé de grands effets sur plusieurs especes de terres , & même de qualités tout-à-fait opposées , comme sur des glaises très-compactes & des sables arides; néanmoins , comme il est assez facile de se méprendre aux terres sur lesquelles on croiroit qu'elle pourroit convenir , & qu'ainsi on risqueroit de l'appliquer souvent en pure perte , je ne conseillerois pas d'employer cet engrais inconsidérément , ni en grande quantité ; ceux qui en auroient à leur portée pourroient en essayer vingt à trente tombereaux par arpent , & augmenter ensuite selon l'effet qu'ils en éprouveroient.

Elle réussit beaucoup plus sûrement quand elle a été mêlée

avec du fumier ou de la vase de riviere ou d'étang, un an auparavant d'être employée.

Elle fait aussi, étant calcinée, les mêmes bons effets que la chaux, & coute moins; cependant l'une & l'autre doivent être suivies de fumier, sans quoi elles brûlent les terres, & les épuisent absolument au bout de quelques récoltes de grains consécutives.

Je suis persuadé qu'il y a bien peu de terrains en France, où en s'ingéniant, on ne trouvât à employer quelques-uns de ces divers moyens.

*De la différente nature des Terres,
& de la qualité & quantité d'en-
grais qui conviennent à chacune.*

LA diagnostique des terres est encore très-peu avancée; on

pourroit les distinguer par la profondeur de la couche de terre végétale , par la qualité du lit qui est deffous , par les genres d'herbes qui y croissent naturellement , par la couleur , la friabilité , la compacité , la pesanteur , la dissolubilité , la vitrification ou calcination , le goût & les autres qualités sensibles : il faudroit pour cet effet une suite de connoissances très-étendues , & d'observations qu'on ne trouve encore chez aucun naturaliste ; en attendant donc qu'on soit plus exactement instruit en cette partie , il peut suffire à l'Agriculture de les désigner par les trois principes primitifs , dont elles paroissent toutes plus ou moins composées ; savoir le terreau , qui paroît un pur résidu de parties végétales & animales , l'argille & le sable.

Ces trois principes , qui , peut-être

être n'en font que deux, si l'argille n'est, comme le pense M. de Buffon, qu'un sable atténué; & même essentiellement qu'un seul, si les parties végétales sont formées du limon de l'argille dissoute, donnent quatre espèces très-différentes en Agriculture; savoir;

1°. Les terreaux & terres de jardin, où ces parties végétales dominent avec un mélange quelconque des deux autres; nous les regarderons comme la première espèce, tout-à-fait supérieure en qualité à toutes les autres.

2°. Les argilles pures, ou dominantes avec un peu de terre végétale, peuvent être considérées comme la seconde espèce en qualité.

3°. Un mélange quelconque d'argille & de sable ou de gravier, dominant avec une partie

I. Partie.

B

26 AMELIORATION

de terre végétale , forme la troi-
sieme espece , médiocre en qua-
lité.

4°. Enfin les sables & graviers
purs , ou dominans avec un peu
de terre végétale , font la quatrie-
me espece , inférieure en qualité
à toutes les autres. Dans cette
classe peuvent être comprises tou-
tes les terres légères & arides.

La premiere espece est facile à
cultiver , féconde en toutes pro-
ductions , & moyennant une cul-
ture bien ordonnée , elle peut se
passer d'aucun engrais.

La seconde espece , *des argilleu-
ses & glaiseuses* , est forte , pesante ,
froide & compacte ; elle s'endur-
cit en masses à l'ardeur du soleil ,
se bat & se scelle à l'eau des pluies ,
& les chaleurs de l'été forment
des fentes à sa surface : ces terres
font toujours très-difficiles à la-
bourer.

On les peut améliorer avec soixante à cent tombereaux de sable commun , par arpent ; ou cinquante tombereaux de sable de mer ou de riviere ; ou vingt tombereaux de vase de mer , blanchâtre & légère ; ou soixante à quatre-vingts tombereaux de marne pure ou sabloneuse , & non glaiseuse. Enfin si on ne pouvoit avoir une quantité suffisante d'aucun de ces engrais , & qu'on pût se procurer du fumier mêlé avec le double ou le triple de terre la plus légère qu'on puisse trouver , & gardé ainsi un an , comme on l'a dit ; cinquante à soixante tombereaux par arpent pourroient l'améliorer pour plusieurs années.

La troisieme espece mêlée d'*argille* ou de *glaise* , & de *sable* ou de *gravier* , a plus ou moins les défauts de celui des deux genres qui y domine , & doit être recti-

fiée par les engrais analogues, & sur-tout par la marne.

La quatrieme espece, *des sabloneuses, graveleuses & arides*, est entièrement opposée à la féconde, étant légère, brûlante & toujours facile à labourer; les engrais qui lui conviennent, sont aussi précisément les contraires, savoir cent ou cent vingt tombereaux de glaise; ou vingt-cinq de vase noire de mer, la plus grasse & la plus pesante; ou cinquante à soixante de vase de riviere, d'étang ou de fossé, ou de terre grasse tirée de terrains marécageux; ou au moins cent tombereaux de marne glaiseuse & pesante, & non pure & légère; ou enfin, au défaut de tous ces secours, cinquante à soixante tombereaux d'un mélange de fumier, comme il a été recommandé, avec le double ou le triple de la

terre la plus grasse qu'on pourra trouver.

On observera que ce que je dis ici des engrais , du moins extraordinaires & en si grande quantité, ne regarde pas les terres cultivées ; elles n'en ont pas besoin , & il suffira de changer leur culture en la maniere que je décrirai ci-après , pour les maintenir à jamais en bon état. Je ne les propose donc que pour les terres incultes , trop maigres pour porter du bled ; ou pour celles qui sont épuisées par des récoltes successives & mal ordonnées. Je prétends que par le moyen de ces engrais , ces mêmes terres, & jusqu'aux plus méchantes bruyeres & aux landes les plus stériles du Royaume, peuvent être mises en état de produire autant & plus que ne font actuellement les meilleures en France.

De la Clôture des Terres.

LA pratique d'enclôre les terres a commencé depuis long-tems en Angleterre, & y est maintenant presque générale. On a éprouvé que ce seul avantage ne manque guère de doubler la valeur du fond ; presque par-tout en France on peut pareillement remarquer qu'un terrain enclos est toujours loué le double, & souvent le quadruple de celui d'à côté tout pareil qui est resté ouvert.

On a d'abord enclos de murailles, mais la dépense de les bâtir & de les réparer étoit trop grande, outre qu'il n'étoit pas facile d'avoir de la pierre par-tout ; & on a trouvé qu'un fossé avec une bonne haie d'épines étoit meil-

leur à tous égards. De sorte qu'en Angleterre, si on a une ferme qui ne soit pas encore enclosée, on ne manque pas, à l'expiration du bail, de stipuler avec le Fermier qu'il l'enclôra en entier dans le courant du nouveau, & de plus la divisera en enclos séparés proportionnés à l'étendue de la ferme; & le Fermier est toujours amplement payé de sa peine & de ses frais, par l'augmentation considérable qui en résulte dans ses récoltes de grains & de fourrages.

En effet, les grains ou herbages en sont garantis de toutes espèces de bestiaux, qui pourroient y venir paître, & faire en hyver, quand la terre est molle, plus de dégât encore avec leurs pieds. L'entrée en est pareillement fermée aux payfans, qui l'automne dépouillent les chaumes, au grand

détriment de la terre pour laquelle ils font un excellent engrais naturel , ainsi que l'a observé M. de Chateaufieux ; & c'est un abus trop général en France.

Mais le plus grand avantage est l'abri & le couvert que procurent les haies. Elles échauffent & changent , pour ainsi dire, le climat ; elles garantissent les grains, les herbages & les troupeaux, des rigueurs de l'hyver, & des vents froids & destructeurs du printems. De sorte qu'il a été éprouvé que les récoltes en étoient toujours moins tardives & plus abondantes.

En même tems les fossés dessèchent & égoutent les terres des pluies de l'hyver , & les tiennent ainsi en état d'être labourées presque en tout tems.

Il seroit donc bien important

de travailler à enclôre pareillement les terres en France, & on en verroit bien-tôt les excellens effets. Un fossé de six pieds de large, & de trois à quatre de profondeur, muni d'une haie vive d'épine blanche, est très-suffisant, excepté dans le voisinage des forêts, où l'on auroit à se garantir des bêtes fauves.

On peut, en quelques Provinces du Royaume que ce soit, faire creuser un pareil fossé à l'entreprise, sur le pied de trois à quatre sols la toise, & deux sols pour le plant d'épines.

Tous les dix-huit ou vingt pieds, on doit planter un arbre sur la même ligne que la haie, soit chêne, orme, hêtre, frêne, ou tout autre convenable au terrain. Ils servent à la fortifier, & fournissent dans la suite des bois utiles, indépendamment de l'abri

34 AMELIORATION

qu'ils donnent aux bestiaux dans l'hyver & dans l'été. Ce pourroit même être des arbres fruitiers , comme des oliviers , amandiers , mûriers , dans les Provinces du midi , & des pommiers & poiriers dans celles du nord.

Tant que la haie est jeune , il faut la sarcler exactement des mauvaises herbes , & à la seconde année il faut la couper près de terre ; elle formera dès la troisième ou quatrième un abri très-avantageux pour les terres ; & à la cinquième ou sixième elle les défendra de toute espèce de bétail. La taille de la haie & des arbres servira au chauffage du Fermier , & le payera du soin de l'entretenir en bon état.

Comme les champs sont maintenant tout ouverts en la plûpart des Provinces de France , il faudroit , si on entreprenoit de les en-

clôre , une grande quantité d'épines ; & il seroit nécessaire , en ce cas , de ne pas perdre de tems à en former par-tout des pépinières. On les peut faire de graines , ou par les fibres des racines de vieilles épines. Si on les fait de graine , il faut la semer aussi-tôt qu'elle est recueillie de dessus l'arbre ; cela l'avance d'un an.

La ferme étant totalement enclose , il faut la diviser par de pareils fossés de six ou seulement de quatre pieds munis de haies , en un certain nombre de parties égales , & plus ou moins grandes , selon son étendue & la nature du terrain , comme depuis dix jusqu'à vingt-cinq , ou tout au plus trente arpens ; & chacun de ces moindres enclos doit être disposé de façon qu'on puisse y avoir un accès libre de la ferme , laquelle , s'il se peut , doit être placée au centre.

*Ordre & travaux d'amélioration
& de culture.*

PREMIERE ESPECE.

Des Terreaux & Terres de Jardin.

CETTE premiere espece est presque toujours produite à force de travaux & de fumier , & ne se trouve guère dans des champs de quelque étendue : en tout cas, étant , comme on a dit , féconde de sa nature , il ne seroit question que de l'entretenir telle par une culture bien ordonnée ; & celle qu'on va décrire, pour la seconde espece des terres pesantes , lui fera parfaitement applicable.



SECONDE ESPECE.

Des Terres argilleuses & pesantes.

SI le terrain est déjà cultivé, il en exigera d'autant moins de travaux & d'engrais ; mais pour éviter toute difficulté, on suppose qu'il soit en friche & de la terre la plus forte & la plus pesante.

On commencera, si on le peut, par la défricher en automne, afin que les gelées de l'hyver l'ameublissent pour le printems, & conformément les gasons qu'il faut pour cet effet avoir attention de bien renverser.

Supposé qu'on trouvât la terre trop forte & trop difficile, on fera bien d'employer, à ce défrichement, la charrue à *coutres* de M. de Chateaufieux, dont on

trouvera la description & les usages au quatrieme volume de M. Duhamel.

Si on est parvenu à trouver la marne , le sable , ou autres engrais convenables à ces terres , on fera travailler à en tirer une certaine quantité , qu'on laissera en monceaux se dessécher à l'air , & perdre de son poids , pour être plus aisée à transporter.

Au printems , aussi-tôt que la terre sera suffisamment essuyée , on donnera un second labour , commençant par le même côté par où on aura commencé à défricher. Ce second labour achevé , on voiturera la marne ou autre engrais sur le terrain , dans la quantité ci-dessus indiquée , commençant toujours par le même côté labouré le premier , & répandant soigneusement l'engrais sur la terre , à mesure qu'on l'y apportera.

Cependant on donnera une troisieme façon , labourant chaque jour le terrain sur lequel l'engrais aura été répandu la veille , afin qu'il n'ait pas le tems de s'altérer peut-être par la chaleur du Soleil , & se deffécher par les vents.

Il faut que ce troisieme labour soit un peu plus profond que les premiers ; ce qui sera d'autant plus aisé que la terre en aura été ameublie ; & tous les trois doivent être faits à plat , & sans aucuns sillons creux ni relevés.

Si , après ce troisieme labour , les mottes ne sont pas entièrement brisées , & la terre très-meuble , on la fera herfer avec une pesante herse à dents de fer , jusqu'à ce qu'elle soit entièrement unie & en poussiere.

A la fin de Juillet , ou au commencement d'Août , on pourra

commencer le quatrieme labour à demeure , lequel doit auffi être entièrement à plat , & croifer les trois précédens ; il faut qu'il foit achevé vers la mi-Septembre.

On prendra, pour les femences du froment , le mieux conditionné , le plus gros , le plus pefant ; fix boiffeaux de Paris par arpent de cent perches de vingt pieds , font autant qu'il en faut. On le nettoiera fcrupuleufement de tous grains défectueux & mauvaises graines.

La néceffité de préparer la femence , qui jufqu'ici n'avoit guère été fondée que fur des préjugés incertains , a été récemment trop démontrée par les belles expériences de M. Tillet , du-moins quant à l'effet de prévenir la nielle , pour qu'on doive s'en difpenfer ; & on n'y peut rien employer de plus fimple ni de moins dif-

pendieux que la préparation qu'il décrit d'une eau de lessive commune (a).

On répandra la semence ainsi préparée ; on hersera ensuite en long & en travers , jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement recouverte , & la terre unie & sans aucune apparence de mottes.

Si tout cela est exécuté avec soin , on peut raisonnablement s'attendre à une première récolte de huit à dix , & jusqu'à quinze septiers par arpent. En Angleterre, un terrain ainsi préparé en rend le plus souvent davantage : cependant la moitié seroit regardée en France comme une bonne récolte , & en effet ne seroit pas un médiocre produit pour la première année , eu égard à celles qui doivent suivre.

(a) Voyez le précis des Expériences faites par ordre du Roi , à Trianon.

Après la moisson, on labourera les chaumes aussi-tôt qu'on le pourra; & la terre restera ainsi jusqu'en Mars: alors on donnera un second labour croisé, & on sèmera de l'orge, s'il se peut, par un tems sec; la quantité en sera aussi d'un demi-septier par arpent. On le préparera avec le même foin que le froment, & on herfera pareillement jusqu'à ce que la terre soit unie & sans aucunes mottes.

Il sera bon dans le mois de Mai, quand la terre est sèche & dure, d'y passer de pesans rouleaux, comme il se pratique pour les avoines; cela chauffe le grain, & le fait taller beaucoup davantage. On peut compter recueillir autant d'orge qu'on aura fait l'année précédente de froment.

La récolte en sera faite en Juillet; & aussi-tôt après on donnera

un labour à plat, qui pourra être fini au commencement de Septembre. On herfera en tout sens, jusqu'à ce que les mottes soient réduites en poudre, & la terre très-unie; après quoi on donnera un second labour, & on semera à mesure du froment choisi & préparé, comme il a été dit; & la récolte en sera presque aussi bonne que celle de la première année.

Mais si les chaumes sont assez secs pour être facilement brûlés, ou sur pied, ou par tas, & les cendres soigneusement dispersées avant le premier labour, le second en sera bien plus facile, & la récolte meilleure.



TROISIEME ESPECE.

Des Terres mélangées & moyennes.

CETTE troisieme espece étant, comme on a dit , composée du plus au moins de la seconde & de la quatrieme , son amélioration & sa culture doivent être ordonnées en l'une des deux manieres qu'on vient de décrire , ou qu'on décrira ci-après , selon qu'elle tiendra des défauts ou des avantages de l'un ou de l'autre genre.

QUATRIEME ESPECE.

*Des Terres sablonneuses, graveleuses
& légères.*

CES sortes de terres étant naturellement ouvertes , il suffira d'y donner trois labours : on

mettra immédiatement avant le second , l'engrais qu'on aura été à portée de se procurer de quel- qu'un des genres que nous avons indiqués ; on aura pareillement soin de le parfaitement briser , & répandre également ; & après un troisieme labour , on semera du froment à-peu-près en même quantité , & préparé comme il a été dit.

Mais la maniere de recouvrir la semence doit être différente ; car elle doit être plus profondément enterrée , afin que les plantes y trouvent & conservent plus d'humidité qu'à la superficie toujours aride en ces terrains.

C'est le contraire de ce que plusieurs pratiquent en France ; sur celles-ci , ils recouvrent légèrement à la herse , & sur les pe- santes ils labourent par-dessus la semence. M. Duhamel , qui rap-

porte cet usage sans l'approuver, dit qu'il est fondé sur ce que la herse n'y suffiroit pas, à cause de la grosseur & de la dureté des mottes; mais il ne devoit point y en avoir si la terre étoit préparée, comme elle doit l'être pour le froment: & plus elle est sujette à s'endurcir à sa surface, & retenir en son sein une humidité nuisible, quand la chaleur n'y pénètre pas, moins il semble qu'on devoit chercher à y enterrer les plantes.

Quant à l'espece dont il est ici question, on pourra semer sur la terre hersée & unie, & recouvrir par un léger labour; mais cette opération se feroit encore beaucoup mieux avec quelques-uns des semoirs décrits par M. Duhamel, adaptés à cet effet. A leur défaut, un homme pourroit suivre une charrue ordinaire, se-

mant à mesure dans le fillon qu'elle ouvre, & qu'elle recouvreroit par le suivant. S'il en coutoit quelques journées de cet homme, on les regagneroit sur la sèmençe dont il faudroit moins, étant mieux distribuée.

On herfera ensuite jusqu'à ce que la surface de la terre soit unie; & il n'est pas à craindre que la sèmençe ait de la peine à percer l'épaisseur de la terre qui la couvre, ainsi qu'il doit arriver dans les terres fortes, si on la mettoit trop avant.

Cette première récolte de froment sera, moyennant toutes ces précautions, aussi bonne que sur les terres de la seconde espèce.

Aussi-tôt après la moisson, qui est toujours plus hâtive en ces terres légères, on dépouillera les chaumes, & on les brûlera par tas, dont on dispersera soigneu-

fement les cendres. On donnera un léger labour le plus diligemment qu'on pourra , avant que la faison s'avance ; on passera une fois la herse pour unir la surface , & on semera de la graine de turneps ou gros navets , après l'avoir fait tremper quelques heures dans de l'urine , & l'avoir ensuite saupoudrée de suie & fait sécher au point de la pouvoir semer facilement.

On prétend avoir éprouvé en Angleterre , que cette préparation les garantit de certains insectes tout-à-fait semblables à des puces , qu'on fait qui rongent leurs feuilles féminales , à mesure qu'ils levent , & qui les détruisent souvent entièrement. M. de Combes , en son *Potager* , assure au contraire qu'elle ne lui a pas réussi , non plus qu'aucune autre ; il ne coute guère de s'en servir

servir à tout hazard : mais ce qu'on regarde comme plus certain, c'est que cet insecte ne paroît guère que dans la sécheresse ; & qu'ainsi, si l'on peut attendre la pluie pour les semer, ils en seront garantis.

Cette semence doit être légèrement recouverte à la herse ; & il est bon d'y passer ensuite un pesant rouleau, pour comprimer la terre par-dessus.

Si les navets levent trop épais, comme il y a apparence, si le tems est favorable, on les éclaircira facilement avec une houe large de trois à quatre pouces, qui détruira le superflu, & rafraîchira la terre pour ce qui restera ; mais cette opération ne se doit pas faire, qu'ils n'aient parfaitement pris racine ; ils couvriront la terre avant l'hyver, & fourniront une récolte très-utile pour la nourri-

ture des bœufs, vaches, moutons & cochons, pendant l'hiver & le printems.

Une autre maniere plus simple est d'en semer deux ou trois livres par arpent, le plus également qu'on peut, sur des orges, avoines, pois ou fèves, immédiatement avant de les couper; les moissonneurs & voitures compriment suffisamment la semence en terre, & elle leve bien-tôt dans le chaume, où on les éclaircit avec une houe quelque tems après; cette façon épargne un labour, & réussit communément; au pis aller, il n'y a que la semence de perdue; & si quelques jours après, on s'apperçoit qu'elle n'ait pas levé, on donne un léger labour, & on seme de nouvelle graine.

Quand la terre est seche, les moutons ou les cochons peuvent

les manger dans le champ , pourvû qu'on ait attention de ne pas le leur abandonner tout-à-la-fois, mais de ne les mettre dans une place, qu'après avoir achevé l'autre. Si le terrain est humide , il faut les transporter & les faire manger aux bestiaux sur un lieu sec que leur fumier engraissera. A l'égard des bœufs , il ne faut jamais les laisser aller dans les navets , parce que leurs pieds nuiroient beaucoup à la terre.

Au printems , dès que les navets sont enlevés , il faut donner un profond labour ; & semer en même tems à la charrue , comme on a fait le froment , pareille quantité de pois blancs ; on en aura une récolte hâtive & excellente.

Dès que les pois seront recueillis , on labourera la terre , & on semera des navets comme l'année

52 AMELIORATION

précédente ; après les navets , au printems , on donnera un labour croisé , & on semera de l'orge à la charrue , ou dans le fillon à la main , comme on a fait pour le froment & les pois.

OBSERVATION.

On aura sûrement remarqué , que dans ces diverses récoltes , il n'a été fait aucune mention d'avoine ni de seigle , dont on sème maintenant une si grande quantité en France ; mais je pense que c'est une marque du mauvais état de son Agriculture , puisqu'on ne peut faire un plus chétif emploi des terres.

Le seigle ne sert qu'à la nourriture du plus bas peuple ; & si , en sa place , on trouve le moyen de faire porter du froment à toutes les terres en France , il en fera

mieux nourri & plus en état de supporter la fatigue de son travail.

L'avoine peut être regardée comme plus nécessaire pour la nourriture des chevaux ; & en effet , on ne voit en la plûpart des Provinces que champs d'avoine à perte de vûe , qui à peine rendent au Fermier ses semences & ses labours ; nous tâcherons d'en faire un meilleur usage ; & quant à la nourriture des chevaux , l'orge (a) ménagé convenablement les nourrit mieux que l'avoine , ainsi qu'on l'éprouve depuis peu en Angleterre , & , de tous les tems , en Espagne & en Barbarie , où ils sont les meilleurs & les plus courageux du monde. Cependant si les Fermiers en ont

(a) Il faut le passer au moulin , pour briser les bouts du grain ; ce qui s'opere parfaitement dans un tour ou deux de meule.

envie , ils peuvent mettre leur troisieme récolte en seigle ou en avoine ; & je crois que peu feront dans la suite tentés d'y revenir , vû la différence du produit qu'ils y trouveront.

Maintenant qu'on a expliqué la culture des trois premieres années pour chacune des différentes especes de terres , il faut procéder au changement qui doit les suivre ; car depuis qu'on est plus habile en Agriculture , aucun bon Fermier en Angleterre ne fait sur le même champ plus de trois récoltes de grains consécutives.

DES PRAIRIES ARTIFICIELLES.

Du Trefle.

LA terre ayant donné trois récoltes de grains , doit être mise en herbages. A cet effet , on brû-

lera le chaume aussi-tôt après la récolte , & on en répandra les cendres. On donnera un bon labour ; après quoi on hersera plusieurs fois avec une herse à larges dents , pour bien rassembler toutes les mauvaises herbes , les racines & ordures en monceau qu'on brûlera de nouveau , & on en dispersera les cendres.

Si la terre est forte , on doit semer du trefle , qu'on pourra tirer de Flandre où il est excellent.

Il faut communément quinze livres de graine par arpent ; mais si la terre étoit très-bonne , dix à douze livres pourroient suffire : on mettra cette graine dans de l'eau , & on la remuera bien ; on ôtera tout ce qui pourra surnager ; & on la semera à la fin d'Août ou au commencement de Septembre , par un tems calme , avec grande attention de la ré-

pandre également. On herfera ensuite avec une herse à dents serrées , jusqu'à ce que la terre soit bien unie ; elle levera ainsi fort bien , & couvrira la terre avant l'hyver.

Dès qu'il gélera , & que la terre fera assez ferme pour porter les voitures , on y menera du fumier de deux ans , mêlé , comme on l'a dit , de terre légère , douze à quinze tombereaux par arpent , lesquels on étendra soigneusement sur toute la surface. On aura pareillement grand soin qu'aucuns bestiaux n'y entrent , sur-tout quand la terre est molle.

Si le champ est à l'abri d'une haie , il donnera de l'herbe de très-bonne heure au printems , & on pourra la couper dès le commencement de Mai , ou même plutôt ; mais il faudra prendre garde à n'en pas trop donner d'a-

bord aux bestiaux ; car ils en font si avides , qu'ils se feroient beaucoup de mal. Si l'été est humide , on en aura encore deux bonnes coupes ; & la seconde année le trefle sera presque aussi fort que la première.

Il est excellent pour les chevaux , les bœufs & les vaches ; mais il faut le leur apporter dans l'écurie ; car si on le leur laissoit paître , ils en gâteroient & fouleroient beaucoup plus qu'ils n'en mangeroient. Un autre usage très-avantageux qu'on en peut faire , est d'en nourrir des cochons. Par exemple , si on achete des truies pleines , qu'on en mette deux par arpent dans le trefle à la fin d'Avril , & qu'elles paissent sur toute la piece en liberté ; chaque truie mettra bas en Mai cinq à six ou huit petits , lesquels profiteront promptement , par la quantité de

58 AMELIORATION

lait que donneront leurs meres ; étant nourries dans une pâture si abondante ; ils commenceront bien-tôt à en manger eux-mêmes avec avidité : enfin , au commencement d'Octobre , ils seront assez gros pour être vendus douze ou quinze francs piece ; & leurs meres seront plus grasses , & de plus grande valeur , que quand on les aura achetées.

Ainsi , si chaque truie a cinq cochons à douze livres piece , ce fera cent vingt livres par arpent qu'on retirera d'une année d'herbe , sans aucuns frais. Si quelques-uns fouillent la terre , ce qui arrive rarement quand ils paissent le trefle , on les en empêche au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez.

Comme le trefle a le défaut de noircir à la moindre pluie qui survient quand il est fauché , & de

se faner ainsi facilement , on le mêle assez ordinairement en Angleterre , avec une autre sorte d'herbe nommée *ray grass* (a) , qui rend un foin excellent & assez abondant ; mais on prétend qu'il épuise les terres , ou du moins qu'il ne les laisse pas en si bon état que les autres herbages. Ainsi je ne conseillerois d'en semer que dans les enclos qu'on destineroit à la nourriture des bestiaux au sec. On met six à huit boisseaux de *ray grass* sur douze livres de trefle , & on les sème séparément , parce qu'ils ne pourroient se mêler également. Il est , dit-on , connu en quelques Provinces de France , sinon on en pourroit tirer de la graine d'Angleterre.

(a) Cette plante ressemble fort à l'yvroie par sa tige & son épic ; mais ce n'en est point ; elle est beaucoup plus fine , & porte une graine légère non farineuse.

60 AMELIORATION

L'automne de la troisieme année , on labourera le trefle ; on donnera un second labour au printemps , en croisant le premier , & on semera de l'orge , dont on aura une récolte extraordinaire ; sur-tout si on y a mis des cochons , leur fumier ayant été éprouvé le meilleur de tous , malgré le mal qu'en ont dit Columelle & les autres Romains , qui ont écrit de l'Economie rustique.

Après l'orge , on aura deux abondantes récoltes consécutives de froment. On donnera deux labours pour chacune , hersant & brisant scrupuleusement les mottes après chaque labour qui doit toujours être croisé. A la fin de la troisieme année , on semera de nouveau du trefle ; on pourra continuer ainsi alternativement à l'avenir , & pour toujours. La terre ne cessera point de donner des

récoltes plus avantageuses & plus assurées, qu'aucune ne fait maintenant en France, sans jamais être une seule année en friche, ou en jachere; & sa fécondité sera éternelle.

De la Luserne.

SI les terres sont de l'espece désignée moyenne, après la troisieme récolte en grains, on les pourra semer en luserne, pratiquant d'ailleurs exactement tout ce qui a été dit pour le trefle.

Cette herbe en France se sème ordinairement au printems par-dessus les Mars. Ils croissent ensemble, & se nuisent réciproquement; mais c'est elle qui en souffre le plus; le grain l'empêche cette premiere année de prendre aucun accroissement, & les chau-

mes lui nuisent encore l'année suivante ; de sorte qu'elle ne prend jamais bien par-tout le dessus sur les mauvaises herbes ; il reste beaucoup de places vuides , & elle ne vient point à sa perfection.

Mais si vers la fin d'Août , ou au commencement de Septembre , on la sèmoit seule , & un peu plus dru qu'on ne fait , elle leveroit beaucoup plus également ; & si en hyver on y répandoit du fumier , comme on l'a dit pour le trefle , elle couvriroit la terre au printems , étouffant toutes les autres herbes ; & on en auroit une bonne récolte l'été suivant. Elle sera encore meilleure & plus hâtive si elle est à l'abri d'une haie , & elle sera de plus en plus forte à la seconde & troisième année.

On la laisse en France subsister dix & jusqu'à quinze ans sur le même terrain ; mais en Angle-

terre on a éprouvé qu'elle déperit au bout de quelques années , à mesure que la terre s'endurcit , & que les mauvaises herbes & le gazon se multiplient. Ainsi dès qu'on s'apperçoit qu'elle diminue , il faut la labourer en automne , & donner un second labour croisé au printems , pour y semer de l'orge. On en fera une excellente récolte , l'année d'après une de froment , & la troisieme une d'orge ; après quoi , on semera de la luzerne en automne , comme auparavant.

Cependant , comme on a supposé que ces terres étoient de médiocre qualité , il sera très-avantageux d'y mettre à chaque troisieme année de luzerne , la même quantité de fumier qu'on a prescrit de mettre à la premiere ; on en fera amplement dédommagé par l'abondance des récoltes ,

soit en grain ou en fourrage ; & même on pourroit faire alors deux récoltes consécutives de froment, après la première récolte d'orge.

Par cette culture, un arpent de luzerne à vingt pieds par perche, suffit à nourrir deux chevaux, ou trois bœufs, ou trois vaches, ou douze à quinze moutons, toute l'année, l'été au verd, & l'hiver au sec ; en y joignant des pailles, dont le reste sert à leur litière ; & en Angleterre on compte qu'il en nourrit davantage.

C'est autant que trois à quatre arpens des meilleurs prés naturels ; & par conséquent on gagneroit à mettre la plupart de ceux-ci en labour ; on y feroit trois bonnes récoltes de grains, après quoi on les mettroit successivement en prairies artificielles, qui rendroient beaucoup plus de

fourrages. Il est vrai que cela ne se pourroit faire que pour les prés qui ne sont pas exposés à être inondés.

Du Sainfoin.

SI les terres sont légères & trop maigres pour porter abondamment de la luzerne , & encore moins du trefle , il faut après la troisieme récolte de grains les semer en sainfoin ; on en mettra environ un septier par arpent , afin de bien remplir la terre , & qu'il ne reste point de place pour les mauvaises herbes ; on le semera en même saison que le trefle. L'hyver on y mettra de même quinze ou vingt charretées de fumier par arpent , afin de fortifier la terre , & échauffer les jeunes racines. L'abri d'une haie leur

fera pareillement avantageux.

Le sainfoin est par tout pays éprouvé excellent pour toute espèce de bétail, à l'exception des cochons, pour lesquels le trefle est beaucoup meilleur; mais il donne sur-tout une grande quantité de lait aux vaches, & de la meilleure qualité; de sorte qu'il est singulièrement propre pour élever des bestiaux, & former une laiterie. Un arpent nourrit abondamment trois vaches, depuis le premier Mai jusqu'au premier Novembre, & souvent davantage. Jamais néanmoins il n'en nourrit autant que le trefle ou la luzerne; mais ceux-ci exigent la meilleure terre & la plus forte, tandis que l'autre se plaît dans les légères, & avec un peu d'industrie, vient bien dans les plus mauvaises.

C'est donc très-sagement que

l'Auteur des *Prairies artificielles* le conseille pour la Champagne ; mais j'irois plus loin que lui, & il me paroît avoir le bien public trop à cœur, pour ne pas trouver bon que je m'explique librement sur ce sujet.

Je me suis assuré, d'après l'examen exact que j'ai fait des terres de cette Province, que les plus mauvaises sont capables de donner de bonnes récoltes de sainfoin, moyennant une culture convenable ; & je suis persuadé qu'on y trouveroit presque partout des engrais propres à les améliorer d'une manière beaucoup plus courte & plus avantageuse que celle qu'il propose.

Le plus grand inconvénient que j'aie trouvé dans ces vastes plaines, c'est le manque de bois pour bâtir, & la rareté de l'eau pour les bestiaux. A l'égard de

celle-ci , je suppose qu'on pourroit par-tout y faire des puits ; & même à leur défaut , on pourroit y pratiquer des mares & des citernes , comme on fait en Flandre , en Hollande , & en plusieurs lieux où on ne sauroit avoir d'eau autrement.

Le fainfoin dure plus long-tems que le trefle , & amélieore beaucoup les terres ; cependant il commence ordinairement , du-moins en Angleterre , à dépérir vers la cinquieme ou la sixieme année ; & il faut , dès qu'on s'en apperçoit , le labourer l'automne , donner un second labour au printemps , & y semer de l'orge ; après l'orge (*a*) du froment , ensuite

(*a*) Si on trouve que quelqu'une de ces especes de terres se resserrent trop par une récolte d'orge , pour pouvoir ensuite porter du froment , on pourroit y faire une récolte de pois , de féverolles , de navets , ou de

des navets , & enfin des pois ou de l'orge. On aura ainsi quatre bonnes récoltes en ces trois années ; & l'automne on recommencera en sainfoin comme auparavant.

Il fera pareillement fort avantageux , pour cette espece de terre , d'y mener du fumier tous les deux ans durant les six années de sainfoin ; on n'en manquera pas , vû la quantité de bestiaux qu'on pourra nourrir ; & les récoltes de toutes especes en seront meilleures. Bien-tôt , on pourra en faire deux de froment consécutives ; & peut-être la terre s'améliorera-t-elle enfin au point de pouvoir porter de la luzerne , ou

vesce , au lieu d'orge ; elle nettoieroit la terre des mauvaises herbes , & l'ameublirroit bien pour le froment. On pourroit aussi y répandre un peu d'engrais convenable , afin de l'ameublir pour la seconde récolte.

même du trefle ; car il a été souvent éprouvé que la seule culture bien faite amélioire tellement la terre , fans le secours même d'aucun fumier ni engrais , qu'elle en change en quelque maniere la nature.

Tems de faucher les fourrages.

QUAND j'ai parlé de faucher les prés artificiels au commencement de Mai , je n'ai entendu que ceux qui étoient destinés à la nourriture des bestiaux en verd ; & ceux-là peuvent même l'être plutôt , selon que le printems est plus beau , & l'herbe plus avancée ; mais quant à ceux qu'on fait en foin , la regle générale pour l'avoir de meilleure qualité , est de faucher le trefle & le sainfoin.

quand ils sont parfaitement fleuris, & la luzerne quand les boutons sont formés ; mais avant qu'aucun soit épanoui, parce que la tige s'endurcit plus que celle des autres : le foin fait alors avec l'attention convenable, conservera un œil verd & une saveur toute différente pour les bestiaux ; on perdra quelque peu du poids de la première coupe, mais les suivantes en seront beaucoup plus abondantes, & de meilleure qualité.

En France, les fourrages de toute espèce se coupent trop tard, de sorte qu'ils sont la plupart sans couleur, sans odeur, sans saveur & sans vertu ; c'est sur-tout un grand inconvénient pour les chevaux fins de trait & de monture, qui, s'ils étoient nourris de meilleur foin, auroient tout autrement de feu & de vigueur ; & cela ré-

duit d'ailleurs le regain à presque rien en quantité & qualité, les racines des plantes épuisées par la fleur, & souvent par la graine, ne pouvant fournir de nourriture suffisante même à une seconde coupe.

Il est bon d'avertir que le fourrage de toute espèce que peut produire une ferme, doit être entièrement employé à y nourrir & entretenir des bestiaux ; & que jamais un bon Fermier ne doit vendre, ni foin ni paille, ni autre fourrage ; à-moins que ce ne soit dans le voisinage des grandes villes, où il seroit à portée de le vendre fort cher, & d'en acheter du fumier à bon marché : c'est une excellente observation de M. le Roy, article *Ferme* de l'Encyclopédie. Il parle avec tant de force dans nos mêmes vûes, que je m'appuierai ici de son sentiment.

« Nous

« Nous ne saurions trop le ré-
 » pérer, dit cet Auteur, l'Agricul-
 » ture ne peut avoir des succès
 » étendus, & généralement inté-
 » ressans, que par la multiplica-
 » tion des bestiaux. Ce qu'ils ren-
 » dent à la terre par l'engrais est
 » infiniment au-dessus de ce qu'elle
 » leur fournit pour leur subsi-
 » stance.

» J'ai actuellement sous les
 » yeux une ferme, dont les terres
 » sont bonnes, sans être du pre-
 » mier ordre. Elle étoit il y a qua-
 » tre ans entre les mains d'un Fer-
 » mier qui la labouroit assez bien,
 » mais qui la fumoit très-mal,
 » parce qu'il vendoit ses pailles
 » & nourrissoit peu de bétail. Ces
 » terres ne rapportoient que *trois*
 » ou *quatre* septiers de bled par
 » arpent dans les *meilleures années*.
 » Il s'est ruiné, & on l'a contraint
 » de remettre sa ferme à un Cul-

» tivateur plus industriel. Tout
» a changé de face. La dépense
» n'a pas été épargnée ; les terres,
» encore mieux labourées qu'el-
» les n'étoient , ont été de plus
» couvertes de troupeaux & de
» fumier. En deux ans , elles ont
» été améliorées au point de rap-
» porter *dix septiers* de bled par
» arpent , & d'en faire espérer
» *plus encore* par la suite. Ce suc-
» cès sera répété toutes les fois
» qu'il sera tenté. Multiplions nos
» troupeaux , nous doublerons
» presque nos récoltes en tout
» genre. Puiffe cette utile persua-
» sion frapper également les Fer-
» miers & les Propriétaires ! Si
» elle devenoit active & généra-
» le ; si elle étoit encouragée ,
» nous verrions bien-tôt l'Agri-
» culture faire des progrès rapi-
» des ; nous lui devrions l'abon-
» dance avec tous ses effets : on

» verroit la matiere du Commer-
 » ce augmentée , le payfan plus
 » robuste & plus courageux , la
 » population rétablie , les im-
 » pôts payés fans peine , l'Etat
 » plus riche , & le peuple plus
 » heureux ».

*Exemples du produit des herbages
 artificiels.*

M. Girardoz de Mallaffise ,
 Seigneur de la Terre de Nandis ,
 près Melun , ayant entouré de
 fossés & de haies , deux à trois
 cens arpens , & les ayant mis en
 luzerne , ces terres qui étoient
 louées tout au plus trois livres
 l'arpent , lui en rendent actuelle-
 ment soixante , tous frais faits.

M. le Clerc , Propriétaire d'un
 bien de deux à trois cens arpens
 de terre situé à la Varenne Saint

76 AMELIORATION

Maur , près la Marne , s'étant appliqué depuis quatre ans à améliorer ces terres , qui sont d'une qualité si légère & si sablonneuse , qu'à peine le seigle & le sarrazin y pouvoient croître , & qui de plus étoient trop morcelées pour qu'on pût les enclore ; il est néanmoins parvenu à y former des prairies artificielles en luzerne & en sainfoin , qui par leur beauté & leur fertilité le disputent à celles qui sont dans les meilleurs terrains ; en sorte qu'il compte recueillir par an sur chaque arpent de ces terres , quatre ou cinq cens bottes de foin , qu'on fait valoir toujours dans le voisinage de Paris , vingt à trente francs le cent ; & il en recueillerait encore davantage s'il étoit permis de faire faucher les foins quinze ou vingt jours avant la S. Jean , auquel cas le regain

rendroit presque autant que la première coupe.

M. Quesnay le fils a recueilli en Nivernois mille bottes de dix livres , par arpent , de foin de trefle ; & toutefois les terres y passent pour maigres , comme dans la plûpart des Provinces intérieures , parce que les Fermiers ne mettent pas assez d'engrais , & cultivent mal avec des bœufs. Cette quantité à dix francs le cent de bottes , ou vingt sols le quintal , ce qui y est le prix commun , produiroit cent francs l'arpent ; elle suffiroit avec quelque peu de paille à nourrir toute l'année deux chevaux , ou trois bœufs , ou douze moutons , surtout si une partie étoit employée à les nourrir en verd durant tout l'été ; car le trefle en verd est rempli de suc , qui fournissent une nourriture très-abondante ,

mais il se desseche en foin , & se retire plus qu'aucun autre fourrage.

Enfin , sans s'en tenir à ces exemples , quiconque verra un champ enclos , en trefle , luzerne ou sainfoin , n'a qu'à s'informer de son produit ; il trouvera qu'il rend en plusieurs coupes depuis cinq cens jusqu'à huit cens bottes de foin l'arpent ; que le Propriétaire n'en tire jamais moins de cinquante francs tous frais faits ; & qu'après un certain tems , lorsqu'on les défriche , la terre améliorée rend plusieurs récoltes abondantes & consécutives en avoine & en froment , sans aucun engrais.

Il n'en faut pas davantage pour confirmer tout ce que j'ai avancé sur les avantages de ces prés artificiels ; & si , comme je l'ai recommandé , on élève & nourrit

des bestiaux avec le fourrage , au lieu de le vendre , on en tirera sûrement encore plus de profit , sans compter le fumier pour les terres , qui vaudra presque le fourrage même.

Disposition d'une ferme de 300 arpens en la culture ci-dessus , avec le calcul de la dépense & du produit.

J'AUROIS préféré de faire un parallele de cette méthode-ci à l'ancienne , d'après celui que M. Duhamel a fait de la sienne , & les mêmes prix qu'il a portés pour chaque opération ; mais comme il n'y fait mention que des quatre articles de labours , semences , sarclages & frais de moisson , supposant tous les autres frais

égaux dans les deux cultures qu'il compare ; je n'y ai rien trouvé qui pût me fixer le prix des autres frais , comme des chevaux de labour , des instrumens , des engrais , des fermages , des tailles & autres charges.

Cependant , à ne faire que le parallele des labours , il calcule que la méthode ordinaire exige pour trois cens arpens , au-moins quatre ou six labours de cent arpens ; & que pour les cultiver , suivant celle de M. Tull , il faut dix ou même douze labours de cent arpens par an.

Mais à la nôtre , y ayant toujours au-moins la moitié des trois cens arpens en herbage , il ne reste par an que cent cinquante arpens à labourer deux fois ; ce qui épargne un quart ou la moitié des labours ordinaires. Néanmoins , le Fermier y a également

cent arpens de froment, & ils feront meilleurs, ainſi qu'il eſt éprouvé par mille expériences en Angleterre, & même en France, de la fertilité de tout herbage défriché. De ſorte que, peut-être, il en recueillera preſque autant qu'en la culture de M. Tull.

Préparation.

SI les terres ſont fortes, & propres à porter du trefle, j'ai diſ qu'elles devoient être trois ans en grain, & trois ans en herbage; ainſi, tous les ans une fixieme partie doit en être miſe de grain en herbage, & une autre fixieme partie d'herbage en grain. Mais ſi on ne diviſoit le tout qu'en ſix parties, chaque enclos ſe trouveroit avoir cinquante arpens, & ſeroit trop grand; ſi on le diviſoit

en dix-huit , les enclos feroient plus petits qu'il n'est nécessaire de les faire ; ils feront très-bien en douze , ou en vingt-cinq arpens chacun ; & c'est la division la plus convenable pour une telle étendue en cette culture.

Si les terres font médiocres ou légères , j'ai dit qu'elles devoient être mises en luzerne ou en sainfoin , qui restent l'un & l'autre six années sur terre ; de sorte qu'il doit toujours y avoir les deux tiers de la ferme en herbage , & tous les ans une neuvieme partie doit être mise d'herbage en grain , & une autre neuvieme partie de grain en herbage ; mais si on ne divisoit la totalité qu'en neuf , les enclos feroient trop grands , & il fera mieux , à tous égards , de la mettre en dix-huit.

Je suppose maintenant que les trois cens arpens soient de terre

forte & en friche ; on en choisira dès l'été les quatre meilleurs enclos ou la troisieme partie. On enlevera les gazons qui sont d'ordinaire fort épais sur les terres fortes ; on les brûlera , & on en répandra les cendres , suivant la maniere décrite au premier volume de M. Duhamel. On les labourera bien , & on en semera deux en trefle le même automne , & deux en orge au printems , pour être aussi en trefle l'automne suivant. Les huit autres enclos ou deux cens arpens seront préparés pendant le cours de l'année , en la maniere que j'ai indiquée , pour être mis en froment l'automne.

Si les trois cens arpens ont été précédemment défrichés & cultivés , on en trouvera bien la sixieme partie ou deux enclos en assez bon état , du-moins avec

peu d'engrais , pour être mis en trefle dès l'automne , & deux autres propres à être semés d'orge en Mars suivant , & de trefle l'automne , tandis que les huit autres enclos ou deux cens arpens feront préparés pour porter du froment.

Mais , s'il y a déjà une partie de ces terres d'emblavée pour la folle des bleds à l'ordinaire , ou en état de l'être , on choisira les quatre meilleurs enclos dans les deux folles des mars suivant , & des bleds recueillis : on en mettra deux en trefle l'automne , les deux autres en orge le printems suivant & en trefle l'automne , & on préparera le reste pour du froment. L'année suivante , après la moisson de la troisieme folle , on la disposera pareillement en trefle & ensuite en froment. Ainsi quelles que soient les terres , on les met-

tra facilement en un ordre suivi.

Je ne porterai pas en dépense la construction de la ferme même, & de ses diverses dépendances, parce que je la suppose bâtie par le Propriétaire; & je ne compterai ici que les frais auxquels s'engageroit un Fermier, qui ayant fait un bail de dix-huit ou vingt ans, entreprendroit de la faire valoir, selon la méthode ci-dessus.

Je n'établirai point mes calculs sur ce que je puis avoir eu occasion d'observer de l'économie avec laquelle se peuvent faire les travaux, & des récoltes considérables qu'on doit espérer des terres ainsi cultivées. Je pourrois en citer des exemples satisfaisans; mais je ne prétends pas donner mes propres observations pour règle; ainsi je me bornerai à ce qui est communément reçu en France; & je suivrai à cet effet

les évaluations que j'ai trouvées dans l'Encyclopédie article *FERRMIERS* , *Economie politique*.

Cet article paroît avoir été fait avec le plus grand soin , par M. Quesnay le fils , & contient un parallele curieux de la culture des bœufs à celle des chevaux : d'où s'ensuit l'état présent de l'Agriculture en France , qu'il démontre n'être rien moins qu'avantageux. On peut voir combien ses principes , ses observations lumineuses , ses calculs , & les justes conséquences qu'il en tire , s'accordent à faire desirer une culture telle que je la propose.



*Calcul des frais nécessaires pour
enclore & diviser 300 arpens ,
& du terrain que cela prendra.*

LES trois cens arpens à vingt pieds pour perche , font douze millions de pieds quarrés : je les suppose en un quarré long de 4000 pieds sur 3000 ; quatre fossés en long , cinq en large , formeront douze enclos de vingt-cinq arpens , ou d'un million de pieds quarrés chacun. Les quatre fossés en long font 16000 pieds , les cinq en large en font 15000. Entout 31000pieds , faisant 5166 toises quatre pieds. J'ai dit que le fossé pouvoit être fait à l'entreprise sur le pied de quatre sols la toise , & deux sols pour le plant de la haie ; ce qui fait environ 1550 livres.

A l'égard du terrain que cela prendra , le fossé est supposé de six pieds de large. Je mets encore quatre pieds pour les terres & la haie , c'est en tout dix pieds de large , qui , sur les 31000 que nous avons trouvés de long , font 310000 pieds quarrés , ou sept arpens trois quarts : ce n'est qu'environ la quarantieme partie du terrain , & on fera bien dédommagé de ce petit objet par l'abondance des récoltes que fourniront les trente-neuf autres.

Supposé qu'on voulût le diviser en dix-huit enclos , on feroit sur le quarré long quatre fossés en long , & sept en large ; ce qui n'augmenteroit la dépense , que de deux fossés dans la largeur , c'est-à-dire de mille toises , qui couveroient trois cens livres , & ne prendroient qu'un arpent & demi de plus.

Si la ferme étoit dans une forme plus irrégulière, cela pourroit faire quelque augmentation ; mais elle ne sauroit être fort grande.

D'ailleurs, si on ne vouloit pas faire cette dépense tout-à-la-fois, on pourroit, après avoir enclos la totalité, diviser en six les terres pesantes, & en neuf les autres ; pourvû que ce fût de manière à pouvoir être ensuite subdivisées quand on voudroit.

Si la ferme n'est pas dans les plaisirs du Roi, il ne sera pas nécessaire de faire en chaque enclos plus d'entrées qu'on ne voit à la figure I, & même pas tant ; car il suffira d'en avoir pour l'accès facile à la ferme : mais si elle y est, il sera peut-être nécessaire d'en faire qui traversent chaque enclos, comme on peut voir à la figure II. Ces entrées se ferment

par des portes ou des barrières , selon qu'on juge convenable ; & en Angleterre , les chevaux de chasse sont accoutumés à sauter ces barrières , & souvent les haies même.

En comptant donc sur le plus grand nombre d'enclos , sur les irrégularités du terrain , & sur ce qu'il en peut coûter pour les portes & barrières , le tout ne peut aller au-delà de deux mille livres.

Je compte que douze chevaux & six chartiers feront plus que suffisans pour tous les travaux de cette ferme ; néanmoins , afin de prévenir toute chicanne , je mettrai , pour tirer & voiturer les engrais , lever & brûler les gazons , le même prix porté audit article de l'Encyclopédie pour fumier.



*Etat de la dépense pour une ferme
de 300 arpens , où le Fermier
seroit entré en automne 1759.*

LE fossé muni d'une haie vive
d'épines , pour clore & diviser
toute la ferme avec les portes &
barrieres , ci 2000 l.

Douze chevaux à 300
livres piece. 3600

Quant aux vaches &
moutons, on n'en aura pas
encore besoin, n'ayant pas
de quoi les nourrir.

Il est porté dans l'En-
cyclopédie , pour instru-
mens, Maréchal, Bourre-
lier, Cordier, &c. dans
une ferme de 500 arpens
5000 livres; ce qui pour
une de 300, feroit 3000
livres; néanmoins, ayant

92 AMELIORATION

compté douze chevaux pour commencer, je suppose que les frais aillent pareillement ici à . . . 5000 l.

Pour la nourriture de douze chevaux pendant dix-huit mois (parce qu'après les femailles de 1760, on va voir qu'on en doit vendre six) à 150 livres par an chacun. 2700

Pour les gages & nourriture de six chartiers, pendant dix-huit mois (parce qu'on en renverra pareillement trois en Octobre 1760) 300 livres par an chacun 2700

Pour tirer, voiturier & répandre l'engrais, quoique je pense que ce travail puisse être fait en grande partie par ses propres chevaux & char-

tiers , qui n'auront pas grand chose à faire l'automne & l'hyver 1759 ; je mets , comme j'ai dit , 15 livres par arpent. . . . 4500 l.

Fermages de trois cens arpens , à 8 livres l'arpent , comme porte mon Auteur , quoique la plupart des terres labourables de France ne soient point à ce prix , c'est pour deux ans. : 4800

Pour les tailles , ustenciles , gabelles , & autres impôts , sur le pied de la moitié du fermage , comme mon Auteur. . . . 2400

Pour semences de deux cens arpens de froment , ou huit enclos l'automne 1760 , à demi-septier par arpent , cent septiers à 15 livres. 1500

Pour semences de cinquante arpens , ou deux enclos d'orge , le printems 1760 , vingt-cinq septiers à 7 livres. 175 l.

Pour semences de deux enclos ou cinquante arpens de trefle l'automne 1759 , & deux autres enclos , ou cinquante arpens l'automne 1760 ; je n'en fai pas précisément le prix , mais je suppose 10 livres par arpent , ce qui sûrement est bien suffisant. . . 1000

Pour sarcler , je ne compte rien , parce que je crois qu'il n'en sera pas besoin ; & au pis aller , on le peut faire faire par ses propres gens.

Pour frais de moisson & engrangement des deux cens arpens de froment , à

cinq livres dix sols l'ar-
pent. 1100 l.

Pour frais de moisson
& engrangement de cin-
quante arpens d'orge à
2 livres. 100

Mon Auteur porte quin-
ze sols par septier de bat-
tage ; je préfere de mettre
pour deux batteurs à l'an-
née 600 livres , parce
que le froment aussi-bien
que la paille , se gardent
mieux en le battant à me-
sure. 600

Intérêt de l'argent avan-
cé. 1000

Faux frais & petits ac-
cidens. 500

Total pour clôture ,
engrais & culture de la
ferme de l'automne 1759, _____
à l'automne 1760. 33675 l.

On fera fans doute au premier

abord effrayé d'une telle dépense, & on sera fondé à l'être, puisque la somme en seroit suffisante pour acheter en la plûpart des Provinces du Royaume, le fonds même d'une pareille étendue de terres, & peut-être d'une beaucoup plus grande. Je suis persuadé que l'Auteur que j'ai cité, & suivi en la plûpart de ces évaluations, n'a rien avancé que sur de bonnes raisons; & sans doute il a voulu en faire plus vivement sentir combien peu retire le Fermier, après tant de travaux & de risques.

En effet, il ne lui trouve de bénéfice que 150 liv. par charrue de cent vingt arpens, pour subsister, lui & sa famille; ce qui est bien chétif, sur-tout pour un Fermier monté, & en fond comme il le suppose: mais en montrant ainsi le mal un peu plus grand qu'il

qu'il n'est peut-être, il est dangereux de les décourager & de les détourner d'une profession si nécessaire.

Quant à moi, je suis sûr qu'avec un peu d'industrie & d'économie, les trois cens arpens peuvent être parfaitement enclos, améliorés & préparés en froment pour la moitié moins de la dépense ci-dessus. Je suis persuadé encore qu'il n'y a point de Fermier un peu actif & intelligent, qui ne le pût entreprendre avec un tiers de ces fonds par-devers lui; & qu'enfin il y a bien peu de Fermiers dans le Royaume, qui, en entrant dans une telle ferme, aient seulement la sixième partie de cet argent : ainsi ne nous décourageons pas, & voyons la suite.

Recette de l'année 1760.

MON Auteur compte six septiers & demi , pour le produit moyen de chaque arpent ; ainsi je n'en mettrai pas davantage , quoiqu'on puisse compter qu'il fera ici plus considérable.

Les 50 arpens mis en orge au printems , rendront donc 325 septiers à 7 livres. 2275. l.

Je mets le trèfle à 50 livres par arpent , quoiqu'on ait vû ci-devant qu'il en produisoit 100 liv. en Nivernois , & que les lusernes en rendent autant presque par-tout. Les 50 arpens, semés dès l'automne 1759 , rendront donc 2500

On peut après les se-

mailles disposer de six chevaux ; les six autres & trois chartiers devront dorenavant suffire à tous les travaux, il en rentrera. 1800 l.

Total de la recette en
 1760. 6575 l.

Récolte en automne 1761.

200 arpens de froment , sur le pied de six septiers & demi par arpent , font 1300 septiers à 15 livres. 19500 l.

50 arpens de trefle semés en 1759 , & 50 en 1760 , à 50 liv. l'arpent. 5000

Recette en 1759. . . 6575

Total des années 1760

& 1761. 31075 l.

Maintenant le plus difficile est fait , les terres sont améliorées ,

encloses & divisées , la ferme montée & établie : tous ces frais, & l'intérêt même de ces avances se trouvent rentrés à très-peu de chose près. On peut employer ces fonds à acheter des vaches, des cochons, des moutons, & autres bestiaux pour consommer les fourrages ; & si cette partie est bien conduite, elle doit rendre autant que les grains.

Ainsi, de ce moment on n'a plus que du profit à attendre, sans aucun risque de son capital qui est à couvert ; il n'est question que de continuer avec la même attention & économie. Nous allons voir maintenant la dépense & le produit de la troisième année.

Pour que toutes les terres soient successivement en herbage, on doit semer en Août ou Septembre 1761 deux nouveaux enclos

en trefle ; mais je ne compterai plus l'achat de la semence , parce qu'on en doit recueillir suffisamment pour son usage , & même pour en vendre.

*Dépense pour la troisieme année
1762.*

N OURRITURE de six chevaux à 150 liv. chacun.	900 l.
Gages & nourriture de trois chartiers , à 300 livres.	900
Frais de Charron , Bourellier , Cordier , & Maréchal.	600
Fermage à 8 liv. par arpent.	2400
Tailles , gabelles , & autres impôts.	1200
Semences de 150 ar- pens d'orge pour six en-	

102 AMELIORATION

clos, 75 septiers, à 7 liv.	525 l.
Frais de moisson & engrangement des 150 arpens, à 2 liv.	300
Un batteur à l'année.	300
Faux frais.	300
Total de la dépense pour la troisieme année.	<u>7425. l.</u>

Produit en automne 1762.

150 arpens d'orge, à six septiers & demi l'arpent, font 975 sep- tiers, à 7 liv.	6825 l.
150 arpens de trefle, à 50 liv. l'arpent.	7500
Total du produit en automne 1762.	<u>14325 l.</u>



*Dépense pour la quatrième année
1763.*

N OURRITURE de six chevaux à 150 liv. chacun.	900 l.
Gages & nourriture de trois chartiers, à 300 livres.	900
Frais de Charron, Bourellier, Cordier & Maréchal.	600

Comme les deux premiers enclos ont été trois années en trefle, ils doivent être labourés en automne 1762, pour être semés d'orge au printemps, & deux de ceux qui étoient en orge, doivent être labourés & mis en trefle; de sorte qu'on n'aura plus que quatre enclos à mettre en fro-

104 AMELIORATION

ment : pour leur semence 50 septiers , à 15 liv. 750 l.

Semences de 50 arpens d'orge de deux enclos , qui étoient précédemment en trefle , 25 septiers à 7 liv. 175

Fermage à 8 liv. l'an par arpent. 2400

Tailles , gabelles , & autres impôts. 1200

Frais de moisson & engrangement de 100 arpens de froment à 5 l. 10 s. l'arpent. 550

Frais de moisson & engrangement de 50 arpens d'orge , à 2 liv. l'arpent. 100

Gages & nourriture d'un batteur pour l'année. 300

Faux frais. 300

Total de la dépense de la quatrieme année... 8175 l.

Produit de la quatrieme année 1763.

100 arpens de froment à six
septiers & demi l'arpent , font
650 septiers à 15 liv. . . 9750 l.

50 arpens d'orge à six
septiers & demi l'arpent,
font 325 septiers à 7 liv. 2275

150 arpens d'herbage
à 50 liv. par arpent. . . 7500

Total du produit de
la quatrieme année. . . 19525 l.

Cet automne , deux des quatre
enclos qui étoient en froment ,
doivent être mis en trefle , & deux
de trefle doivent être labourés ,
pour être mis en orge au printems ;
les deux autres enclos de froment ,
qui ne peuvent encore être mis en
trefle , doivent être semés en orge
au printems ; mais comme ils

ont produit déjà trois récoltes de grains consécutifs, on doit y suppléer par quinze ou vingt charrées de fumier par arpent, afin de les maintenir en bon état. On aura donc cette année quatre enclos d'orge, & deux seulement de froment.

*Dépense de la ferme pour la cinquième
année 1764.*

N OURRITURE de six chevaux à 150 liv. chacun.	900 l.
Gages & nourriture de trois chartiers à 300 livres.	900
Frais de Charron, Bourellier, Cordier, Maréchal.	600
Fermage à 8 liv. l'an par arpent.	2400
Tailles, gabelles, &	

autres impôts. 1200 l.

Semences de 100 arpens d'orge pour quatre enclos , 50 septiers à 7 livres. 350

Semences de 50 arpens de froment pour deux enclos , 25 septiers à 15 livres. 375

Moisson & engrangement de 50 arpens de froment , à 5 liv. 10 s. 275

Moisson & engrangement de 100 arpens d'orge à 2 liv. 200

Gages & nourriture d'un batteur pour l'année. 300

Faux frais. 300

Total de la dépense de la cinquieme année. . . . 7800 l.

*Produit de la cinquieme année
1764.*

50 arpens de froment à six septiers & demi par arpent , 325 septiers à 15 livres. . . . 4875 l.

100 arpens d'orge à six septiers & demi par arpent , 650 septiers à 7 livres. 4550

150 arpens d'herbage à 50 liv. par arpent. . . . 7500

Total du produit de la cinquieme année. . . 16925 l.

L'année suivante , qui est la sixieme , on mettra les deux derniers enclos en herbages , les deux plus anciens d'herbages seront labourés pour orge , & les quatre qui étoient en orge seront mis en froment. Ainsi la ferme sera éta-

blie en une succession régulière de six enclos en herbages, deux en orge, & quatre en froment tous les ans; au moyen de quoi, & du fumier préparé qu'on aura soin de mettre à la première année d'herbages, elle sera fertile pour toujours, & les moissons augmenteront d'année en année, plutôt qu'elles ne diminueront.

Dépense de la ferme ainsi réglée pour la sixième année 1765.

N OURRITURE de six chevaux & trois chartiers, & leurs gages.	1800 l.
Charron, Bourrelier, Maréchal & Cordier, &c.	600
Fermages, tailles & impôts pour l'année. . .	3600
50 septiers de froment	

210 AMELIORATION

pour semences de 100 arpens à 15 liv.	750 l.
25 septiers d'orge pour semences de 50 arpens à 7 liv.	175
Frais de moisson & engrangement de 100 arpens à 5 liv. 10 sols. . .	550
Frais <i>idem</i> , de 50 arpens d'orge à 2 liv. . . .	100
Batteur à l'année, & faux frais, comme dessus.	600
 Total de la dépense pour la sixieme année. . .	<u>8175 l.</u>

Produit de l'année 1765.

100 arpens de froment à six septiers & demi par arpent, font 650 septiers à 15 liv. . . 9750 l.
 50 arpens d'orge à six septiers & demi par ar-

pent, font 325 septiers
à 7 livres. 2275 l.
150 arpens d'herba-
ges à 50 liv. par arpent... 7500

Total du produit de _____
la sixieme année. 19525 l.

Ce produit sera solide & éternellement durable, si pour quelque profit que ce soit, on ne se laisse aller à changer cet ordre; il pourra être plus considérable par la plus grande quantité ou la plus grande valeur du bled, lesquelles ont été évaluées au plus bas, & ne pourront guère être jamais moindres; les frais pourront l'être, ayant été évalués au plus haut.



Récapitulation de la dépense & du produit en six ans.

Années.	Dépense.	Produit.
1760 & 1761	33675 l.	31075 l.
1762	7425.	14325.
1763	8175.	19525.
1764	7800.	16925.
1765	8175.	19525.
	<u>65250 l.</u>	<u>101375 l.</u>
Total du produit.		101375.
Total de la dépense.		<u>65250.</u>
Bénéfice net.		36125.

Si la dépense étoit ménagée avec toute l'économie qu'on y pourroit mettre ; & si on eût compté les produits sur le pied de ce que je fai par mille exemples que les terres ainsi préparées doivent rapporter ; le profit en six années seroit bien autrement considérable, & peut-être iroit au double ; mais on doit être bien content de celui - là : être rem-

bourfé de toutes les avances , avoir 36000 livres de profit net , fa ferme montée , & en état de produire au moins 10 ou 12 mille livres par an de revenu clair & solide ; enfin , quatorze ans qui reftent de bail pour jouir de tous ces avantages , & peut-être fe mettre en état d'acheter une terre de quatre à cinq fois la valeur de celle qu'on cultive. Y a-t-il au monde aucun Commerce, aucune occupation , dont on puiffe efpérer cette fortune que promet une Agriculture bien conduite ? Et toutefois est-il un genre de vie qui foit accompagné de plus de douceur , d'innocence , & de folide fatisfaction ?

Auffi n'est-il pas rare en Angleterre de voir des Fermiers laborieux & intelligens , commencer avec très peu de capital , & devenir riches de 4 , 5 , à 6 cent

mille liv. de bien ; tandis qu'une infinité d'autres qui s'opiniâtrent dans leur ignorante routine , restent toute leur vie misérables.

Produit des terres médiocres & des légères.

LES fermes de terres médiocres , & celles de terres légères , peuvent se régler , d'après ce qui a été dit , à-peu-près sur le même pied ; & avec un peu d'attention & d'industrie , elles rendront autant que les autres , ou peut-être plus , eu égard à ce que les fermages , & par conséquent les tailles & autres charges en feront beaucoup moindres. On observera seulement que , comme en celles-ci , tous les enclos ne peuvent être mis en herbages dans leur ordre permanent ; qu'au bout

de neuf ans , ceux qui resteront plus de trois années de suite en grains , doivent être fumés cette troisieme année , & ensuite de deux années l'une , tant qu'ils y resteront ; on ne manquera pas de fumier à cet effet , vû l'abondance des fourrages.

Il est d'ailleurs très-vraisemblable , qu'au moyen des divers labours , de la succession des herbages aux grains , & enfin de l'abondance des fumiers qu'on sera à portée d'y mettre : ces terres pourront s'améliorer dans la suite des tems , au point de porter du trefle , & d'être ainsi remises en grains par moitié , supposé qu'on y gagnât (a) ; car les Provinces

(a) On a généralement remarqué en Angleterre , que les Fermiers qui mettent la plus grande partie de leurs terres en herbages artificiels , & qui s'adonnent à la nourriture des bestiaux , s'enrichissent beaucoup

où ces terres légères se trouvent plus communément , font fort éloignées de la mer & de tout port ; moyennant quoi , on y trouveroit moins facilement le débit de ses grains , que des bestiaux qu'on pourroit élever & nourrir de ses fourrages. Ceux-ci se peuvent toujours mener à pied aux plus gros marchés , à quelque distance qu'ils soient ; on amene ainsi le bétail de la partie la plus septentrionale d'Ecosse à Londres , de Dannemark en Hollande , & de la Normandie , du Poitou , de Suisse même à Paris.

Si toutefois on persiste à trouver que ce soit une évaluation exorbitante que 50 liv. de produit

plus que ceux qui s'adonnent aux grains ; les frais des cultures & semences étant beaucoup plus considérables pour ceux-ci , & les récoltes plus incertaines , sur-tout s'ils ont peu de fumier.

quitte de tous frais , par arpent d'herbages , sur-tout pour les Provinces de l'intérieur du Royaume ; si on allegue que les exemples que j'ai cités sont en lieux où le foin se vend toujours bien , & que la même quantité n'en peut jamais rendre le même produit en le faisant consommer par les bestiaux , que quand on est à portée de le vendre ; je pourrois répondre que j'ai vérifié le contraire , d'autant qu'il est même à observer que ceux qui en nourriront des bestiaux , en recueilleront bien-tôt beaucoup plus que ceux qui le vendront ; car ceux-ci dépouillent tous les ans leur terre de ce qui naturellement devoit retourner à son engrais , tandis que les autres l'enrichissent d'une abondance de fumier qui ne peut manquer d'augmenter tous les ans leurs récoltes de grains & de fourrages.

Cependant pour ne laisser aucun scrupule , je réduirai de moitié , si l'on veut , le produit net des prairies artificielles dans les Provinces intérieures , & je ne le mettrai qu'à 25 liv. tous frais faits. Voyons donc en cette supposition quel seroit le produit dans l'intérieur du Royaume d'une ferme de trois cens arpens , dont on mettroit les deux tiers en luzerne ou sainfoin , & un tiers en grains.

Dépense annuelle d'une ferme de 300 arpens de terre médiocre ou légère , dont les deux tiers en luzerne ou sainfoin.

LORSQU'IL n'y aura qu'un tiers de la ferme en grains , quatre chevaux suffiront pour la cultiver , leur nourriture à 150 liv. cha-

DES TERRES. 119

cun. 600 l.

Nourriture & gages
de deux chartiers. 600

Charron, Bourrelier,
Cordier, Maréchal, &c. 400

Pour le fermage, tail-
les, impôts, je mettrai
le même prix qu'au cal-
cul précédent, quoi-
qu'ils soient beaucoup
moindres dans ces Pro-
vinces. 3600

33 septiers & demi de
froment pour semences
de 67 arpens à 15 liv. . . 500

16 septiers & demi
d'orge, pour semences
de 33 arpens à 7 liv. . . 116

Frais de moisson &
enrangemens de 67 ar-
pens de froment à 5 liv.
10 sols. 368

Frais, *idem*, de 33
arpens d'orge à 2 liv. . . 66

120 AMELIORATION

Un batteur à l'année.. 300 l.
 Faux frais. 200

Total de la dépen-
 se 6750 l.

Produit annuel de la même ferme.

200 arpens de luzerne
 ou sainfoin à 25 liv.
 tous frais faits. 5000 l.

66 arpens & deux
 tiers de froment, évalués
 sur le même pied qu'au
 calcul précédent. 6500

33 arpens & un tiers
 d'orge, évalués pareil-
 lement. 1516

Produit total. 13016 l.

Dépense ci-dessus. 6750

Produit net. 6266 l.

Selon cette évaluation même,
 une

une ferme de 300 arpens rendroit donc encore 6 à 7000 livres par an de profit net. A la vérité, j'ai supposé qu'on feroit deux récoltes de froment consécutives; & je suis persuadé que toute terre en France les pourroit porter, après avoir été six ans en herbagés, & améliorée durant ce tems par les fumiers; mais quand il y en auroit de trop légères pour cela, une récolte de navets qu'on pourroit faire entre la moisson du froment & les mars suivans, équivaldroit bien à cette différence.

Résumé & éclaircissemens.

JE m'attends bien qu'on pourra penser que c'est trop astreindre l'Agriculture à un système particulier, que de vouloir enclorre des

I. Partie.

F

terres de toute espece , & en fermer toujours une certaine quantité en herbages artificiels , une autre en orge , & une autre en froment deux années de suite ; excluant les jacheres , qu'on avoit toujours regardées comme nécessaires à la préparation des terres pour le froment ; excluant les seigles , & sur-tout les avoines employées par-tout à la nourriture des chevaux ; ne faisant mention d'aucunes pâtures , quoiqu'il soit difficile à croire que les bestiaux de toute espece puissent être toute l'année nourris sainement à l'étable , & qu'on ne donne point la méthode d'y employer les fourrages artificiels ; ne se servant que de chevaux aux travaux dont on donne le plan , & semblant en exclure les bœufs ; & ainsi de beaucoup d'autres points sur lesquels on se seroit sans doute ex-

pliqué plus au long , si on eût prétendu donner un système complet d'Agriculture : mais on ne s'est proposé de donner qu'un essai d'amélioration par les moyens qu'on a déduits , qui sont :

1°. La rectification de toutes les terres par leurs mélanges , & la juste application des divers engrais connus.

2°. La clôture de tous les champs , & division de toutes les fermes en enclos séparés & fermés.

3°. L'emploi de la moitié ou des deux tiers des terres en herbages artificiels.

4°. La succession alternative de la culture , d'herbage en labour , & de labour en herbage , ordre qui entretient & augmente leur fertilité.

5°. La nourriture d'un plus grand nombre de bestiaux , &

consommation entière des fourrages sur les fermes , pour l'engrais des terres.

Aucun de ces principes n'est nouveau , même en France ; j'y ai vû un Livre écrit en 1600 , & dédié à Henri IV , par le sieur de Serres , Seigneur de Pradel , intitulé , *Théâtre d'Agriculture* ; il recommande les luzernes & fainfoins , & en décrit la culture ; il dit qu'elles se coupent cinq à six fois par an , & les regarde comme si avantageuses , qu'il les appelle *les merveilles du ménage* ; il recommande expressément la clôture des terres , & prétend que l'utilité en étoit dès-lors si reconnue , que les paysans appelloient un champ bien enclos , *la piece glorieuse du Domaine* ; il parle des grands effets de la marne , de la chaux , des cendres , & recommande ces engrais ; enfin il paroît

avoir connu presque tout ce qu'on fait encore de mieux en Agriculture : mais le Livre est un *in-folio* de plus de mille pages, qui n'a point été lu ; & on feroit des bibliothèques de tous ceux de ce genre, qui sont pareillement restés inutiles ; car les Cultivateurs ne lisent guère, & ce n'est pas de gros Livres qu'il leur faut : c'est un inconvénient qu'on a cherché à éviter, & qui fait supprimer tous les détails que quelques personnes pourroient désirer.

Qu'on essaye seulement de cultiver d'après les principes ci-dessus établis, & qu'on en varie l'application, suivant les circonstances & ses propres lumières.

Si on n'ose risquer les frais considérables des engrais divers sur toutes ses terres, qu'on n'en mette que sur quelques champs ; si on ne veut pas faire la dépense de les

enclore & diviser toutes à-la-fois , qu'on en enclose une partie , & qu'on la subdivise dans la suite à mesure qu'on s'en trouvera bien.

Si l'emploi de la moitié ou des deux tiers des terres en herbages artificiels , paroît d'abord excessif , qu'on y mette quelques-unes de ses meilleures pieces , & des plus mauvaises ; & selon le produit & le débouché qu'on en trouvera au-dedans ou au-dehors , on en ajoutera de nouvelles : mais c'est en général une sorte de manie à tous les Fermiers (*a*) , de penser ne pouvoir faire trop de froment ; & quelques-uns se croiroient des-honorés s'ils ne feroient pas leurs deux soles complettes en grains , quand même ils n'auroient pas le tems de leur donner toutes les fa-

(*a*) Elle subsiste pareillement encore parmi quelques Fermiers d'Angleterre.

çons requises. Ce préjugé a passé aux Propriétaires, qui la plupart les y obligent dans leurs baux; ainsi c'est eux qu'il faut commencer par détromper, les assurant bien que ce sont ces récoltes de grains trop successives sur des terres mal cultivées qui les épuisent; & que ce sont les années en pâtures, & prés naturels ou artificiels, qui les améliorent, par le double moyen du repos & du fumier des bestiaux qu'ils mettent à portée de nourrir; plus on fera d'abord de ces herbages artificiels, plus l'amélioration ira vite: c'est tout ce qu'on peut assurer.

Les Fermiers ne doivent pas s'allarmer de l'étendue de granges & bâtimens qu'ils pourroient penser nécessaire pour ferrer la prodigieuse quantité de fourrages qu'ils doivent recueillir dans cet ordre de culture; car les fourra-

ges de toute espece mis en meules , bien faites & bien couvertes de paille , se conservent plusieurs années aussi parfaitement que sous des toits : il en est de même des grains , lorsqu'on est dans le cas d'en vouloir garder dans les années abondantes où ils sont à bas prix ; ils s'y conservent beaucoup mieux qu'en aucun grenier ; le seul danger est que les souris ne s'y mettent , ce qu'on peut prévenir par plusieurs moyens ; ainsi toute l'augmentation qu'il pourroit y avoir à faire dans les bâtimens , seroit pour loger le surplus des bestiaux , & ceux-là se bâtissent à peu de frais dans la plûpart des Provinces.

Quant à la maniere de nourrir les bestiaux de ces fourrages artificiels , durant l'hyver il n'y a aucun inconvénient de les en nourrir au sec ; vers la fin d'A-

vril ou au commencement de Mai, on peut commencer à leur en donner en verd ; mais il ne faut pas trop se presser, de peur de les dégoûter du sec, avant que les herbages ne puissent leur fournir assez de verd : on fauche alors tous les jours ce qui est nécessaire à leur consommation, & on le leur donne à l'étable en plusieurs fois, avec la précaution, comme on a dit., de le mêler d'abord avec de la paille, de peur qu'ils ne le mangent trop avidement. Cette nourriture est si bonne, que les chevaux & les bœufs de labour s'entretiendront aussi vigoureux, & rendront autant de service, que s'ils étoient nourris de foin & d'avoine ; le travail prévendra d'ailleurs tout danger d'une nourriture si succulente.

Les vaches à lait pourront être nourries de même à l'étable sans

inconvenient , & n'en feront que plus fraîches & plus abondantes : les chaleurs & les mouches les fatiguent dans les pâtures , & diminuent la quantité de leur lait ; il ne faut que leur faire prendre l'air régulièrement deux fois par jour en les menant à l'eau : c'est ainsi qu'on les nourrit en Flandre , & on fait que c'est avec succès.

A l'égard du jeune bétail , il faut leur en donner moins , le mêler avec de la paille , & les sortir un peu davantage.

Les moutons doivent être en été parqués en plein air , au coin d'un des enclos , de manière qu'ils ayent assez d'espace pour se remuer ou reposer à leur aise ; on les y nourrit pareillement de verd dans la crêche ou ratelier , & ils s'en trouvent très-bien , pourvû qu'on ne leur en donne pas trop

à-la-fois , & qu'on y mêle d'abord un peu de fourrage sec.

Il faut aussi avoir soin qu'ils y soient bien séchement , tant pour leur santé , que pour leurs laines ; & pour cet effet , le Berger doit tous les deux jours , ou même tous les jours , répandre de la terre nouvelle sur le terrain du parc , l'y apportant à la brouette ; leur fumier se mêle avec cette terre , & élève petit-à-petit le terrain de plusieurs pieds d'un engrais très-précieux.

On peut les y nourrir de même tout l'hyver au sec ; mais alors il faut que le parc soit couvert , pour les garantir de la pluie , & il est aisé , en le pratiquant en long , de le couvrir avec de la paille.

Les cochons peuvent se nourrir à la basse-cour , & sous le toit à l'ordinaire ; ou on peut les parquer comme les moutons ,

avec pareil soin d'apporter de la terre nouvelle sur le terrain , tant pour leur salubrité , que pour augmenter leur fumier ; on les y nourrit parfaitement de trefle fraîchement coupé , qu'on ne leur donne qu'à mesure qu'ils le mangent , afin qu'ils n'en gâtent point ; cette nourriture leur convient fort , & les engraisse parfaitement ; ce sera , si on s'y prend bien , un article d'un produit considérable.

Vers la fin de Mai , un peu plutôt ou plus tard , selon le climat & l'année , on fera la première coupe de tous les prés artificiels destinés à mettre en foin ; & pour peu que la saison ne soit pas trop contraire , ils repousseront aussitôt ; de sorte qu'au bout de quelques jours , on pourra , si on le juge à propos , mettre les bestiaux en pâture dans quelques-uns des enclos , réservant les autres en re-

gains ; cependant je conseillerois plutôt de les y réserver tous , du moins pour une seconde coupe ; d'autant que l'herbe croît toujours mieux , & plus vite après avoir été fauchée que pâturée ; on pourra la faire vers la fin de Juin ou le commencement de Juillet , & sitôt , comme on a dit , qu'ils seront fleuris.

Après cette seconde coupe , on peut mettre les bestiaux en pâture , sur tous ou partie de ses enclos , pourvû que ce ne soit pas leur première année , & qu'on ne les y laisse pas entrer dans les tems pluvieux , où ils pétriroient la terre trop molle. Les cochons peuvent être mis en pâture avec le gros bétail , moyennant la précaution d'un anneau dans le nés ; & les moutons ensuite , parce qu'il leur faut l'herbe plus courte , & qu'il y en aura assez pour eux , où

les autres n'en trouveront plus.

Le grand danger de faire pâturer ainsi ces enclos, est pour les haies, quand elles sont encore jeunes; toutes sortes de bestiaux aiment alors à les brouter; cela les rabougrit absolument, & il est important de les conserver d'une belle venue, pour le couvert & l'abri qu'elles doivent procurer dans la suite; c'est pourquoi les Fermiers en Angleterre entourent communément leurs haies vives de haies seches, faites à peu de frais de branchages soutenus de piquets; on pourroit prendre cette précaution en France, par-tout où le bois seroit commun, jusqu'à ce que la haie fût assez forte pour se passer de cette défense.

Des Jachères.

DANS l'ordre des cultures, j'ai proposé de faire deux récoltes consécutives de froment, après celle d'orge. On peut objecter que c'est trop peu de deux labours pour le froment; & en effet, M. Duhamel pose pour principe, & avec grande raison, que les fréquens labours, brisant & divisant la terre, favorisent puissamment la végétation; mais si cette division est déjà faite par un mélange convenable de terres diverses, ainsi qu'on a éprouvé que c'est leur effet, il n'y faudra plus autant de labours; c'est pourquoi je ne puis m'empêcher de croire que le meilleur, & presque l'unique moyen de tirer parti de quelque terre que ce soit, est de la

mêlanger avec toute autre terre ou matiere qui contienne les qualités qui lui manquent , & forme du tout un lit convenable à la végétation. Une infinité d'expériences ont prouvé en Angleterre, que ce mélange peut rendre fertile la terre auparavant la plus stérile : & sans doute il est avantageux aux hommes que la fécondité de toutes les terres ait été accordée à leur industrie, plutôt qu'à quelques especes particulieres ; ils sont ainsi les maîtres de fertiliser toute la surface du globe qu'ils habitent , par les mélanges qu'ils font par-tout à portée d'y faire , avec plus ou moins de travail ; tandis que naturellement elle ne l'eût été que par places peut-être assez rares.

Cependant je ne dispute pas l'avantage d'une année de jacheres , pour préparer la terre

au froment par les labours fréquens qui la tiennent ouverte aux influences de l'air , du soleil , des rosées , des pluies , des neiges & des gelées , en même tems qu'ils détruisent les mauvaises herbes ; c'est pourquoi si quelques - uns préfèrent de conserver cette pratique , loin de les désapprouver , je leur indiquerai la maniere de s'y prendre , pour ne perdre néanmoins aucune année de récolte sur les terres.

*Ordre de culture admettant les
Jacheres.*

JE suppose que le Fermier ait un bail de vingt ans pour trois cens arpens ; au lieu de les diviser en douze ou en dix-huit , comme il a été dit , qu'il les divise en vingt enclos de quinze arpens chacun

par six fossés en large , & cinq en long , suivant la figure ; cela n'augmentera pas la dépense de 100 livres.

Qu'il mette dix de ses enclos en herbages artificiels , de l'espece qu'il jugera le mieux convenir à son terrain , & qu'il essaye , s'il veut , de toutes ; la variété n'en fera qu'avantageuse pour les bestiaux , & il en sera quitte pour se fixer , s'il est nécessaire , à celle qui réussira le mieux ; qu'il mette les dix autres en labour , changeant tous les ans deux enclos de l'un en l'autre , moyennant quoi , chacun des vingt fera successivement cinq ans en herbages , & cinq ans en labour ; & nous allons voir quelle sera la disposition de ses terres durant ces cinq années de labour.

Suite des labours durant cinq années.

DEUX enclos d'herbage seront labourés l'automne de leur cinquième année, pour rester en jachère tout l'hiver, & on y pourra mener les moutons, en gardant soigneusement les haies.

Au printemps, on leur donnera un second labour, & en Avril on en semera un des deux en navets, qu'on pourra faire manger aux moutons & autres bestiaux durant l'été dans le champ même; ils y détruiront en même tems les mauvaises herbes avant qu'elles montent en graine, & donneront à la terre une excellente préparation pour le froment. Le second enclos, supposé qu'on ne juge pas à propos de les mettre tous deux en navets, sera semé en pois,

feves , lentilles , vesces , ou autres légumes , qu'on peut faire manger pareillement aux bestiaux dans le champ , ainsi que les Fermiers le pratiquent en Angleterre , quand ils jugent cet engrais nécessaire ; cependant , comme dans le cas présent , il ne le sera pas , on les pourra recueillir ; & de l'une & de l'autre façon , le froment réussira ensuite aussi-bien que si la terre étoit restée en repos , d'autant que c'est le propre de ces légumes , de conserver sa surface fraîche & meuble , & d'en détruire les mauvaises herbes.

Soit navets ou autres légumes , & soit qu'ils soient mangés dans le champ ou recueillis , ils vaudront au moins 50 liv. l'arpent , s'ils sont bien faits , & qu'on en sache tirer le parti convenable.

Le chanvre & le lin réussissent parfaitement bien la première an-

née d'un herbage défriché , pourvû que la terre en soit parfaitement ameublie ; ainsi , pour peu que le sol soit bon , & que la terre ait un peu de fond , on peut en mettre sur un des deux enclos ; la récolte en est très-avantageuse , & ils laissent la terre en bon état , tant de leur nature , que par la culture préalable qu'ils exigent : ils l'épuisent néanmoins un peu plus que les légumes ; mais ces herbages défrichés sont si fertiles , que souvent le froment y viendrait trop fort , s'il n'étoit précédé de quelqu'autre récolte.

SECONDE ANNÉE DE LABOUR.

A mesure que les diverses récoltes seront faites , on donnera le troisieme labour aux terres , & ensuite le quatrieme pour les semer en froment , avec les précautions qu'on a détaillées.

TROISIEME ANNÉE DE LABOUR.

Aussi-tôt après la récolte du froment, les deux enclos seront labourés pour passer l'hyver en jachere ; on les relabourera au printemps pour les semer en orge ou en avoine , comme on voudra , & la récolte en fera très-confidérable.

QUATRIEME ANNÉE DE LABOUR.

Dès que ces grains seront cueillis, on labourera les deux enclos pour passer l'hyver en jachere ; & comme ces terres auront déjà porté trois récoltes , il sera bien d'y mettre par arpent douze ou quinze tombereaux de fumier préparé avec de la terre , comme il a été prescrit ; on donnera un second labour au printemps , & on semera des navets ou autres légumes, dont on a parlé ; le chan-

vre & le lin réussissent mieux la première année du défrichement ; ainsi on ne conseilleroit pas d'en mettre celle-ci.

Mais une chose que les bons Fermiers pratiquent souvent , c'est de semer du trefle avec l'orge ou l'avoine de la troisième année ; ils le font paître l'automne , quand ces grains sont recueillis , ils y font une abondante récolte en Mai ou Juin de l'année suivante ; après quoi , ils le font encore paître à leurs bestiaux jusqu'au moment de les labourer à la fin de l'été ; ces bestiaux s'y engraisent merveilleusement , ainsi que le terrain par leur fumier.

CINQUIÈME ANNÉE DE LABOUR.

Soit que les deux enclos aient été mis en légumes ou en trefle , on leur donnera deux labours l'automne , pour les semer en fro-

ment , qui réussira parfaitement ; souvent même il réussit avec un seul ; mais je conseillerois toujours d'en donner deux , & on est sûr d'en être amplement payé.

Après la récolte du froment , les deux enclos ayant été cinq années en labour , seront labourés l'automne , & semés en tel herbage artificiel qu'on jugera convenable , pour y rester cinq ans , au bout desquels ils seront remis en labour pour cinq autres années.

Par cette succession , qu'on peut observer invariablement , il y aura tous les ans dix enclos en herbages artificiels , quatre en froment , quatre en chanvre , lin , navets , pois , fèves , lentilles , vesces & autres productions utiles , & deux en orge ou avoine. Ce qui pourroit s'opposer à cet arrangement , c'est que le trefle ne dure guère que trois années ,
&

& qu'à la cinquieme il ne s'en trouvera presque plus : mais voici comment on pourra l'y entretenir.

La premiere année on le coupera pour la nourriture des bestiaux, en verd, & ensuite en sec ; la seconde année on y fera encore une coupe ou deux selon le tems, après quoi on le laissera monter en graine ; & quand elle sera parfaitement mûre, on y mettra les bestiaux l'automne. Ils fouleront la semence dans la terre, qu'ils enrichiront d'ailleurs de leur fumier ; & s'ils ne mangent pas alors une partie des tiges trop endurcies du trefle, on les y mettra au printems, où ils les mangeront volontiers quand les gelées & les pluies les auront attendries. S'il en reste sur le terrain, on l'en nettoiera soigneusement, & on aura ensuite une coupe ou deux très-abondantes ; après quoi, on

le laissera encore monter en graine, & de même les années suivantes. On aura ainsi chaque printems un plant de nouveau trefle avec l'ancien ; à la cinquieme année il sera inutile de le laisser monter en graine, & on le fauchera ou fera pâturer à l'ordinaire pour le labourer l'automne.

Le cas de la luzerne & du sainfoin est tout opposé : j'ai recommandé de les semer seuls l'automne, quand ils doivent rester six ans de suite ou davantage ; mais s'ils ne restent que cinq ans, comme ils ne sont pas, ainsi que le trefle, en plein rapport la première année, je conseillerois de les semer avec le froment de la cinquieme année, soit en même tems que lui, soit au printems, comme on fait le trefle en Flandre, en passant le rouleau par-dessus ; ils restent cette première

année trop foibles pour nuire au froment , & se fortifient pour être en plein rapport l'année suivante, qui est leur première d'herbage.

Du Seigle & des Avoines.

J'AI dit que je ne conseillois ni l'un ni l'autre , parce que le froment & l'orge rendroient beaucoup davantage , & que je prétendois que toutes les terres du Royaume pourroient être améliorées au point d'en porter , même les landes de Bordeaux ; cependant par-tout où on trouvera que la plus grande quantité de seigle compenfera avec quelque avantage la différence de son prix à celui du froment , on fera bien d'en semer ; mais je crois que cela arrivera rarement.

A l'égard de l'avoine , comme

on est presque par toute la France dans l'usage d'en nourrir les chevaux, & que néanmoins elle est presque toujours à meilleur marché que l'orge, ceux qui craindront que le changement ne fût sujet à quelques inconvéniens, gagneront encore à semer de l'orge pour le vendre & acheter leur avoine; quand plusieurs en auront fait autant, elle deviendra plus rare, & on adoptera l'usage de l'orge qui vaut mieux; ou si on continue de préférer l'avoine pour les chevaux, elle renchéra aux dépens de l'orge; alors le laboureur reviendra à en semer, & en recueillera autant sur un arpent d'herbage défriché, que sur quatre de l'ancienne culture.

C'est ainsi qu'en général, il faut que chacun fasse librement & hardiment de son terrain, l'emploi qu'il juge clairement lui devoir

rappporter davantage, fans jamais dire : Si tout le monde en fait autant, qu'en ferons-nous? ou, Si personne n'en seme, où en trouverons-nous? Dans un pays abondant comme la France, où tout doit se communiquer, on doit trouver de tout avec son argent; toute production doit prendre naturellement le niveau de son prix proportionné à son utilité, rareté, difficulté; & tout sage laboureur doit donner la préférence à la culture de la production, dont le prix combiné avec la nature de son terrain, & les frais, lui promet plus de profit.

La défense de l'augmentation des vignes deviendroit alors inutile; car la culture des grains & des herbages seroit généralement plus profitable, & toujours plus assurée.

De l'usage des bœufs pour les labours.

SI je n'ai employé que des chevaux dans le plan des travaux que je propose , ce n'est pas que je préfère leur usage à celui des bœufs ; mais , parce qu'étant de plus grande dépense , je n'ai pas voulu qu'on me soupçonnât de chercher à la diminuer pour augmenter les produits dans les calculs que j'en ai donnés.

M. Quesnay le fils , dans la comparaison qu'il fait du travail des uns & des autres , à l'article *Fermiers*, donne hautement la préférence à l'usage des chevaux ; & il a raison eû égard à la manière dont on employe les bœufs presque par toute la France ; car , ainsi qu'il l'observe très-bien , on

les met tout l'été dans de maigres pâtures, où ils se fatiguent à chercher une nourriture à peine suffisante pour les faire vivre, & non à leur donner de la vigueur pour le travail; le peu de fumier qu'ils font, répandu dans ces vastes terrains, n'y est d'aucune utilité; & il ne reste que celui de quelques mois d'hyver, où ils n'ont que des pailles pour leur nourriture.

Mais si par le moyen des herbages artificiels ils étoient nourris toute l'année à l'étable, l'été en verd, mêlé d'abord avec un peu de paille, comme j'ai dit, & l'hyver en foin & paille, avec de bonnes litieres pour reposer, ils seroient en état de faire presque autant d'ouvrage que les chevaux; car si leur travail est plus lent, ils peuvent le supporter plus long-tems; ils seroient en toute

faison deux attelées , depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit , moyennant deux heures de relâche à midi , & quatre dans les chaleurs de l'été , où ils trouveroient à l'étable une bonne nourriture & le repos ; ils y feroient pour le moins autant de fumier que des chevaux ; & au bout d'un certain tems feroient excellens à engraisser pour le boucher , ce qui est une grande ressource que les autres n'ont pas.

Si j'avois donc à donner la préférence , ce seroit au labour des bœufs ; cependant je ne conseille de changemens , que ceux que je crois absolument nécessaires ; ainsi chaque Province peut s'en tenir à son usage ; mais je pense qu'en celles où on se sert de chevaux , on feroit bien d'employer à leur place de bonnes & fortes jumens , puisque les herbages artificiels

donneront la facilité d'en nourrir davantage, & d'élever leurs poulains à peu de frais ; c'est ainsi qu'il se pratique en plusieurs lieux d'Angleterre, & par-tout en Flandre & en Hollande, où on fait l'opulence des Fermiers.

Pour confirmer tout ceci, j'ajouterai le calcul d'une ferme de trois cent arpens dans l'intérieur du Royaume, labourée par des bœufs, & disposée, comme j'ai dit, en vingt enclos, alternativement cinq ans en labour, & cinq en herbages ; & je continuerai d'y porter la dépense au plus haut, & le produit au plus bas.



Dépense annuelle d'une ferme en vingt enclos, successivement cinq années en herbage, & cinq en labour.

QUOIQUE j'aye avancé que les bœufs nourris comme ci-dessus, feroient presque autant d'ouvrage que des chevaux, je mettrai, pour éviter toute dispute, deux bœufs pour un cheval; & quoiqu'on ait vû ci-dessus, qu'un arpent d'herbage artificiel nourrit trois bœufs toute l'année, j'en mettrai néanmoins un pour chacun; ainsi douze bœufs à un arpent chacun à 25 liv. couteront de nourriture. 300 l.

Nourriture & gages de trois chartiers à 300 liv. chacun 900

Nourriture, &c. de

DES TERRES. 155

trois garçons à 150 liv. 450 l.

Charron, Bourrelier,
Cordier, & Marchand
de fer. 500

Fermages, tailles &
impositions de l'année. . 3600

30 septiers de fro-
ment pour semences de
60 arpens à 15 liv. . . . 450

15 septiers d'orge ou
d'avoine pour semences
de 30 arpens à 7 liv. . . . 105

Frais de moisson &
engrangemens de 60 ar-
pens de froment à 5 liv.
10 sols. 330

Frais *idem*, de 30 ar-
pens d'orge ou avoine à
2 liv. 60

Un batteur à l'année. 300

Faux frais & accidens. 300

Total des frais de l'an-
née. 7295 l.

Produit annuel de ladite ferme.

150 arpens d'herbages à 25 liv.
l'arpent tous frais faits. . 3750 l.

60 arpens de froment
à six septiers & demi l'ar-
pent, font 390 septiers
à 15 liv. 5850

30 arpens d'orge ou
avoine à six septiers &
demi, font 195 septiers
à 7 liv. 1365

60 arpens de navets,
pois, féveroles, vesces,
lentilles, chanvre & lin;
(j'ai dit que chaque ar-
pent de ces productions
pourroit rendre l'un dans
l'autre 50 liv. & c'est les
mettre au - dessous de
leur valeur; cependant
comme je n'ai porté en

dépense ni leurs semences , ni les frais de leurs cultures , n'ayant rien qui puisse me régler sur cette supputation en France , je pense laisser de la marge , en mettant chaque arpent l'un dans l'autre à 30 livres tous frais faits) cela fait pour 60 arpens. 1800 l.

Total. 12765 l.

Dépense ci-dessus. 7295

Produit net de la ferme , tous frais déduits. 5470 l.

Selon ce calcul , tout Propriétaire qui fait cultiver ses terres par des Métayers , n'auroit donc qu'à faire la dépense d'enclôre , diviser & faire cultiver chacune de ses fermes en la maniere ci-dessus , & retirant ensuite la moitié du produit , ainsi qu'il se prati-

que avec les Métayers, il auroit plus de 6000 livres de revenu clair & net par chaque trois cens arpens ; ce qui je crois est fort différent de ce qu'aucun en retire maintenant.

Le Métayer ayant de son côté les 2400 liv. du prix du fermage à déduire de sa dépense, elle ne seroit plus que de 4895 liv. qui déduites de 6382 liv. moitié du produit, resteroit 1487 liv. de profit net, ce qui est plus que ne retire maintenant aucun Métayer d'une telle étendue de terres ; sans compter que, travaillant avec leur famille, ils épargnent une grande partie des frais des valets.



*Nouvel exemple qui confirme ce qui
a été dit.*

J'AI toujours évité de citer aucun exemple tiré d'Angleterre , pour n'appuyer mes calculs que sur ce qui est connu en France : voici donc un fait rapporté par l'Auteur *des Prairies artificielles* , qui diminuera l'incrédulité qu'on pourroit avoir aux espérances que je me crois fondé à donner.

Il dit qu'un particulier en Champagne (& je m'imagine que c'est lui-même) entreprit de faire valoir une ferme à lui de deux cens vingt-cinq arpens ; dans ce corps de ferme , il y avoit dix à douze arpens , tant prés que marais , qui ne nourrissoient que cinq ou six vaches , & environ une trentaine de moutons ; il y ajouta petit-à-

petit des sainfoins jusqu'à la concurrence d'un quart de son terrain en herbage naturel & artificiel, & augmenta à mesure le nombre de ses bestiaux; enfin, par l'engrais seul de leur fumier qu'il répandoit à l'ordinaire sur les trois autres parties de ses terres, il les améiora au point de pouvoir louer sa ferme au quintuple du prix qu'elle l'avoit jamais été. Entre autres une piece de vingt-quatre arpens de cètte ferme fut améiorée, par ces seuls moyens, au point de produire des récoltes de froment de quinze fois la valeur de celles de seigle qu'on y avoit toujours faites.

L'Auteur ajoute que ces épreuves avoient couté beaucoup plus qu'il ne seroit nécessaire maintenant que la route est frayée, surtout ayant été obligé d'ajouter des bâtimens pour les bestiaux,

& que néanmoins il avoit toujours retiré douze , quinze , & vingt pour cent par an de ses avances.

Ce succès est remarquable en France , où ces sortes d'améliorations ne sont encore guère connues ; cependant je laisse à penser combien ce Propriétaire auroit encore augmenté sa ferme au-delà , s'il eût enclos & divisé ses terres , s'il les eût améliorées par les engrais & les mélanges convenables ; enfin , s'il en eût mis la moitié tout-d'un-coup en herbages artificiels ; & augmentant à proportion ses bestiaux , s'il eût employé leur fumier conditionné avec les foins que j'ai recommandés.

On peut faire , en quelque Province de France que ce soit , l'épreuve de ces moyens d'amélioration , & bien-tôt tout le Royau-

me fera convaincu de leurs avantages , en la voyant s'enrichir & se peupler en peu d'années , tandis que les autres resteront dans l'état languissant où elles sont pour la plûpart réduites.





SECONDE PARTIE.

AVANTAGES ECONOMIQUES de notre Culture dans le Royaume.

Augmentation de la quantité des Grains.

PEUT-ESTRE on dira que je propose de mettre trop de terres labourables en herbages, & trop peu en grains nécessaires à la nourriture des hommes; mais on ne fera pas cette objection, si on considère que dans une ferme de trois cens arpens, selon la culture ordinaire par tiers, qui est réputée plus avantageuse que par moi-

tié, on ne met par an que cent arpens en froment, cent arpens en avoine, & le reste en jachères à-peu-près inutiles; & selon celle-ci cent arpens en froment, cinquante en orge, & cent cinquante en herbages; & qu'il y a par conséquent autant d'arpens en froment dans l'une que dans l'autre, avec la différence, qu'on éprouvera que les nôtres ainsi améliorés & disposés en rendront beaucoup davantage.

De plus, si par ces mêmes moyens, la moitié, & plus peut-être, des terres labourables de France maintenant incultes, ou trop maigres pour porter du froment, se peut améliorer au point de rapporter autant de bled que les autres; la quantité de grains, loind'être diminuée dans le Royaume, y seroit augmentée au point, non seulement de suffire à sa con-

sommation , mais d'en fournir encore une partie considérable pour l'exportation ; c'est ce que nous allons montrer par le calcul suivant.

Il paroît par la nouvelle carte de la France levée géométriquement par ordre du Roi , que le Royaume contient au moins cent trente millions d'arpens : qu'on en retranche plus de la moitié pour les vignes , prairies , bois , montagnes , rivières , chemins , emplacements des villes , des villages , &c. on peut bien supposer qu'il en reste soixante millions , qui , moyennant les améliorations que je propose pour une partie , seroient propres à la culture des grains , légumes & herbages (a).

(a) M. de Vauban compte plus de cent quarante millions d'arpens dans le Royaume , dont il suppose quatre-vingt-un millions en terres labourables , outre les prés , vignes , bois , &c. non compris la Lorraine.

Que de ces 60 millions , il n'y ait tous les ans que vingt-quatre millions , ou un peu plus du tiers , d'employés en grains de toutes sortes , & qu'enfin chaque arpent l'un dans l'autre ne produise que cinq septiers , ce qui est aussi bien modique , le produit total fera néanmoins de cent vingt millions de septiers (*a*).

Maintenant , si on estime la population actuelle de France à vingt millions (*b*) d'hommes , leur nourriture à trois septiers par homme montera à soixante mil-

(*a*) Dans l'Encyclopédie , à l'article *Bleds* , on ne compte que trente-six millions d'arpens cultivés en grains , dont douze en froment , douze en mars , & douze en jachères , & on n'estime la récolte annuelle de froment qu'à quarante-cinq millions de septiers.

(*b*) M. Dupré de Saint-Maur n'estime la population actuelle de France , qu'à environ seize millions d'hommes , & la récolte , année commune de froment , qu'à trente-sept millions de septiers.

lions de septiers par an , & mettant en sus trente millions de septiers pour la nourriture des bestiaux & volailles , évaluations l'une & l'autre trop fortes ; il restera néanmoins encore trente millions de septiers à exporter. Nous les évaluerons à 10 liv. le septier de grain l'un dans l'autre , prix moindre d'un tiers que celui auquel on compte que l'Angleterre vend tout le grain qu'elle exporte ; il ne résulte pas moins une somme de trois cens millions de cette exportation annuelle.

Mais , si chaque arpent , l'un portant l'autre , en rendoit près de dix septiers , (& je pense que par cette culture , il en approchera plus que de cinq) à quelle somme immense en iroit l'exportation ?



Multiplication des bestiaux.

SI l'Agriculture est , comme on voit , défectueuse en France quant au produit des grains , puisque presque tous les ans , loin d'en exporter , elle est au contraire obligée d'en tirer beaucoup de l'Etranger ; elle l'est encore bien davantage sur l'article des bestiaux. Il est certain qu'il n'y a pas entre autres la dixieme partie des moutons qu'il y a en Angleterre. La différence n'est peut-être pas si grande quant au nombre des chevaux , des bœufs , des cochons , &c. Mais aussi la France est beaucoup plus considérable , & par l'étendue de son territoire , & par sa population. Il est donc certain que le nombre des bestiaux y est infiniment disproportionné à l'un
&

& à l'autre. Or le seul moyen de l'augmenter est de multiplier les fourrages ; & on doit d'autant plus s'y porter , que les terres en seront améliorées , & produiront , après avoir été en herbages , de plus grandes récoltes en grains.

Que des soixante millions d'arpens cultivés par notre méthode , il y en ait donc vingt-quatre millions , comme on a dit , en grains ; six millions en chanvres , lins , navets , & légumes ; & que les autres trente millions soient en prairies artificielles , ils suffiront , avec les pailles des grains pour nourrir le nombre de bestiaux ci-après.

Huit millions d'arpens pour les chevaux à deux par arpent. 16 millions.

Huit millions pour bœufs à 3 par arpent. . . . 24

Douze millions pour

II. Partie.

H

170 AMELIORATION

les moutons à douze
par arpent. 144

Deux millions pour
les cochons à 10 par
arpent. 20

204

Trente millions d'arpens en herbages , avec les pailles des grains , nourriront donc deux cens quatre millions de gros & menus bestiaux ; nombre prodigieux & d'une valeur immense ; & cela sans compter tous ceux qui pourront être nourris dans les montagnes , les bois , bas prés & autres terrains non compris en notre culture.

Il est donc évident que si cette culture étoit adoptée , les grains & les bestiaux seroient fort multipliés en France : outre l'exportation considérable qui s'en pourroit faire , chaque habitant du

Royaume seroit bien nourri, bien vêtu, & dans l'abondance. Les enfans trouveroient à se marier, & à s'établir de meilleure heure; la population augmenteroit en conséquence; les Manufactures & le Commerce s'accroîtroient à mesure; le peuple seroit riche, & le Monarque puissant.

*Augmentation de la valeur des terres
& des revenus de l'Etat.*

CE n'est pas une chose rare en Angleterre, que les terres bien cultivées produisent en grain ou en fourrage six, huit, dix & douze louis l'arpent, les frais compris: cela va même quelquefois plus loin.

J'en pourrois citer mille exemples, si je ne m'étois prescrit de ne m'appuyer que sur ceux bien

avérés de ce pays-ci même : en voici néanmoins un qui , par sa singularité & sa notoriété , mérite d'être rapporté.

Une société d'Agriculture établie à Dublin , proposa un prix en 1742 , pour celui qui recueilloit la plus grande quantité du meilleur froment sur un acre de terre. Il fut gagné par le sieur Yelverton , qui prouva avoir recueilli 9363 livres (a) de bon froment sur un acre : le fait fut inscrit avec ses circonstances dans les registres de la Société , & fut publié par toute la Grande-Bretagne. C'est environ trente-neuf septiers de Paris , de 240 livres ,

(a) La quantité marquée dans les registres de la Société, est de 668 *stones* 11 livres ; on m'a écrit d'Angleterre que le *stone* dont il s'agit , étoit de 14 livres ; mais ne fût-il que de 12 , cette récolte seroit encore très-extraordinaire.

qui , à 15 liv. comme nous l'avons évalué ci-dessus , font 585 liv. de produit pour un acre d'Angleterre , lequel est plus petit d'environ un seizieme , que l'arpent de cent perches de vingt pieds de Roi. On sent bien qu'une récolte si prodigieuse ne peut fonder aucun calcul ; mais elle prouve du moins à quel point une bonne culture peut porter le produit des terres ; & elle apprend à tout Fermier , que c'est moins l'étendue de terres qu'il met en grains , que l'espece de culture qu'il leur donne , qui décide de la quantité qu'il en recueille.

Les Auteurs Anglois sont pleins de pareils exemples de récoltes extraordinaires d'orge & d'autres grains sur des terres bien préparées : ces faits doivent rendre moins surprenant ce que les Historiens racontent de l'ancienne

fertilité de l'Égypte & de la Sicile ; & expliquent comment le petit territoire de la Judée nourrissoit autrefois un peuple si nombreux (a). Les terres de presque tout pays en feront encore autant , toutes les fois qu'on mettra la même industrie à les cultiver.

L'ordre de culture que j'ai exposé , est démontré si favorable à toute production , que les terres ne rendront jamais moins de trois , quatre , & cinq louis l'arpent , & le plus souvent davantage. A n'évaluer néanmoins l'arpent l'un dans l'autre qu'à 50 liv. par an de produit , les frais non déduits , soixante millions d'arpens ainsi cultivés , donneront un produit annuel de trois milliards ; sans compter celui des prés bas ,

(a) Voyez les Mœurs des Israélites, par M. l'Abbé de Fleury.

des vignes , des bois & des fruits.

Cependant , plusieurs prétendent que le produit entier des terres de France de toute espece , ne passe pas huit cens millions ; d'autres à la vérité le font monter à dix-huit cens , ce qui est fort différent. Je pense que ces deux calculs péchent par les extrémités opposées : mais quand on prendroit le plus fort , on voit qu'il seroit encore bien au-déffous du produit de nos soixante millions d'arpens.

Voyons maintenant l'avantage qui pourroit en résulter pour les revenus de l'Etat , si le Roi jugeoit à propos de changer le système actuel des finances , en une taxe sur les terres à-peu-près semblable à celle que proposoit M. de Vauban.

Sa dixme royale prise en nature sur toutes productions , ayant

été jugée peu praticable & sujette à une infinité d'inconvéniens, elle pourroit être payée en argent, sur la totalité des productions énoncée aux déclarations des Fermiers ou des Propriétaires. Il y auroit bien des moyens, & nullement onéreux, de s'assûrer de leur exactitude, comme le témoignage seul des Curés & Notables de chaque lieu, engagés en conscience, en honneur, & par leur intérêt même d'y veiller, afin que le poids des impositions fût toujours également distribué; & le recouvrement pourroit, comme en Angleterre, en être fait par la Province, & porté au Trésor Royal, sans l'entremise de Commis d'aucune espece, & sans frais à l'Etat.

Ce changement seroit, si on l'ose dire, bien avantageux à tous égards, mais sur-tout pour l'Agric-

culture, qu'il délivreroit des tailles & gabelles, en abolissant tant d'exemptions & de privilèges, qui sont la ruine des peuples.

Sur quoi j'espère qu'il ne sera pas pris en mauvaise part si j'avance que, tant s'en faut que les grands & les riches dussent être exempts aux dépens des pauvres, & réellement aux dépens du Royaume en général; qu'au contraire, ces étendues de bonnes terres qu'ils employent en jardins somptueux & en parcs immenses pour leurs plaisirs, devroient, selon toute raison & justice, être imposées sur le même pied, du moins, que les champs cultivés par les pauvres à la sueur de leur front: car le produit de toute terre est la base naturelle des revenus publics, & tout terrain perdu en luxe & vaine ostentation, loin d'être exempt, de-

vroit plutôt payer une double taxe.

Je prétends même qu'en général ce seroit l'intérêt des riches de concourir à demander qu'il n'y eût plus d'exemptions d'aucune espece ; car leurs Fermiers, surchargés par l'imposition arbitraire & inégale des tailles, demeurent la plupart si pauvres, qu'ils ne peuvent faire les frais qu'exige une bonne culture ; le produit des terres diminue, ils s'appauvrissent de plus en plus, se découragent, & enfin abandonnent leurs fermes ; alors elles restent en friche, & en si mauvais état, qu'aucun Fermier n'ose ensuite s'en charger : cependant la part des impositions que payoient ces fermes abandonnées retombe sur les autres Fermiers, & bien-tôt les réduit à en faire autant.

J'en prends à témoin tout pos-

seigneur de terres, dans l'intérieur du Royaume, qui n'a pas dédaigné de prendre connoissance de ses affaires ; & si quelques-uns ont réuffi par leurs soins à les maintenir en meilleur état, ils ne peuvent ignorer en quelles détresses sont leurs voisins. Ainsi la misere des Cultivateurs retombe enfin sur les Propriétaires, après avoir fait à l'Etat le double tort de laisser les terres incultes, & de diminuer la population. Mais revenons à notre calcul.

Le produit annuel des terres en notre culture étant évalué à trois milliards, si le Roi établissoit la dixme royale en argent, à la vingtieme partie, comme le proposoit M. de Vauban pour le plus bas en tems de paix, elle produiroit 150 millions.

La dixme des bois, des prés

bas , des vignes , des fruits & des maisons , & quelques articles des revenus publics qu'on pourroit conserver comme peu à charge , & sans inconvéniens pour l'Agriculture & le Commerce , produiroient encore plus de 100 millions.

Le Roi auroit donc un revenu clair & net de 250 millions , sans que ses Sujets s'apperçussent , pour ainsi dire , qu'ils payassent rien : & s'il jugeoit nécessaire dans des tems de guerre & de dépenses extraordinaires , de porter la dixme royale jusqu'à la dixieme partie , il auroit 4 à 500 millions ; somme suffisante aux plus grands besoins de la France , & telle que l'Angleterre ne l'a jamais levée dans ses plus extraordinaires efforts. Toutefois , elle seroit peu sentie par les peuples , qui délivrés de toutes autres charges,

payeroient avec joie la dixieme partie de leur récolte, pour vivre des neuf autres en paix & dans l'abondance.

OBJECTIONS.

Je sai que quelques-uns ont soutenu qu'il seroit inutile d'augmenter l'Agriculture en France; parce que ce Royaume est dans une sorte de nécessité de recevoir de l'Etranger quelques denrées en échange des superfluités qu'on est bien-aise de l'engager à en tirer.

Ils disent encore que, si l'Agriculture étoit portée à sa perfection, le prix des grains & des bestiaux y tomberoit au point de rendre bien-tôt la condition des Fermiers, & même des Propriétaires, tout aussi fâcheuse qu'au-paravant.

Et enfin que, quand on pour-

roit en exporter quelque superflu , & en trouver un bon débit chez l'Etranger , ce ne seroit jamais une ressource pour les Provinces de l'intérieur & éloignées de la mer ; lesquelles n'étant point à portée de rien exporter , sont déjà assez souvent embarrassées de leurs denrées , & ne sauroient absolument que faire d'une plus grande abondance.

R É P O N S E S .

On ne pense pas que de pareils raisonnemens puissent faire grande impression dans un pays aussi éclairé que celui-ci.

En effet , par tout la bonne politique , loin de borner l'industrie du Cultivateur , cherche au contraire à l'exciter à la culture des diverses productions qu'il est toujours avantageux de se procurer , tant qu'on le peut , de son

crû ; & c'est toujours par nécessité , & non pour favoriser ou flatter ses voisins , qu'on tire d'eux les diverses marchandises dont on manque pour sa subsistance ou son luxe.

Le prix des grains ne pourroit guère tomber trop bas , ni monter trop haut en France , si leur Commerce y étoit libre , puisqu'apparemment le prix général de l'Europe régleroit à-peu-près le sien : mais quand il arriveroit qu'il diminuât un peu , le peuple cependant bien nourri & bien vêtu , sans rien tirer pour cela de l'Etranger , seroit heureux , feroit des mariages , multiplieroit ; il pourroit même s'enrichir au moins de l'argent qui sort maintenant du Royaume , pour ce qui lui manque de sa consommation. D'ailleurs , le bas prix des denrées diminuant beaucoup celui de la

main-d'œuvre , donneroit ainsi infailliblement l'avantage à toutes ses Manufactures chez l'Etranger.

Les habitans des Provinces de l'intérieur , mettant les deux tiers de leurs terres en herbages , feroient des bestiaux leur principal Commerce , & en tireroient tout au moins autant de profit qu'ils auroient pû faire des grains , s'ils avoient été à portée d'en avoir le débit ; ils pourroient les mener vendre aux foires diverses d'un bout du Royaume à l'autre. D'ailleurs , les Provinces maritimes exportant leur bled à un prix avantageux , en tireroient de l'intérieur , par le moyen des canaux & des rivieres , qui presque partout en facilitent le transport. Les Provinces frontieres en vendroient en Suisse , & en quelques cantons peu fertiles d'Allemagne , qui

maintenant sont obligés de les tirer de Hollande , d'Angleterre , & même du Levant par le Rhin & le Rhône.

Mais il est en France de plus réels obstacles à la prospérité de l'Agriculture , & je hasarderai d'en observer ici quelques-uns.

*Découragement de l'Agriculture
en général.*

JE n'ajouterai rien à ce que M. de Vauban & d'autres Ecrivains après lui , ont si vivement représenté des inconvéniens & des maux qui résultent journellement de l'imposition arbitraire des tailles & autres charges qui portent sur les Cultivateurs ; des Aydes & des Douanes qui coupent diverses Provinces , & arrêtent le transport des productions de l'une

à l'autre ; du prix exorbitant du sel , cet ingrédient si nécessaire à la santé & à la vigueur des hommes & des bestiaux , ainsi qu'à la préparation des semences & des terres. Ces divers obstacles n'ont sûrement point échappé au Gouvernement sage & éclairé , qui , sans doute , a vivement à cœur de les lever aussi-tôt que les circonstances le pourront permettre ; car tant qu'ils subsisteront , l'Agriculture ne peut que languir ; & il sent trop le prix de cet *arbre d'abondance* , pour ne pas s'appliquer à le *cultiver* , & en cueillir avec ménagement le fruit.

On fait pareillement quels inconvéniens résultent pour la culture des terres , du haut intérêt de l'argent , qui , du moins jusqu'ici , n'a guère permis d'en employer à leur amélioration avec quelque apparence d'avantage.

Les profits immenses & les fortunes rapides que font en France les Financiers, & tous ceux qui traitent avec le Roi ou reçoivent ses deniers, dégoûtent de toute autre profession, mais sur-tout d'acheter ou de faire valoir des terres; & comme ils sont les plus grands possesseurs d'argent de tous les Sujets du Roi, ils ont un intérêt commun & immédiat à le faire paroître rare; de sorte que le taux en augmente au lieu de diminuer; & ainsi chacun songe bien plutôt à le faire valoir sur la place, qu'à le répandre sur les terres pour les améliorer.

Un autre mal est la circulation continuelle de toutes les especes vers la Capitale, où elles arrivent par tant de canaux des revenus publics & particuliers, & ne peuvent retourner que lentement, & par filets imperceptibles, dans les

Provinces ; la rareté de l'argent y fait tout languir , cultures & manufactures. Les gens de journées & artisans n'y trouvant plus d'ouvrage , désertent le pays , & vont chercher dans les grandes villes ou à gagner leur pain ou à le mendier dans les rues : quelques-uns même s'expatrient ; & la plûpart sont ainsi perdus pour la Société qu'ils auroient pû servir , si on les eût garantis de la misere.

Enfin l'Agriculture , cette profession si honnête , si estimable en elle-même , & d'ailleurs si utile , ou plûtôt si nécessaire à la prospérité d'un grand Etat , n'ayant encore jamais reçu jusqu'ici aucune marque de la faveur du Prince , n'a pu manquer de tomber dans le mépris chez un peuple poli , jaloux des distinctions & des honneurs , & qui fait tout pour eux.

Tous ces points sont frappans , & si importans pour le Royaume , qu'ils ne peuvent manquer d'être bien-tôt rectifiés , à la gloire du Ministère , qui sera assez heureux pour y réussir.

Mais j'en ajouterai ici quelques autres qui peuvent lui avoir échappé , & qui moins importans que les premiers , ne laissent pas toutefois de nuire chacun pour leur part aux progrès de l'Agriculture ; quoique je ne sache pas qu'aucun Ecrivain en ait jusqu'ici fait mention.

Inconvénient des fermes rapprochées.

PLUSIEURS fermes sont rassemblées en un même village , tandis qu'une partie des terres en sont à une grande distance , comme d'une lieue & plus ; ce qui néces-

fairement en rend la culture défavorable , au point que les Fermiers se contentent la plupart du tems de labourer les terres les plus voisines ; le reste qui en est souvent la plus grande partie , demeure inculte , & forme en plusieurs Provinces de vastes plaines rases , où on ne trouveroit pas un arbre ni un buisson pour donner aux bestiaux le moindre abri ; coup-d'œil véritablement révoltant en un climat tel que celui de la France.

R E M E D E .

Il faudroit que toutes les terres appartenant à un gros Village fussent divisées en fermes séparées , & le Fermier logé au centre de chacune ; qu'ensuite elles fussent encloses & divisées par des fossés munis de haies , & cultivées comme il vient d'être dé-

crit. On verroit alors ces vastes terrains qui ne sont à présent presque d'aucune valeur aux Fermiers, & encore moins aux Propriétaires, rendre en herbages ou en grains 40, 50 & 60 liv. l'arpent; & ces déserts si choquans à la vûe, changés bien-tôt en paysages agréables & abondans.

Inconvénient des baux trop courts.

AUTANT que j'ai pû m'en informer, les baux sont presque par toute la France limités par la Loi, ou par la Coutume, à neuf ans, & souvent à six, & même à trois; celui qui prend une ferme pour un tems si court, pensant bien qu'il n'auroit pas le tems de recueillir les avantages d'une amélioration considérable, ne s'embarrasse pas d'y en faire aucune;

au contraire , il épuise les terres tant qu'il peut , dans l'espérance d'en trouver bien - tôt une meilleure , ou dans l'attente d'être , à l'expiration du bail , mis dehors de la sienne par le Propriétaire ; ainsi il la laisse toujours à son successeur de mal en pis.

R E M E D E .

Si les baux étoient de quinze ou même de vingt ans , & que les Fermiers s'engageassent , au moyen peut-être de quelque indemnité de la part du Propriétaire , à enclore & diviser la totalité des terres de leurs fermes dans les trois ou quatre premières années de leur bail , & y porter les engrais convenables , ils auroient tout le tems d'en recueillir les avantages ; & s'ils s'engageoient pareillement à semer régulièrement leurs différens enclos
alternativement

alternativement en grains & en herbages , ainsi qu'actuellement ils sont presque par-tout obligés à ne pas changer la division de leurs soles , il ne dépendroit plus d'eux de fatiguer & épuiser les terres ; l'abondance des récoltes qu'ils feroient ne leur en laisseroit pas même la tentation.

*Inconvénient du mélange des terres
& héritages.*

LES terres de quantité de Villages & de Paroisses que j'ai eu occasion de voir par moi-même, sont distribuées d'une manière si défavantageuse pour leur culture, qu'on n'auroit pû faire pis , si on l'avoit fait exprès. Naturellement on se seroit attendu à trouver les terres de chaque Propriétaire rassemblées en un même lieu ; mais

loin de-là , si un héritage est de cent arpens , il faut les aller chercher en trente ou quarante places différentes ; quelquefois à une grande distance , où ils sont mêlés avec d'autres par morceaux d'un petit nombre d'arpens , & même de perches quarrées. C'est un extrême inconvénient pour tous ; car il faut que réciproquement chacun passe journellement sur les terres de son voisin pour labourer , semer , moissonner les siennes ; les labours se croisent en différens sens , formant de tous côtés des pointes & des haches qui augmentent le travail , & perdent toujours du terrain : quelques morceaux même sont si petits , qu'ils ne valent pas la peine d'y transporter les charrues aussi souvent qu'il seroit nécessaire.

Il n'y a donc point de Propriétaire qui ne gagnât beaucoup à

changer tous ces morceaux contre d'autres , de maniere que tout son bien fût rassemblé ; car quand même le terrain contre lequel il les échangerait ne seroit pas forcément aussi bon , du moins dans les premiers tems , la liberté que chacun auroit de cultiver , enclore , & bâtir sur son terrain à sa fantaisie , le rendroit bien-tôt d'une toute autre valeur qu'il n'est , & qu'il ne peut être , étant morcelé comme ils sont la plûpart.

R E M E D E .

On sent bien que cette mauvaise distribution s'est établie depuis un tems immémorial , selon que différens hasards ont partagé , retranché , augmenté , réuni les divers héritages ; cela est arrivé par toute l'Europe comme en France : mais quoiqu'on en ait par-tout senti l'inconvénient ,

il n'est nulle part aussi facile d'y remédier qu'on pourroit l'imaginer : car tandis que l'intérêt de chaque Propriétaire les devoit concilier & porter d'eux-mêmes aux échanges ; tel est d'un autre côté l'attachement naturel des hommes au lot de terre que chacun peut avoir reçu de ses peres, qu'il a toujours été nécessaire d'y faire intervenir l'autorité législative.

C'est ce qu'elle a fait avec succès en Angleterre & en Ecosse : on peut s'informer du détail des diverses ordonnances qui y ont été faites pour y parvenir, ainsi que pour partager de vastes communes qui appartenoient à des Villages, & ne leur rendoient pas la dixieme partie de ce qu'elles ont fait après leur division. Le Gouvernement travaille actuellement à en faire autant en

Suède , & à diviser les possessions & fermes trop étendues en plus petites. Il seroit bien à desirer qu'on rendît en France le même service à l'Agriculture , en facilitant l'échange des morceaux de terre & le partage des communes ; & ce ne seroit pas une opération aussi compliquée qu'on pourroit l'imaginer.

Il ne faudroit peut-être qu'ordonner la suspension entiere de tous droits de ces échanges , tant envers le Roi , qu'envers les Seigneurs , durant un certain tems ; & exhorter tous les habitans de chaque lieu d'en profiter pour réunir leurs possessions , en nommant entr'eux un certain nombre d'arbitres & experts Laboueurs , qui rassemblerent tous les divers morceaux de chaque Propriétaire en un seul ou plusieurs à sa portée & convenance , autant que les

circonstances le pourroient permettre ; moyennant quoi , il se feroit tout naturellement & à l'amiable , une grande partie de ces échanges.

D'ailleurs aucune amélioration considérable ne pouvant se faire sans enclore , & les enclos de quelque étendue n'étant guère possibles, sans réunir des morceaux détachés , ou sans échanger ceux qui peuvent s'y trouver enclavés ; ce seroit aux gros habitans , qui y auroient plus d'intérêt , à faire aux petits tel avantage en quantité ou qualité de terrain , ou même en argent , qui pût les déterminer à l'échange.

L'avantage qui en résulteroit pour l'Agriculture seroit plus grand & plus durable que peut-être on ne l'imagineroit : car tous ces petits morceaux étant une fois rassemblés en de grandes pieces

de terre que la plûpart feroient bien-tôt enclore , ne se diviseroient plus. On ne se fait aucune difficulté de vendre un morceau détaché de son héritage ; & comme ils sont presque tous composés en entier de ces morceaux détachés , d'autres ne s'en font point de les acheter : mais personne ne coupera la moitié de son champ , & encore moins de son enclos , pour le vendre , & personne non plus ne se soucieroit de l'acheter ; les héritiers pareillement dans leurs partages se feroient raison en argent ou en rentes , plutôt que de couper leurs champs ou enclos par morceaux ; & ainsi sans aucune contrainte pour l'avenir , l'arrangement ne laisseroit pas d'être permanent.



*Inconvénient de la négligence des
possesseurs des grandes terres.*

IL y a en France beaucoup de terres de grande étendue , dont quelques-unes sont encore possédées par les Princes & la haute Noblesse , & les autres sont passées en d'autres mains , ou tombées en celles du Clergé : mais quels qu'en soient maintenant les possesseurs , il n'y en a presque pas un qui ne les laisse en un entier abandon. Ils ont des Emplois & des Charges à remplir à la Cour , à la Ville , dans les Armées , dans l'Eglise , dans les Finances , & aucun n'a le loisir de s'occuper de ses terres ; ils les donnent à un Fermier général , ou quelquefois à un Régisseur ou Intendant , qui tous n'ont

d'autre objet que d'en percevoir , le mieux qu'ils peuvent , les revenus pour le moment auquel ils en font chargés ; les laissant d'ailleurs au même état , pour ne pas dire pis qu'elles n'étoient il y a plusieurs siècles ; tandis qu'il n'y en a peut-être point qu'on ne pût doubler ou même tripler en peu d'années.

R E M E D E .

Il faudroit que tout possesseur chargeât une personne intelligente en Agriculture ou plusieurs , selon l'étendue de ses possessions , de mesurer d'abord exactement toute sa terre , & en dresser une carte détaillée ; ensuite de former un plan raisonné de son amélioration dans toutes ses parties cultivées ou en friche , eu égard à leur situation , qualité & étendue. Alors il pourroit appliquer

à son exécution une portion de ses revenus , ou emprunter de l'argent pour cet effet sur la terre même ; consacrant toutefois quelques momens de son tems à en voir par lui-même les diverses opérations , au moins une fois par an , pour prévenir la négligence ou la fraude ; & la plupart s'en feroient bien-tôt un amusement.

Quel avantage de faire ainsi vivre une infinité de pauvres Laboureurs & ouvriers qui sont maintenant dans la misère ! de peupler , d'enrichir , d'embellir ses domaines , & doubler en même tems , ou peut-être tripler son revenu ! d'être sûr de laisser ses terres à ses successeurs en un état si différent de celui où on les auroit reçues ! enfin d'en rendre pour soi même la jouissance tout autrement vive , par le spectacle,

si intéressant pour tout Propriétaire, de son propre ouvrage !

Quant à ceux d'un rang trop élevé, ou qui remplissent des Emplois trop importants, pour pouvoir peut-être s'occuper par eux-mêmes de ces soins, que néanmoins les plus grands hommes ont autrefois cru dignes d'eux ; ils trouveront du moins toujours parmi ceux qui leur sont attachés quelqu'un de confiance en état de s'en charger.

Je prendrai sur moi d'ajouter encore ici qu'absolument il faudroit que tous les possesseurs de terres, pour leur propre intérêt, renonçassent unanimement à leurs exemptions, afin que le Roi daignât changer la taille personnelle, c'est-à-dire arbitraire, en une réelle sur toutes les terres sans exception, proportionnellement à leur étendue & leur qualité ; de sorte

que chacun pût connoître exactement ce qu'il auroit à payer , par un cadaſtre qui pourroit être rectifié tous les dix , quinze ou vingt ans , ou ſelon tout autre arrangement convenable au bien général. Les revenus publics en ſeroient augmentés ; les laboureurs & les peuples de la campagne entièrement ſoulagés ; & il n'y a aucun poſſeſſeur qui ne fût bientôt amplement dédommagé de la perte de ſes exemptions , par la proſpérité de ſes Fermiers , l'excellente culture de ſes terres , l'augmentation & le payement facile & aſſuré de ſes revenus : tous avantages qui ſ'enſuivroient néceſſairement de ce changement.



*Inconvénient des préjugés & de
l'obstination de la plûpart
des Cultivateurs.*

ON fait assez combien les coutumes & les préjugés divers dont le peuple de tous les pays est imbu, sont difficiles à détruire. Quand il arrive aux pêcheurs de la côte de Flandre de trouver des macquereaux dans les filets qu'ils ont jettés pour le hareng, ils se gardent de profiter de ce hasard, & les rejettent bien vîte dans la mer, par la raison que leurs peres ne les ont jamais pris qu'à la ligne. Tels sont dans tous les pays les préjugés des Laboureurs contre toute nouvelle culture : quelque évidens, quelque démontrés que puissent leur être ses avantages sur l'ancienne, ja-

mais ils ne se résoudreont d'eux-mêmes à en changer, par la raison que leurs peres ne faisoient pas autrement qu'eux.

Il y a près de deux cens ans que parurent en Angleterre les premiers Livres que depuis les Romains on ait écrit en Europe sur l'économie rurale (a); & quoiqu'alors, & long-tems encore depuis, la culture y fût si chétive qu'elle étoit obligée de tirer une grande partie de sa subsistance du continent, ni ces instructions, ni la disette à laquelle elle étoit journellement exposée, ne purent résoudre personne à faire mieux.

(a) Les écrits qui y ont paru, depuis ce tems-là jusqu'à nos jours, sont presque sans nombre; & plusieurs sont d'Auteurs distingués, tels que le Chancelier Bacon, le Chevalier Weston, le Chevalier Platt, le Chevalier Moor, &c.

Enfin, le Gouvernement y donna une sérieuse attention ; il en encouragea & protégea toutes les branches ; il accorda une prime considérable à l'exportation des grains. Ces sages mesures ouvrirent à la longue & par degrés tous les yeux , vainquirent les préjugés , & engagèrent à tenter les moyens divers d'améliorer. Néanmoins on voit encore en quelques cantons de ces Royaumes le peuple obstiné à son ancienne pratique , rester dans la misère , plutôt que de suivre l'exemple de ses voisins , qui s'enrichissent journellement à sa vûe.

L'Espagne ayant trouvé une source inépuisable de trésors qu'elle a compté devoir suffire à tout acheter des autres Nations , a pensé qu'elle pouvoit les faire travailler pour elle , & depuis long-tems a négligé son Agriculture.

Elle s'est apperçue trop tard de son erreur , lorsqu'elle s'est vûe dépendre de l'Etranger pour la plus grande partie de sa subsistance ; & les cruels dangers de la disette ont engagé ses Ministres à divers efforts pour faire renaître l'Agriculture : mais le mal paroît trop enraciné dans les peuples , pour que probablement on réussisse à le guérir.

Le Portugal commençoit à prendre des mesures pour favoriser son Agriculture ; mais elles ont été déconcertées par les malheurs récents auxquels toute l'Europe a pris part. Aussi-tôt que ses affaires seront rétablies , il est à présumer qu'on donnera les mêmes attentions à cette importante partie du gouvernement : cependant le terroir du Portugal est presque par-tout si aride , & le climat si chaud , que ses récoltes

en grain ou en herbages ne pourront jamais être que fort incertaines ; outre que le peuple habitué depuis long-tems à d'autres occupations , & à se nourrir de grains étrangers , s'appliquera peut-être difficilement à un pareil travail.

La Suède contient assez de terres labourables pour nourrir , si elles étoient cultivées , dix fois plus d'habitans qu'elle n'en a ; néanmoins jusqu'à nos jours , elle n'a guère nourri que la dixieme partie des siens ; & sur-tout depuis la perte de la Livonie , elle dépendoit presqu'absolument de la Pologne pour sa subsistance. Depuis quelques années le Gouvernement s'y prend de toutes les manieres pour relever l'Agriculture ; il a formé une Académie uniquement destinée à son avancement ; il a créé des Commissaires exprès pour son inspection ;

il a fait publier diverses instructions ; il a employé les promesses , les récompenses , les menaces même. Ces judicieux arrangemens commencent à faire leur effet , & mettront du moins la génération prochaine en état de se passer peut-être entièrement de ses voisins ; mais à raison du climat de la Suède , la qualité de ses grains ne sera jamais telle qu'elle puisse trouver le débit du surplus , si elle parvient à s'en procurer.

De pareilles considérations ont fait établir un Collège d'Agriculture dans les Etats du Roi de Sardaigne , & le Roi de Danemarck travaille actuellement à en établir un en Norwege.

Envain depuis tant de siècles , la France a sur toute l'Europe les avantages du climat & du sol pour la production des meilleurs grains , ainsi que la position entre

deux mers pour leur débit ; envain elle a depuis cent cinquante ans de bons livres d'Agriculture qui l'en ont avertie : ce sera pareillement toujours en vain (si le Gouvernement ne s'en mêle sérieusement) que M. Duhamel & autres Citoyens bien intentionnés y joindront leurs découvertes , les établiront sur les expériences les plus répétées , & travailleront ainsi toute leur vie ; ils ne feront pas la moindre impression sur le peuple , dont ils seront ignorés ou dédaignés.

Les écrits seuls, tels qu'ils soient, ne peuvent jamais avoir un grand effet ; & on peut observer que tous ceux qui ont paru jusqu'ici en Agriculture , sont restés par tout pays entre les mains des amateurs , sans jamais passer en celles du commun des Cultivateurs , auxquels ils étoient destinés.

Des particuliers qui s'amuse à faire valoir quelques parties de leur bien , peuvent tomber sur ces méthodes , & augmenter petit-à-petit le nombre des Observateurs. Mais quand il s'étendrait à quelques centaines , que seroit ce petit nombre sur toute la France , où de si grandes étendues de terres sont si mal cultivées ; où de plus grandes encore sont en friches , communes , landes & bruyeres , qui n'attendent que la main de l'industrie , pour être changées en riantes moissons ?

Chaque Province a sa culture particulière , bonne ou mauvaise , mais impossible à redresser ; & si on propose à ceux de l'une d'adopter quelque pratique plus avantageuse ou même plus facile , qu'on les assure avoir vû réussir dans une autre de sol & de climat tout pareil , ils ne vous écoutent

pas , ou vous répondent froide-
ment , *que cela peut bien avoir
réussi dans ce pays-là , mais qu'il
n'en seroit pas de même dans le leur.*

Ainsi qu'on leur abandonne les
améliorations ou qu'on les con-
sulte même sur ce sujet , on les y
trouvera infailliblement opposés ;
& il faut toujours se souvenir vis-
à-vis d'eux de la maxime de Ca-
ton : *Malè agitur cum Domino ,
quem villicus docet.*

Il faudroit donc tâcher de rom-
pre toutes les chaînes particu-
lières de préjugés , qui se perpétuent
en chaque Province de généra-
tion en génération ; & former par
degrés une race nouvelle de Cul-
tivateurs , dociles à recevoir sur
toutes les branches de leur art
des instructions fondées sur une
saine théorie , & confirmées par
une pratique avérée.

REMEDE.

La protection & la faveur du Prince , les sages mesures de ses Ministres pourront seules y contribuer efficacement. Par elles , les paresseux seront excités ; les courages abbattus par la misere seront relevés ; les industrieux même redoubleront d'activité : les recherches enfin & les observations naîtront de tous côtés pour les guider.

Car aucun peuple du monde entier ne se porteroit plus volontiers que les François à ce qu'ils fauroient pouvoir plaire à leur Maître sur-tout s'il daignoit accorder quelques marques de sa satisfaction à ceux qui se distingueroient par leur empressement à entrer dans ses vûes. Il en résulteroit une louable émulation , qui les mettroit bien-tôt sur la véri-

table voie de l'abondance & du bonheur.

Les moyens d'amélioration sont, comme on a vû, simples, faciles, & à la portée de quiconque en voudra faire usage. Les frais n'en sont pas exorbitans : mais quand ils seroient plus considérables qu'ils ne m'ont paru, ce ne seroit jamais que semer des milliers pour recueillir des millions ; & sans doute aucune dépense ne devoit être faite avec plus de joie par les Citoyens de tout rang, que celle qui conduit à de tels avantages.

Chaque Propriétaire devoit en donner l'exemple à ses Fermiers, la plûpart trop peu instruits & trop prévenus pour vouloir risquer quelques avances à ce qu'ils appellent avec une sorte de dérision des expériences & des projets ; & qui d'ailleurs sont trop à l'étroit, & manqueroient des

fonds nécessaires. Chacun de ceux qui en font à portée , devroit faire valoir du moins une de ses fermes , y mettant tout le soin & la dépense nécessaire , y pratiquant toutes les especes d'améliorations dont elle pourroit être susceptible , selon ses connoissances ou celles des plus entendus de ses voisins ; on rendroit ainsi les avantages de l'industrie sensibles & palpables à tous ses Fermiers.

Débit des grains.

TOUT ce qu'on peut proposer pour le rétablissement de l'Agriculture , ne peut être que désavantageux sans le débit des grains ; car sans le débit l'abondance fait tomber les productions en non valeur ; la non valeur fait dépérir l'Agriculture , & l'abandon

don de l'Agriculture cause les disettes : ainsi l'abondance même sans le débit , ne peut être qu'une source de malheurs. Cette vérité obscurcie par les préjugés pourroit être regardée comme un paradoxe ; mais le détail dans lequel nous allons entrer, la fera paroître dans tout son jour.

Tout Royaume qui n'a pas avec les autres Nations un Commerce facile & libre d'exportation & d'importation , & où l'Agriculture est bornée à la subsistance de ses habitans , ne peut prospérer , parce que les guerres qu'il a à soutenir , & les variations des récoltes , dans les bonnes & dans les mauvaises années , causent dans la population & dans l'Agriculture des dérangemens qui ne peuvent pas même se réparer.

Le véritable objet de la liberté de l'exportation des grains , ne

doit être que d'en éviter les non-valeurs & les chertés , de les maintenir à un prix à-peu-près égal & suffisant pour soutenir les revenus des biens de la Nation , de dédommager le Laboureur de ses dépenses , & lui procurer un profit proportionné à ses avances , & aux risques auxquels il est exposé.

Il n'est point à craindre que cette liberté puisse (a) jamais intéresser la subsistance de la Nation. Car il paroît très-simple, que plus le Commerce & l'exportation

(a) On peut voir tout ce qui se peut dire de mieux sur ce sujet dans l'*Essai sur la police des grains* ; dans la préface de la *Conservation des grains* de M. Duhamel ; enfin au quatrième chapitre des *Elémens du Commerce* , où la nécessité d'entretenir la concurrence des acheteurs est pleinement démontrée ; l'illustre M. Hume , dont les *Discours politiques* sont fort connus en France , cite ce Royaume pour exemple d'une police très-défectueuse sur ce point.

libre des grains seroient assurés par un règlement fixe & stable, plus les Fermiers seroient excités par leur propre intérêt à en cultiver pour le débiter; & plus on en cultiveroit pour le débiter à l'Etranger, plus le Royaume seroit à portée d'en être toujours fourni au préalable pour sa propre consommation.

Ce qui fait le fonds du Commerce en bled entre les différentes Nations, ne va guère qu'à dix millions de septiers de bled. La Hollande entiere des pays du Nord environ 6 à 7 millions de septiers. L'Angleterre, les Colonies Angloises, le Levant, la Sicile, &c. en vendent 3 ou 4 millions de septiers. Les pays qui en achètent sont, le Portugal, l'Espagne, la Suisse, Gênes, la Toscane. La population de tous ces pays est d'environ 12 millions d'hommes;

& les récoltes de ces mêmes pays fuffifent au moins pour les deux tiers de leur fubfiftance : ainfi la France qui auroit intérêt de ne pas étendre le Commerce extérieur de fes bleds au préjudice du prix, ne pourroit guère entrer dans ce Commerce de concurrence , que pour trois ou quatre millions de feptiers , ce qui feroit un très-petit objet , fur les récoltes de toutes les Provinces du Royaume : auffi ne feroit-ce pas , comme on va le prouver , de la quantité des bleds que l'on vendroit à l'Etranger , que réfulteroient les grands avantages de la liberté de ce Commerce (a).

(a) Tout ceci a été écrit d'après les calculs de M. Quesnay le fils , qu'on peut voir dans l'Encyclopédie , article *Grains* , écon. polit. Cet article m'a paru rempli de faits intéreffans & curieux , de détails & de calculs très-bien combinés , d'idées très-

Les revenus d'un Royaume sont réglés par le prix des denrées qu'il produit , & le prix des denrées est soutenu & réglé par le Commerce avec l'Etranger. Car dans un Etat qui n'a point de Commerce extérieur d'exporta-

judicieuses sur la répartition des Tailles , enfin de maximes de gouvernement économique , fondées en raison & observations. Il mérite la plus grande attention par les vérités neuves & importantes que l'Auteur y développe , avec autant d'élégance que de discernement & de sagacité ; & je ne crois pas en dire assez en lui donnant ces justes louanges. C'est grand dommage que cet article & plusieurs autres , concernant l'Agriculture , se trouvent dispersés & comme noyés dans l'immensité de l'Encyclopédie ; ouvrage très-utile , mais qui n'étant destiné que pour les Bibliothèques , ne peut être dans les mains de tout le monde , ni même se répandre beaucoup. Il seroit donc fort à souhaiter que l'article *Grains*, l'article *Fermiers*, & les autres sur les mêmes matières , fussent extraits de l'Encyclopédie , & publiés ensemble dans un moindre volume ; car il est très-important & très-pressant d'éclairer pleinement le Public , sur des objets aussi utiles.

tion & d'importation, le prix des denrées ne peut être assujetti à aucune règle, ni aucun ordre; il suit nécessairement les variations de disette & d'abondance dans le pays; & par ces variations, l'Etat souffre des non-valeurs & des chertés également ruineuses & inévitables.

Le prix fondamental des marchandises est établi par les dépenses ou frais qu'il faut avancer pour leurs productions, & pour leurs préparations. Si elles se vendent moins qu'elles n'ont coûté, leur prix dégénère en perte: si elles se vendent assez cher pour procurer un gain suffisant pour exciter à en entretenir ou à en augmenter la production, elles sont à un bon prix: si par disette, elles parviennent à un prix onéreux au Peuple, ce prix est cherté.

Tel prix qui excéderoit de

beaucoup le prix fondamental , s'il n'alloit pas jusqu'à être onéreux au Peuple , pourroit être fort avantageux ; comme seroit , par exemple , un haut prix continuel du bled dans un Etat où cette denrée seroit toujours abondante , & où ce haut prix du bled formeroit de grands revenus au Roi , ainsi qu'aux Propriétaires des terres , & aux Habitans du pays , un salaire ou des gains qui leur seroient plus avantageux que leur dépense en bled ne leur seroit à charge ; ainsi il peut y avoir dans un Royaume qui a la facilité du Commerce , un haut prix du bled & de toute autre denrée qui ne soit pas une cherté onéreuse aux Habitans , & qui soit fort avantageux à l'Etat.

Il n'en est pas de même du bas prix qui constamment ne surpasseroit pas le prix fondamental. Car

il n'y a aucun cas où ce prix ne fût ruineux , & n'obligeât à abandonner la production d'une denrée qui seroit constamment bornée à un tel prix.

Ainsi dans un Etat , le Gouvernement doit se défier des avantages que le préjugé attribue au prix qu'on appelle vulgairement bon marché ; ce prix peut être également préjudiciable aux revenus du Roi & des Propriétaires des biens-fonds , aux gains des autres Habitans , aux progrès de la population , & à la multiplication des productions du pays.

On reconnoît la réalité de ces effets destructifs dans les Provinces de France , où les denrées sont en non-valeur ; les hommes y vivent à bon marché , mais leur salaire est si bas , ils gagnent si peu , qu'ils ne peuvent se procurer aucune aisance par leur travail ; &

trop peu excités par l'appas du gain , ils s'abandonnent à la paresse & à la misere. Les Propriétaires des terres ont si peu de revenu , qu'ils ne peuvent faire les dépenses nécessaires pour améliorer leurs biens , pour procurer du travail & des gains suffisans aux ouvriers & aux artisans. Ceux-ci désertent ces Provinces pour habiter dans les Villes où les vivres sont plus chers , & les gains plus considérables ; c'est pourquoi les pays où les denrées sont cheres sont plus peuplés , & les hommes y sont plus laborieux & plus à l'aïse , que dans les pays où les vivres sont à trop bas prix. Les hommes ne se bornent pas simplement à la nourriture ; il leur faut des vêtemens , des ustenciles & d'autres commodités pour vivre avec quelque aïfance. Les François ne passent pas les mers ,

& ne vont pas aux Isles de Saint-Domingue , de la Martinique , &c. pour y chercher du pain ; ils y sont attirés par des gains qui puissent leur procurer de l'aifance.

Les prix , comme nous l'avons dit , ne sont point sujets à de grandes variations dans un Royaume qui a un Commerce réciproque , facile , & parfaitement libre d'exportation & d'importation avec les autres Nations , parce que les prix dans ce Royaume sont égaux aux prix communs qui ont cours dans les autres pays : alors les mauvaises récoltes & les récoltes abondantes dans ce même Royaume , n'apportent ordinairement presque point de changement dans les prix , parce que la même année , il y a des récoltes abondantes dans des pays & des mauvaises récoltes dans d'autres ; & par un Commerce libre & facile entre

ces différens pays , ceux qui dans une année sont en disette , sont fournis par ceux qui sont dans l'abondance , & ceux-là dans une autre année fournissent ceux-ci , qui à leur tour sont dans la disette ; ainsi par cette communication générale & par ces alternatives successives & réciproques d'abondance & de disette , les prix restent toujours dans un état mitoyen , établi sur le prix commun fondamental dans ces pays réunis par le Commerce.

Les Hollandois & les Anglois qui ont la liberté du Commerce des grains , n'éprouvent pas chez eux ces variations énormes dans les prix des grains (a) ; & on n'y

(a) La cherté récente en Angleterre ne paroît pas devoir être imputée à l'exportation , puisqu'elle n'a guère jamais été qu'à un million de septiers de bled , objet imperceptible sur la totalité de sa récolte.

est exposé en France , que parce que le Commerce d'exportation & d'importation des grains avec l'Etranger y est prohibé ; les récoltes bornées à la subsistance de la Nation y sont tantôt surabondantes , tantôt fort au-dessous du nécessaire , & toujours sujettes à des prix déreglés de cherté & de non-valeur.

Ainsi le prix des denrées ne peut être assujetti à aucun ordre , à aucun état fixe dans un Royaume privé de la liberté ou de la facilité du Commerce extérieur d'exportation & d'importation : le Cultivateur perd trop dans les années abondantes , & le bas peuple périt par la faim dans les disettes , & par les maladies épidémiques qui suivent les famines : les grandes & fréquentes variations des prix sont donc des causes funestes d'indigence & de dépopulation.

Elles ne font pas moins préjudiciables aux revenus de l'Etat : car quoiqu'il paroisse que les chertés compensent les non-valeurs , & qu'il en résulte un prix commun , sur lequel ces revenus sont établis ; ce prix commun lui-même tourne toujours au désavantage du revenu des biens-fonds ; les variations des prix & des récoltes combinées & compensées , formant pour le vendeur un prix commun beaucoup plus bas que le prix commun de l'acheteur.

Le prix commun pour celui qui n'achète toujours chaque année que la même quantité de bled pour sa consommation , ne se forme que du résultat de la variété des prix de plusieurs années ; mais le prix commun du vendeur qui ne recueille & ne vend pas chaque année la même quantité de bled se forme du résultat des

quantités inégales de bled vendu à différens prix dans une suite d'années, differe de celui de l'acheteur qui résulte de quantités égales de bled acheté dans la même suite d'années. Le Commerce d'exportation & d'importation exclut les grandes variations des prix, & le prix du vendeur approche alors beaucoup plus de celui de l'acheteur, comme on va le voir.

*Etat du prix du Bled en France, l'exportation des Grains
étant défendue.*

		DES TERRES.		231
Années.	septiers par arpent.	prix du septier.	Total par arpent.	frais, tailles & fermages par arpent chaque année.
abondantes.	7 ^{septiers}	10 ^{liv.}	70 ^{liv.}	74 ^{liv.}
bonnes.	6	12	72	74
médiocres.	5	15	75	74
foibles.	4	20	80	74
mauvaises.	3	30	90	74
	25	87	387	370

Prix commun fondamental.

370 livres de dépenses divisées à 25 septiers, donnent 14 livres 16 sols, qui est le prix commun que chaque septier coute au Laboureur (a).

Prix commun de l'acheteur.

Un homme consomme trois septiers de bled par an; c'est 15 septiers en cinq ans, qui lui coutent 261 livres, ou trois fois 87 livres, comme ci-dessus, total de cinq septiers.

261 liv. divisées à 15 septiers donnent 17 liv. 8 sols, pour le prix de chaque septier; c'est à-peu-près le prix commun ordinaire en France depuis long-tems.

(a) Voyez ces Calculs dans l'Encyclopédie, article *Grains*; & ceux des frais, article *Fermiers*, Economie politique.

Prix commun du vendeur.

387 liv. produit total de cinq années divisées par 25 septiers, donnent 15 liv. 9 sols pour le prix du septier; ainsi le prix commun du vendeur ne passe le prix fondamental que de 13 sols, c'est par arpent 3 liv. 5 sols; & il est de 1 liv. 19 sols plus bas que celui de l'acheteur.

Si on taxoit plus bas le prix du bled dans les cheres années, le Laboureur perdrait en tout tems & la culture du bled cesseroit: elle ne pourroit pas subsister non plus sans exportation, si elle étoit plus étendue; car si on recueilloit une plus grande quantité de bled, le prix commun du vendeur tomberoit au-dessous du prix fondamental; il dégénéreroit en perte, & les revenus du Roi & de la Nation seroient anéantis.

Etat du prix qu'auroit le Bled en France, conformément aux effets que produit l'exportation en Angleterre.

Années.	sepiers par arpent.	} prix du } sepiers. }	Total	} frais, tailles & fermages par arpent chaque année.
abondantes.	7 ^{sepiers}	. . . 16 ^{liv}	. . . 112 ^{liv}	. . . 74 ^{liv}
bonnes. . . 6. 17. 102. 74
médiocres. . . 5. 18. 90. 74
foibles. . . 4. 19. 76. 74
mauvaises. . . 3. 20. 60. 74
5 années	25.	90.	440.	370

Prix commun fondamental.

370 liv. de dépense pour 25 septiers, donneroient 14 liv. 16 sols, pour le prix que chaque septier couteroit au Laboureur, comme au calcul précédent.

Prix commun de l'acheteur.

3 septiers de bled font en 5 ans 15 septiers qui couteroient trois fois 90 liv. ou 270 liv. lesquelles divisées par 15, donneroient 18 liv. par septier.

Prix commun du vendeur.

440 liv. produit total de cinq années divisées par 25 septiers, donneroient 17 liv. 12 sols par septier; ainsi le prix commun du vendeur passeroit de deux livres seize sols le prix commun fondamental, & ne seroit que de 8 sols de moins que le prix com-

mun de l'acheteur ; le gain du Laboureur , qui faute d'exportation n'est , comme on a vû , que de 13 sols par septier , ou 3 liv. 5 sols par arpent , monteroit donc par elle à 14 liv. par arpent , fans que l'acheteur payât le bled plus cher. Les 40 sols qu'il y a ici d'augmentation de gain par septier , en faveur des biens-fonds , se partageroient à-peu-près ainsi ; au Propriétaire 20 sols , à la taille 10 sols , & au Fermier 10 sols , suivant la supputation établie à l'article *Grain* , déjà cité.

Nous recueillons chaque année environ 45 millions de septiers , & notre culture en bled pourroit augmenter de plus de vingt à trente millions de septiers , & celle des menus grains en proportion ; ainsi le seul effet de l'exportation sur l'état des prix du bled accroîtroit en cette partie , & en celles des menus grains qui sui-

vroient la même règle, de plus de 100 millions les revenus des biens-fonds.

Il est donc prouvé que si nous participions par la liberté du Commerce extérieur des grains au prix commun entre les Nations commerçantes, ce prix commun des bleds & des autres grains procureroit par lui-même, indépendamment du produit que nous pourrions retirer du débit des grains que nous pourrions vendre à l'Étranger, environ 100 millions de plus à l'Agriculture du Royaume.

Ces 100 millions qu'on auroit d'abord de bénéfice par l'exportation, étant employés à la culture produiroient annuellement 100 autres millions; ainsi l'accroissement des richesses seroit dès-lors de 200 millions, qui se renouveleroient tous les ans.

Une augmentation de 200 mil-

lions de richesses dans un Etat , peut procurer un accroissement de population d'un million d'hommes de la classe des payfans , manouvriers & artisans , tant hommes que femmes & enfans , à raison de 800 liv. par famille , composée de quatre personnes. La population dans l'état d'aisance , est à l'égard de la classe d'hommes dont il s'agit à peu-près dans cette proportion avec les richesses d'une Nation.

La consommation que feroit un million d'hommes , feroit annuellement de 200 millions ; ce qui procureroit pour satisfaire annuellement à cette consommation une reproduction de 200 millions , qui se renouvelleroient tous les ans par le travail de ce surcroît d'hommes.

L'exportation d'une petite portion de nos grains pourroit pro-

duire année commune 100 millions que nous tirerions de l'Etranger, par l'augmentation annuelle & progressive de notre culture, d'environ trois à quatre millions de septiers de bled, & autant de septiers des autres grains. Ces 100 millions que nous tirerions de l'Etranger, employés à l'Agriculture produiroient 100 autres millions; ce qui formeroit un surcroît de richesses de 200 millions, qui, joints aux 200 millions ci-dessus, feroient 400 millions. Cette première augmentation de culture ne seroit pas un dixieme du progrès qu'elle peut faire, relativement à la quantité de nos terres qui sont en non-valeur, & de celles qui sont mal cultivées.

Ces 400 millions procureroient deux millions d'hommes, qui par leur consommation & par leur travail, perpétueroient ces 400 mil-

lions ; ainsi voilà dès-lors dans le Royaume un surcroît de population de deux millions d'hommes , & un surcroît de richesses de 400 millions.

Mais tous les ans une pareille exportation de grains procureroit un nouveau surcroît de richesses , de 100 millions payés par l'Etranger , & de 100 millions sur l'avantage du prix, sans que le grain coûtât plus cher à l'acheteur. Ces deux parties formeroient annuellement un surcroît de richesses de 200 millions , qui employés à la culture , produiroient par surcroît tous les ans 200 autres millions ; ce qui formeroit de nouveau un accroissement annuel de richesses de 400 millions.

Ce surcroît annuel de 400 millions procureroit encore un surcroît annuel de 2 millions d'hommes , qui seroient attirés par les gains

gains que procureroit la dépense de ce surcroît annuel de 400 millions, & ces hommes perétueroient par leur travail & par leur consommation ces accroissemens successifs de richesses.

La progression de ces accroissemens de revenus & de population peut s'étendre autant que notre territoire & le rétablissement de la bonne culture peuvent subvenir à l'accroissement des productions : car une Nation ne peut devenir plus riche qu'une autre qui a les mêmes facilités pour le Commerce, qu'autant qu'elle la surpasse en biens-fonds.

Ces augmentations de richesses & de population considérées dans le principe, sont établies sur une possibilité démontrée ; mais si elles paroissent douteuses dans le fait, qu'on en diminue si on veut les trois quarts, on trouvera

encore par ces progrès , si d'ailleurs on leve les obstacles qui peuvent s'y opposer , un accroissement au bout de vingt années de deux milliards (*a*) sur la somme des revenus annuels du Royaume , & de huit à dix millions d'hommes sur sa population actuelle.

D'après cette progression , on ne doit point être surpris des succès rapides du Gouvernement économique de M. de Sully. En treize ans ce Ministre paya les dettes du Royaume , diminua les impôts , & forma un trésor public. Le moyen simple de la liberté d'exportation fut le principal ressort qu'il employa. Il disoit que sans elle , les Sujets n'auroient point d'argent , & le Roi point

(*a*) Voyez ci-après la comparaison des revenus actuels du Royaume , à ce qu'ils pourroient être.

de revenus ; il ne craignoit pas que la liberté du Commerce des grains causât des famines ; en effet, depuis ce sage arrangement, la France fut plus de soixante années sans éprouver aucune disette (a).

S'il étoit nécessaire de prouver par des exemples la possibilité & la réalité de ces progrès rapides de richesses & de population, procurés par les ressources de l'Agriculture & la facilité du Commerce de ses productions ; il suffiroit de faire observer l'établissement des Colonies Angloises de l'Amérique Septentrionale, qui avec des commencemens si foibles & dans des pays si éloignés, sont parvenues en si peu de tems

(a) Voyez le prix du bled depuis l'année 1202, dans l'*Essai sur les Monnoies*, par M. Dupré de St. Maur.

à défricher & à peupler des déserts immenses , à bâtir de grandes Villes , à former des Ports , à établir une navigation & un Commerce fort considérables ; & il est important de remarquer que toutes les tentatives faites en divers tems pour ces établissemens , ont manqué tant qu'ils n'ont eu pour objet que le Commerce & la recherche des mines ; mais que dès l'instant où les nouveaux colons se sont adonnés à l'Agriculture , l'abondance , les richesses , l'extrême population l'ont bientôt suivie , & se sont mutuellement soutenues.

Pour accélérer la population dans un pays , il faut y faciliter l'accroissement des richesses , parce que les hommes sont attirés par elles , & par la facilité de les acquérir ; la population s'accroît par l'augmentation des richesses , &

l'accroissement des richesses se perpétue par l'augmentation de la population. Mais le progrès des richesses s'arrête dans un grand Etat , lorsque l'Agriculture cesse d'être soutenue par le débit de ses productions , leur unique source assurée ; & si ce débit est borné à la subsistance de la Nation , l'Agriculture sera bornée à l'état de la population , & la population sera bornée à l'état de l'Agriculture ; car la population ne peut s'accroître que par le progrès des richesses de l'Agriculture , & l'Agriculture ne peut faire de progrès que par un accroissement de Commerce , qui assure le débit de son superflu ; sans cette facilité , les productions deviennent à vil prix ; on ne peut soutenir les frais de la culture ; les terres elles-mêmes tombent en non-valeur ; la masse des reve-

nus diminue , & la population avec eux.

Le bon prix des denrées , je dis plus , la cherté même , entretenue constamment par un Commerce facile , loin de produire jamais ces effets destructifs , provoqueroit plutôt l'abondance ; car le salaire & les gains se proportionnent dans toutes les professions aux prix des denrées ; les denrées multiplient à mesure qu'on est excité par leur prix à les cultiver , & leur abondance augmente de plus en plus les richesses & la population.

Il a été supputé que dans des pays dont les habitans vivroient dans l'abondance , & auroient la facilité de se marier & s'établir de bonne heure , la population pourroit doubler tous les 20 ou au plus 25 ans ; & quelques Ecrivains Anglois prétendent que

dans leurs Colonies d'Amérique, la multiplication suivra cette progression tant que les terres y pourront fournir. Il est vrai que deux Auteurs (a) de cette Nation, qui ont fait beaucoup de recherches sur la multiplication des hommes, pensent qu'il faudroit beaucoup plus de tems que cela pour doubler leur nombre sur la terre, ou même en un pays particulier, eu égard aux pestes, aux famines, aux guerres & autres accidens presque par-tout inévitables; ils conviennent néanmoins qu'on a vû des familles doubler régulièrement en un certain nombre d'années même plus court, comme de dix ans; d'où il semble qu'on pourroit conclure que, sous

(a) Le Chevalier Petty, *Essai sur la multiplication des hommes*; & M. Whiston, *Théorie de la terre.*

un climat très-peu sujet aux maladies contagieuses, & avec une étendue de sol suffisante, s'il étoit bien cultivé non-seulement à ne pas craindre les famines mais à nourrir le triple de ses habitans actuels; la propagation seroit très-rapide, pour peu qu'elle fût fécondée (a).

D'ailleurs, l'accroissement de la population dans un pays n'est pas assujetti à l'ordre de la génération; si les revenus & les dépenses des Propriétaires qui résident dans les Villes augmentoient d'un quart ou du double, les hommes

(a) Le petit nombre de riches bien-faisans qui dotent des filles, rempliroient plus sûrement leur objet, s'ils employoient leur libéralités à peupler des terres incultes, plutôt qu'à augmenter les mariages dans les Villes, où les vices & accidens de toute espèce nuisent à la propagation; & les mêmes sommes feroient dix mariages dans les campagnes pour un dans les Villes.

de toutes les professions y arri-
veroient de toutes parts pour par-
ticiper aux gains que procure-
roient ces dépenses (a). Les cam-
pagnes qui produiroient cette
augmentation de revenus, par
l'augmentation des travaux de cul-
ture que le libre débit des pro-
ductions encourageroit, attire-
roient pareillement des ouvriers
de tous les pays, sur-tout s'ils y
trouvoient la jouissance assurée &
tranquille à tous égards du fruit
de leurs travaux.

La prospérité de tous les Arts,
des Manufactures, du Commerce,
& de la Navigation, en seroient

(a) Suratte, vers le milieu du dernier
siècle, étoit l'habitation d'un petit nombre de
Marchands qui s'y étoient réfugiés à l'abri
d'un vieux Château; elle est actuellement
aussi considérable & aussi peuplée que Lon-
dres. *Voyage aux Indes Orientales* en 1750 par
Jean-Henri Grose.

bien-tôt la suite naturelle : quand le pied de l'arbre est bien cultivé, les branches ne peuvent manquer de s'étendre ; mais la main du plus habile jardinier les dirigerait vainement, si quelques vices rongent leurs racines.

*Avantages publics & particuliers
de notre objet , encore plus dé-
montrés.*

M. Quesnay le fils , dans l'article *Grains*, fait un calcul des produits d'une bonne culture en France , soutenue par le Commerce extérieur des grains ; mais l'estimation de ces produits nous paroît trop foible , ou du moins fort-audessous de ce que rapporteroient 60 millions d'arpens de terres cultivables dans ce Royaume , si ces terres étoient traitées suivant le

plan de culture que nous avons proposé. Nous croyons qu'il est à propos de rapprocher ici ces deux comparaisons , pour faire connoître du moins l'énorme dégradation de l'Agriculture en France ; ayant observé ailleurs combien elle y étoit en vigueur au commencement du siècle précédent.

Comparaison de la Culture actuelle de France, avec une bonne Culture, suivant l'estimation de M. Quesnay, article Grains.

	Culture actuelle.	Bonne Culture.
Pour les Propriétaires.	76, 500, 000	400, 000, 000
Pour la Taille & Capitation.	40, 000, 000	200, 000, 000
Pour les Fermiers.	27, 000, 000	165, 000, 000
Pour la Dixme.	50, 000, 000	155, 000, 000
Pour les Frais.	415, 000, 000	920, 000, 000
Produit frais déduits.	193, 500, 000	920, 000, 000
Produit total frais restitués.	608, 500, 000	1840, 000, 000

Les frais restitués par les récoltes doivent être regardés comme des revenus annuels dans un Etat , parce que ces frais forment les gains des ouvriers de la campagne employés par les Fermiers à la culture , & que ces gains qui les font subsister se perpétuent par l'Agriculture.

On peut remarquer en cette comparaison , que dans la culture actuelle où les frais sont insuffisans , ces frais ne donnent pas 40 pour 100 de bénéfice net , & que dans la bonne , ils rendent cent pour cent.

On voit aussi qu'à cause de ces rapports différens entre le produit & les frais , dans la culture actuelle , les Propriétaires n'ont que le huitieme du produit , que la taille & la capitation ne sont que le quatorzieme , qu'enfin le Fermier n'a que le vingt-deuxie-

me , c'est-à-dire environ six pour cent pour le revenu de ses avances annuelles , qui sont exposées à bien des risques ; au lieu que dans la bonne culture les Propriétaires auroient plus du cinquieme de produit , la taille avec la capitation en seroit le neuvieme , & les Fermiers auroient à-peu-près le onzieme ; ce qui seroit pour ceux-ci au moins dix-sept pour cent de bénéfice sur leurs frais.

On observera aussi que dans cette comparaison , l'Auteur ne suppose dans cet accroissement des produits de la bonne culture aucune augmentation sur les prix des grains ; car il n'est pas vraisemblable que l'exportation en fît augmenter le prix (a) ; mais elle

(a) En 1704 , où l'exportation fut permise en France , le prix des grains n'augmenta point.

excluroit les non-valeurs & les chertés. L'Auteur pense même que la concurrence de la France dans le Commerce extérieur des grains, pourroit faire baisser un peu le prix général qui a cours entre les Nations commerçantes, & qui est ordinairement à 20 liv. le septier. C'est pourquoi il ne le suppose ici qu'à 18 liv. & si dans le cas d'exportation le prix général se maintenoit à 20 liv. le produit augmenteroit d'un dixieme de plus qu'il ne l'a évalué : ainsi il seroit environ de deux milliards, au lieu de 608 millions où il est réduit actuellement par le dépérissement de l'Agriculture du Royaume.

Mais si à la culture actuelle on substituoit celle qui fait l'objet de cet essai, nous avons montré que soixante millions d'arpens qui pourroient être améliorés & cul-

256 AMELIORATION

tivés dans le Royaume, produiroient annuellement l'un dans l'autre en grains, herbages, lin, chanvre, légumes, &c. 50 liv. par arpent, faisant en tout trois milliards : laquelle somme nous allons diviser selon la regle de M. Quesnay.

*Comparaison de la Culture actuelle en France, avec celle améliorée
suivant nos principes.*

DES TERRES.

	Culture actuelle.	Culture améliorée.
Pour les Propriétaires.	76, 500, 000	652, 000, 000
Pour la Taille & Capitation.	40, 000, 000	326, 000, 000
Pour les Fermiers.	27, 000, 000	270, 000, 000
Pour la Dixme.	50, 000, 000	252, 000, 000
Pour les Frais.	415, 000, 000	1500, 000, 000

Produit total. 608, 500, 000 3000, 000, 000 257

Ce calcul donne plus de huit fois autant de revenu aux Propriétaires , huit fois autant à l'Etat en taille & capitations , dix fois autant aux Fermiers , cinq fois autant aux dixmes , trois fois & demi autant aux frais de culture ; & ces frais de culture , quoique grands , rendent aux Fermiers dix-huit pour cent de bénéfice ; ils sont mis ici à 25 liv. l'arpent l'un dans l'autre ; & une plus grande dépense donneroit encore un plus grand produit.

Quelque peu exagérés , quelque démontrés même que nous paroissent les moyens de cette progression , si l'esprit se refuse à de si prodigieuses augmentations dans les produits d'une culture améliorée , on en trouve une preuve de fait dans la comparaison des produits de la culture actuelle de France avec ceux

des pays où elle a été améliorée.

Un arpent de terre en France, traité par la petite culture qui se fait avec les bœufs (a), est estimé produire en deux ans une récolte qui vaut 24 liv. les cinq sixièmes des terres y sont traités par cette culture. En Angleterre où les terres rapportent tous les ans, & même quelquefois deux récoltes abondantes par an, & où le bled se vend prix commun 20 liv. le septier, un arpent produit en deux ans au moins 200 liv. c'est huit fois autant que ce que produisent les terres en France, traitées par la petite culture. Ainsi quoique le territoire de l'Angleterre ne soit que le tiers de celui de la France, le produit annuel des récoltes en grains & prairies artificielles, y est au moins dou-

(a) Encyclopéd. art. *Fermiers*, *Grains*.

ble de celui des récoltes de toute la France , non compris celui des vignes & des bois ; c'est ce qu'il seroit aisé de prouver, s'il étoit nécessaire. Mais en Hollande la différence y est bien plus considérable ; car on a supputé que le territoire de cette Province & de la Zélande , qu'on estime le quatre-vingtième de celui de France , rapporte le tiers de ce que produit tout le territoire de la France (a) ; d'où il résulteroit que l'arpent rendroit en Hollande 27 fois autant qu'en France. Il est vrai qu'une grande partie du territoire de France étant en friche , tandis qu'en Hollande il est par-tout bien cultivé , cette énorme différence est plus facile à expliquer ; le rapport des deux arpens cultivés n'étant ainsi que

(a) Voyez le Journ. Econom. Juin 1757.

de 12 à 1 , au lieu de 27 à 1.

On voit du moins par ces faits que l'estimation du produit à 50 liv. l'arpent amélioré est très-moderée ; qu'on peut, plus qu'on ne l'imagine, augmenter par la culture les produits des biens-fonds dans un Royaume qui a un grand territoire, des hommes pour le cultiver, des richesses pour en faire les dépenses, un climat temperé, & une position favorable pour le débit de ses productions ; que la France enfin possède un trésor en son sein, qui mérite mieux d'être exploité à tous égards, que ceux du Pérou, du Mexique, du Brésil ou de Golconde.

*O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas.*

Il y auroit encore beaucoup d'observations à faire sur la culture des vignes, sur l'amélioration

des terres pour cette culture , sur l'état du Commerce des vins , sur les bestiaux & autres objets de l'Agriculture , ou qui lui sont relatifs ; mais elles exigeroient sur l'état des diverses Provinces du Royaume , beaucoup de connoissances particulieres qu'il faut acquérir sur les lieux ; c'est pourquoi nous nous contenterons d'indiquer en général les voies qui nous paroîtroient les plus propres à tout vivifier.

Nécessité & moyens de former de meilleurs Cultivateurs.

L'ART de la culture des terres est encore presque par tout pays borné à la tradition de pere en fils de quelques pratiques grossieres , & d'un plus grand nombre de préjugés ; les pays mêmes où elle est

plus avancée s'apperçoivent tous les jours par de nouvelles observations, combien elle est encore éloignée de sa perfection : nous avons remarqué ci-dessus, combien peu les écrits ont d'influence sur les Laboureurs ; ce que différens hazards peuvent leur amener de connoissances plus utiles, s'obscurcit, se charge, & s'efface enfin par la succession des tems.

C'est ainsi que l'Agriculture, décrite il y a près de cent soixante ans dans le livre que j'ai cité de M. de Serres, étoit incontestablement supérieure à celle qu'on pratique maintenant ; on peut voir aussi, à l'article *Grains* de l'Encyclopédie un détail curieux, par lequel il paroît que le Royaume produit actuellement la moitié moins de grain qu'il ne faisoit il y a cent ou cent cinquante ans ; & quelques Ecrivains modernes

ont déjà observé que les Auteurs Anglois se plaignoient au commencement, & presque au milieu du dernier siècle, de la quantité de grains que cette Nation étoit alors obligée de tirer de la France; au lieu qu'aujourd'hui ce sont les Auteurs François qui font de pareilles plaintes. En effet, depuis la fin du siècle passé il est sorti des sommes immenses du Royaume, en grains (a), en salaisons, suifs & beurres pour les Colonies, en lins pour les Fabriques de toiles, chanvres pour la marine, &c. (b).

C'est la longue interruption de la liberté du Commerce des grains, jointe à quelques autres

(a) Le Politique Danois compte 800 millions.

(b) Voyez les intérêts du Commerce maritime.

causes que nous avons ci-dessus détaillées, qui a jetté les Cultivateurs dans le découragement & la négligence absolue de toutes les branches de leur Art; & ces obstacles levés feroient sans doute revivre par degrés l'activité & l'industrie dont ils étoient autrefois capables. Débarasser l'Agriculture des charges & des chaînes diverses dont elle est maintenant accablée, ce seroit du moins cesser de lui nuire, & la mettre à portée de se ranimer; ensuite on peut chercher les moyens de féconder, de hâter, d'éclairer les Cultivateurs.

Nous avons déjà fait mention de divers Etats où le Gouvernement a fondé des Académies ou Colléges pour les instruire, a proposé des prix & des primes pour les encourager, a établi des Intendans ou Commissaires pour les

soutenir. Sans doute la Nation active & éclairée, qui de toute l'Europe, & peut-être du monde, auroit le plus à gagner à s'en occuper, ne demeurera pas la seule qui les néglige. Quelque arrangement de cette nature une fois commencé & dirigé sous les yeux du Ministère, attireroit sur l'Agriculture son attention, jusqu'ici tournée toute entière à des objets plus éclatans, tandis que ses besoins, non moins importans, sont cachés au fond de Provinces reculées où ils échappent à ses regards.

Nous avons dit encore que tout Propriétaire devrait donner à ses Fermiers l'exemple des diverses améliorations sur quelques-unes de ses fermes; il ne pourroit manquer de faire un grand effet sur eux, & en même tems les revenus de sa terre en seroient in-

failliblement augmentés. Quel moyen de s'enrichir plus honnête, plus sûr & plus satisfaisant pour un bon citoyen ? Des gens de la plus haute naissance ont été les premiers à commencer en Angleterre & en Ecoſſe, & ils en ont acquis un ſurcroît de conſidération.

On doit s'attendre que les gros bénéficiers contribueront au bien de l'humanité en donnant l'exemple ; ce qu'ils pourroient facilement faire, en obligeant leurs Fermiers, à tout renouvellement de Bail, d'enclorre & d'améliorer pendant ſon cours, un certain nombre d'arpens, à proportion de l'étendue des terres du bénéfice, comme la moitié ou du moins le tiers.

Il eſt une autre manière d'exciter l'émulation des Cultivateurs, qui n'a pas laiffé de faire un très-

bon effet en quelques pays, & notamment en Ecoſſe & en Irlande. Les Poſſeſſeurs des terres ont formé entre eux des associations; ils ſ'asſembloient ſouvent pour ſe conſulter & concerter ſur les divers moyens d'améliorations; chacun en communiquoit enſuite avec ſes Fermiers, & les encourageoit à entrer dans ſes vûes par quelques gratifications placées à propos dans les premières années d'épreuves. Le ſuccès ayant répondu à leurs idées, les Fermiers ont continué pour leur propre intérêt, & peu-à-peu d'autres les ont imités.

Les Etats de Bretagne viennent de faire un établifſement d'un genre ſupérieur à ces associations particulières, capable de changer la face de cette Province, & peut-être dans la ſuite de tout le Royaume, ſoit qu'il ſ'y en faſſe

de semblables à son exemple , ou qu'on y profite seulement des lumières qu'on en verra infailliblement sortir.

Il ne se peut rien voir de plus sage & de mieux concerté , que les délibérations (*a*) qui en ont été publiées , rien de plus digne du corps d'élite , à qui la Province remet sa voix & sa bourse pour en disposer à la gloire & prospérité publique.

La proposition qu'elle y fait de différens prix pour toutes les branches qu'elle desire de perfectionner , est un moyen infaillible & qu'on peut hardiment multiplier , la dépense n'en pouvant jamais entrer en aucune comparaison avec l'industrie qu'il est d'expérience qu'ils excitent.

(*a*) Voyez l'établissement d'une Société d'Agriculture , &c. par les Etats de Bretagne.

En effet , c'est l'émulation des prix distribués par toute l'Angleterre aux Courses des Chevaux , qui a porté ses Haras au point que les races qui en sortent sont recherchées par toute l'Europe : ce sont les prix & primes qui ont multiplié & perfectionné les métiers de Toiles en Irlande & en Ecoffe , au point de le disputer à celles de Flandres & d'Allemagne : par les primes , la pêche de la Baleine des Anglois s'est augmentée , même depuis la dernière guerre , au point d'approcher de celle des Hollandois , qui autrefois la faisoient presque toute entière : par celles attribuées à l'exportation des grains, l'Agriculture Angloise a changé de face : c'est aux prix que M. Colbert fit accorder par les Etats de Languedoc pour la fabrique des Draps , que cette Province & tout le

Royaume doit le Commerce du Levant qu'il partage avec l'Angleterre, & se voit à portée de s'approprier peut-être un jour tout entier. C'est par l'émulation d'un prix qu'il a été récemment constaté, comme on l'a dit, qu'un arpent de terre pouvoit produire jusqu'à quarante septiers de bon froment : c'est elle qui a fait naître les recherches de M. Tillet, & amené son épreuve de la contagion certaine de la nielle & des moyens simples & assurés de la prévenir ; découverte précieuse sur-tout en France, où le sel qu'on y employoit ailleurs utilement, est beaucoup trop cher pour cet usage.

Les diverses Académies établies dans les Provinces ne peuvent donc rien faire de plus utile à la Nation que de s'occuper des connoissances d'Agriculture rela-

tives à leur pays , & y appliquer les prix qu'elles peuvent avoir à distribuer , comme celles de Bordeaux , d'Amiens , &c. ont déjà commencé à s'y donner.

Les Etats des Provinces pourroient aussi , comme ceux de Bretagne , établir des sociétés d'hommes instruits & éclairés qui travaillassent continuellement à la recherche des moyens d'améliorer les biens-fonds , & de faciliter le Commerce des denrées du cru de leurs Provinces ; pour fournir enfin au Gouvernement sur des objets si essentiels à la prospérité de l'Etat & à la puissance du Souverain, des détails qui manquent , & qui exigent que d'habiles gens s'y donnent en divers lieux tout entiers.

Il seroit de plus à desirer que de toutes les connoissances éparées dans les meilleurs écrits économiques de toutes les Nations , auto-

nées par leur pratique, vérifiées
 & constatées par les observations
 diverses que l'émulation des prix
 pourroit faire apporter de tous
 côtés, ou que ces sociétés pour-
 roient fournir, on formât un corps
 complet d'Agriculture détaillée
 dans toutes ses branches, ainsi
 qu'il vient d'en paroître un en An-
 gleterre (a); & que ce Livre fût,
 par les soins du Gouvernement,
 remis entre les mains de tous les
 Curés de la campagne: ils seroient
 à portée de communiquer aux
 Laboureurs de leurs Paroisses les
 connoissances qu'ils y puiseroient,
 de les confirmer à leurs yeux par
 leurs propres expériences & ob-
 servations, de joindre enfin à l'in-
 struction spirituelle la plus utile
 des temporelles; & ils seroient des
 premiers à en recueillir le fruit

(a) Compleat body of husbandry, fol.
 Lond. 175.

par l'augmentation rapide de leurs dixmes.

Je ne m'étendrai pas maintenant davantage , ayant déjà passé les bornes que je m'étois prescrites : mais si les changemens que je propose paroissent assez utiles pour qu'on y desire des détails & des éclaircissmens , je serai toujours prêt à les donner.

Le véritable *ami des hommes*, qui vient de plaider leur cause avec tant de chaleur & d'élévation , présente l'Agriculture pour le premier moyen d'une prospérité fondée sur la paix & la vertu ; c'est donc en général à tous ceux qui ont la prospérité publique à cœur , mais particulièrement à tous les Possesseurs des terres , de concourir de toutes leurs forces à leur amélioration ; & je desire ardemment que cet Essai puisse y être de quelque secours.

F I N,

 SUPPLÉMENT.

DIVERSES circonstances ayant retardé de mois en mois l'impression de cet Ecrit, il a été lû en manuscrit par plusieurs personnes instruites en ces matieres ; quelques-unes m'ont fait le plaisir de me communiquer leurs doutes sur certains points, & je fais volontiers ce moment de les éclaircir.

Des Enclos.

La clôture de tous les champs est un point que j'ai cru ne pouvoir trop recommander ; bien des gens répugnent à cette dépense, & contestent ses avantages ; j'ai néanmoins fait voir qu'elle n'étoit pas exorbitante ; le produit même des arbres qui viendroient à

plaisir sur la terre relevée du fossé, en pourroit dédommager, ainsi que du terrain mangé par l'ombre & les racines : quant à son utilité, on en a tous les jours des exemples sous les yeux. J'en citerai un que j'ai suivi ce printems 1758, dans le clos des Chartreux de Paris, sur une piece de luzerne qui a été assez mal semée, & qui n'ayant été ni mieux soignée ni plus fumée que celles de la plaine voisine, leur ressembloit parfaitement l'automne & tout l'hiver. Mais vers le quinze de Mars le tems s'étant adouci, elle a commencé à pousser de telle sorte, que le premier Avril elle étoit haute de dix pouces, & auroit déjà pû être coupée pour donner en verd aux bestiaux ; tandis qu'aucune de celles de la plaine, & à la sortie même de la barrière, où elles sont à portée d'être

mieux fumées, n'avoit plus de quatre à cinq pouces de hauteur. Le premier Mai la luzerne du clos avoit vingt à vingt-quatre pouces de hauteur, les meilleures de la plaine n'en avoient que douze à quinze, & les moins abritées dix à douze; cette gradation pouvant s'observer sur toutes à proportion du couvert. Enfin le vingt Mai, où ceci a été écrit, elle étoit en boutons & bonne à couper en foin, de sorte qu'elle pourroit donner sa seconde coupe vers la fin de Juin, tems où se fait la première dans la plaine.

On trouvera à-peu-près cette supériorité à tous les fourrages, grains, légumes & productions quelconques encloses & abritées; on la leur voit dans les jardins, potagers, vignes & vergers; & dans les parcs, où jusqu'aux landes & bruyeres qui se rencontrent

à l'abri , en prennent un œil plus verd.

Longueur des Baux.

Sur la proposition de faire des Baux plus longs , on objecte que le Propriétaire renonceroit ainsi pour long-tems à jouir de l'amélioration de sa terre , tandis qu'en laissant les choses sur l'ancien pied , il peut raisonnablement espérer de l'augmenter à chaque renouvellement de Bail ; & qu'il n'y auroit conséquemment que les Fermiers qui y pussent trouver de l'avantage. Mais si on veut qu'ils se chargent seuls de tous les frais & les risques d'améliorations considérables & inusitées , on ne peut les y engager que par des Baux assez longs , pour qu'ils soient sûrs de retirer leurs avances , & de plus y esperent un profit considérable. D'ailleurs , il ne tient qu'au

Propriétaire de faire lui-même ces avances, & d'affermir ensuite sa terre sur le pied de son amélioration; ou s'il en charge le Fermier, de faire un long Bail, dont les premières années restent à l'ancien prix, & dont les suivantes augmentent en une certaine proportion.

Il y a une manière assez usitée en quelques Provinces d'Angleterre, qui est de prendre les fermes à vie. L'Acquéreur en entrant paye une somme de 7 à 8 années du revenu auquel elle est évaluée, & ensuite une modique redevance annuelle; pour acquérir sur deux têtes, on paye 10 à 11 années, & 13 à 14 sur trois têtes; chaque tête a son rang dans le Contrat, & à chaque mutation le Successeur paye une somme de trois années du revenu. On trouve cette façon également avantageu-

se au Propriétaire & au Preneur ; car celui-ci regarde la terre comme à lui, & espérant, comme il est naturel à tous les hommes, d'en jouir long-tems lui & ses enfans, il met toute son industrie à l'améliorer, de sorte qu'elle est toujours fort augmentée quand elle rentre au Propriétaire.

Il faut seulement observer que si ce calcul à vie est juste pour l'Angleterre, ainsi que l'expérience l'a confirmé, il ne seroit pas le même pour la France, où l'intérêt de l'argent est beaucoup plus haut, & le prix des terres par conséquent, beaucoup moindre ; ainsi l'Acquéreur à vie ne payeroit en entrant qu'une somme proportionnée à l'un & à l'autre.

On sent qu'il y auroit mille autres sortes de calculs & arrangements différens pour affermer la terre ce qu'elle vaudroit, & néan-

moins encourager les Fermiers à l'améliorer ; au lieu que l'usage des Baux si courts les en détourne infailliblement.

Des Bâtimens.

On m'objecte que ce seroit une dépense excessive de changer l'emplacement des fermes , pour les placer chacune au centre de leurs terres ; j'en conviens & ne conseille à personne de jeter les fiennes à bas : mais dans le cas où on auroit à reconstruire les anciennes , ou à en bâtir de nouvelles , comme il seroit nécessaire en tant de plaines maintenant incultes , si jamais on se mettoit dans le goût des améliorations , j'ai voulu indiquer leur place plus avantageuse ; étant très important de la choisir de maniere à faciliter les charrois & les cultures , autant que la commodité de

l'eau & autres circonstances le peuvent permettre.

De l'Echange des terres morcelées.

On allegue qu'il paroîtroit dur de fondre ainsi & dénaturer le patrimoine des particuliers, auquel la plûpart sont attachés par raisons ou préjugés qu'il faut respecter; mais recommander, encourager, faciliter les échanges volontaires & à l'amiable, ce ne seroit sans doute faire de tort à personne, & ce seroit amener un grand avantage à l'Agriculture, ainsi qu'à tous les Propriétaires assez raisonnables pour s'y prêter.

Des Frais de Culture.

On prétend, que dans les divers états de culture que j'ai donnés, je n'ai pas mis assez de chevaux & de valets. J'ai suivi pour la plûpart les calculs déjà faits que

j'ai indiqués : mais si la nature de certaines terres en exige davantage , ordinairement elles en dédommagent par les produits ; & si les circonstances font augmenter quelques articles de dépense , il y en a beaucoup d'autres qui généralement parlant seront moindres ; de sorte que le résultat de mes calculs se trouvera toujours à-peu-près le même.

Sur le tems de semer les fourrages artificiels.

D'après ce que j'ai dit du tems & de la maniere de semer les fourrages artificiels , quelques Cultivateurs en ont déjà fait faire des essais l'automne dernier ; ils ont tous réussi dans les terres médiocrement chaudes & légères , mais la plûpart ont manqué dans les terres froides , & sur-tout en celles qui sont sujettes à gonfler & dé-

chauffer par les grandes gelées ; comme ce peut être pour avoir été semés trop tard , on pourroit essayer de les semer dès la fin d'Août ; mais le plus sûr en ces fortes de terres seroit d'attendre au printems quand les grandes gelées sont passées , les petites n'y faisant aucun tort.

Enfin , j'ai déjà observé en général , & je le répète , que la brièveté de cet essai sur un sujet si étendu , ne m'a pas permis de l'éclaircir par tous les détails , ni de l'appuyer de toutes les raisons & les exemples que j'aurois pû en donner.

Description de la Sonde.

1. *Sonde de fer de quatre pieds de long & un pouce de grosseur.*
2. *Manivelle de deux pieds de long.*

3. *Ouverture ou rainure de six pouces de long pour recevoir la terre.*

4. *Meche d'acier.*

On la fait entrer dans la terre en la tournant, & on l'en retire de six en six pouces pour voir le sol ou la qualité de la terre contenue dans la rainure.

Lorsque la sonde de quatre pieds est à sa profondeur, on fait usage d'une autre de huit pieds, & après elle d'une de douze pieds, toujours dans le même trou.

Nota. Les fossés n'étant pas rendus sur les Planches comme ils doivent être, plusieurs en ont inferé qu'il devoit y avoir une haie de chaque côté; mais il n'en faut qu'une sur le bord où la terre a été jettée.



A P P R O B A T I O N.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé *Essai sur l'Amélioration des Terres* ; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Je crois même, sur les témoignages avantageux que des personnes très-instruites ont rendus à l'Ouvrage, qu'il peut être très-utile au Royaume. A Paris, le 30 Juin 1757. TRUBLET.

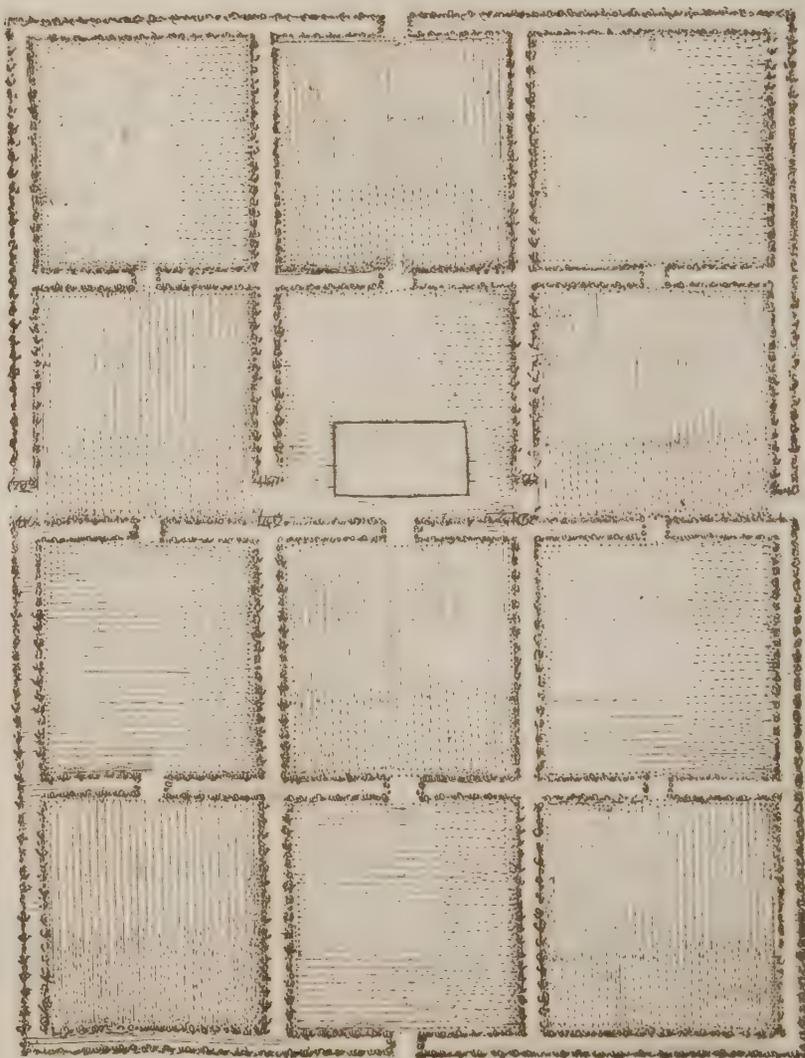
P R I V I L E G E D U R O Y.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le sieur * * * * * , Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Essai sur l'Amélioration des Terres*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires.

A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera; & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs-Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles: que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre scel des Présentes: que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie; & notamment à celui du 10 Avril 1725, qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur **DE LAMOIGNON**; & qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre dit très-cher & féal Chevalier Chance-

Figure I.

Forme de 300. arpens en 12 divisions



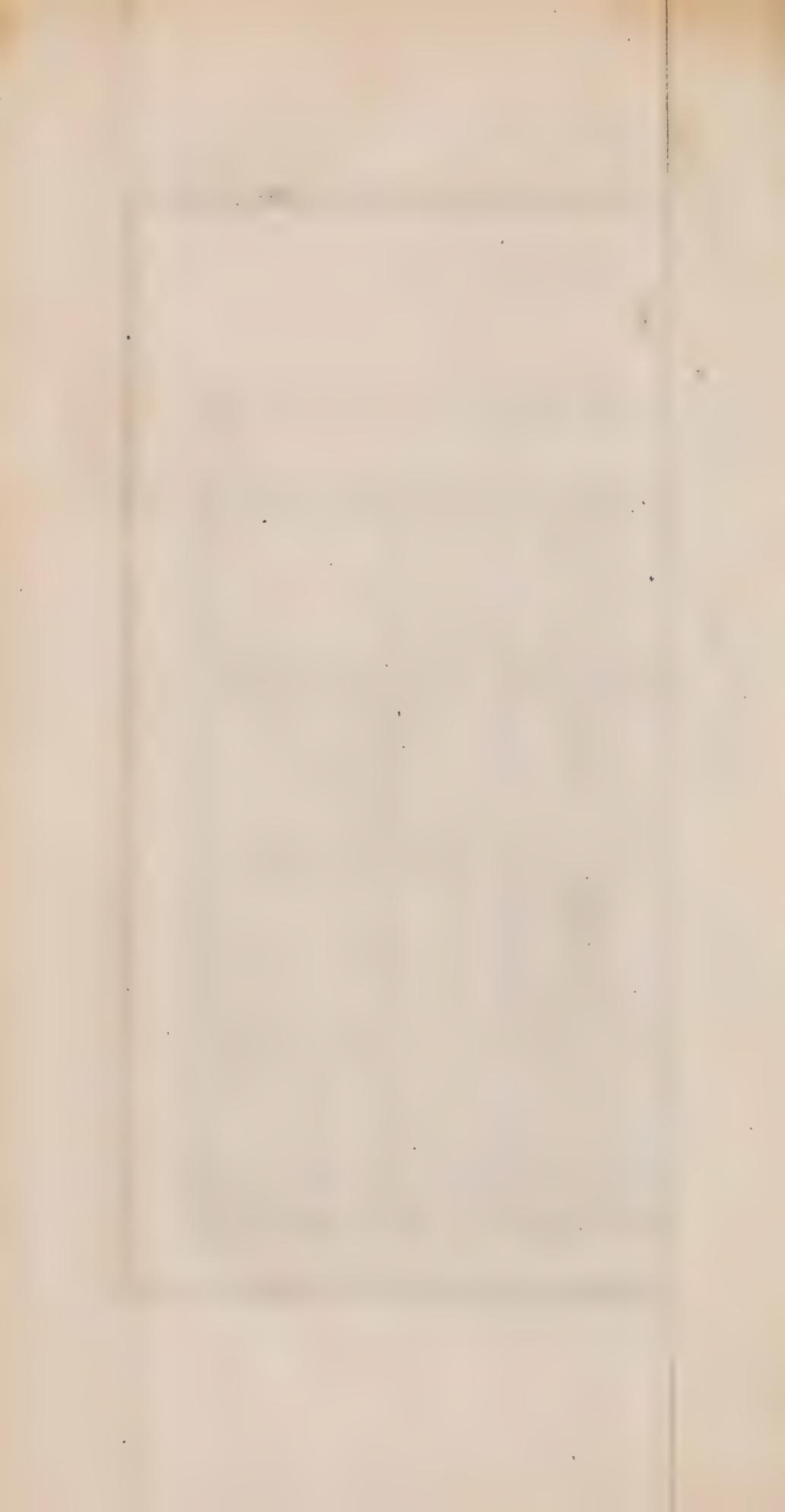
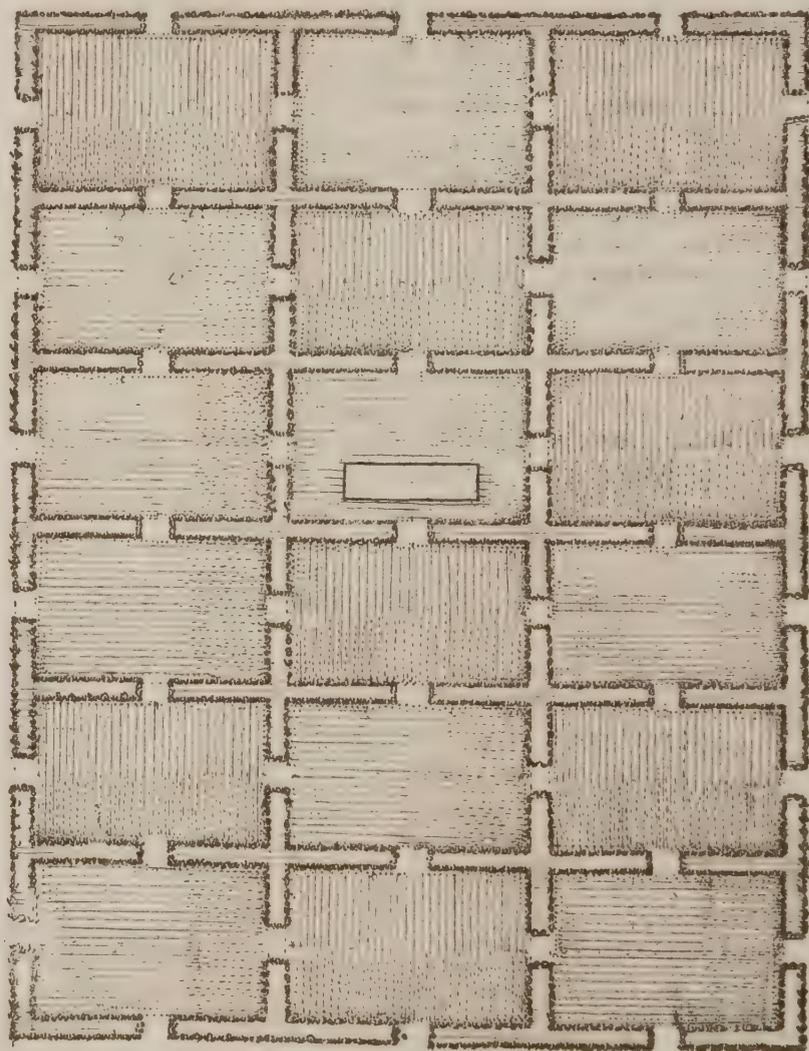


Figure II.

Ferme de 300 arpens en 18. divisions.



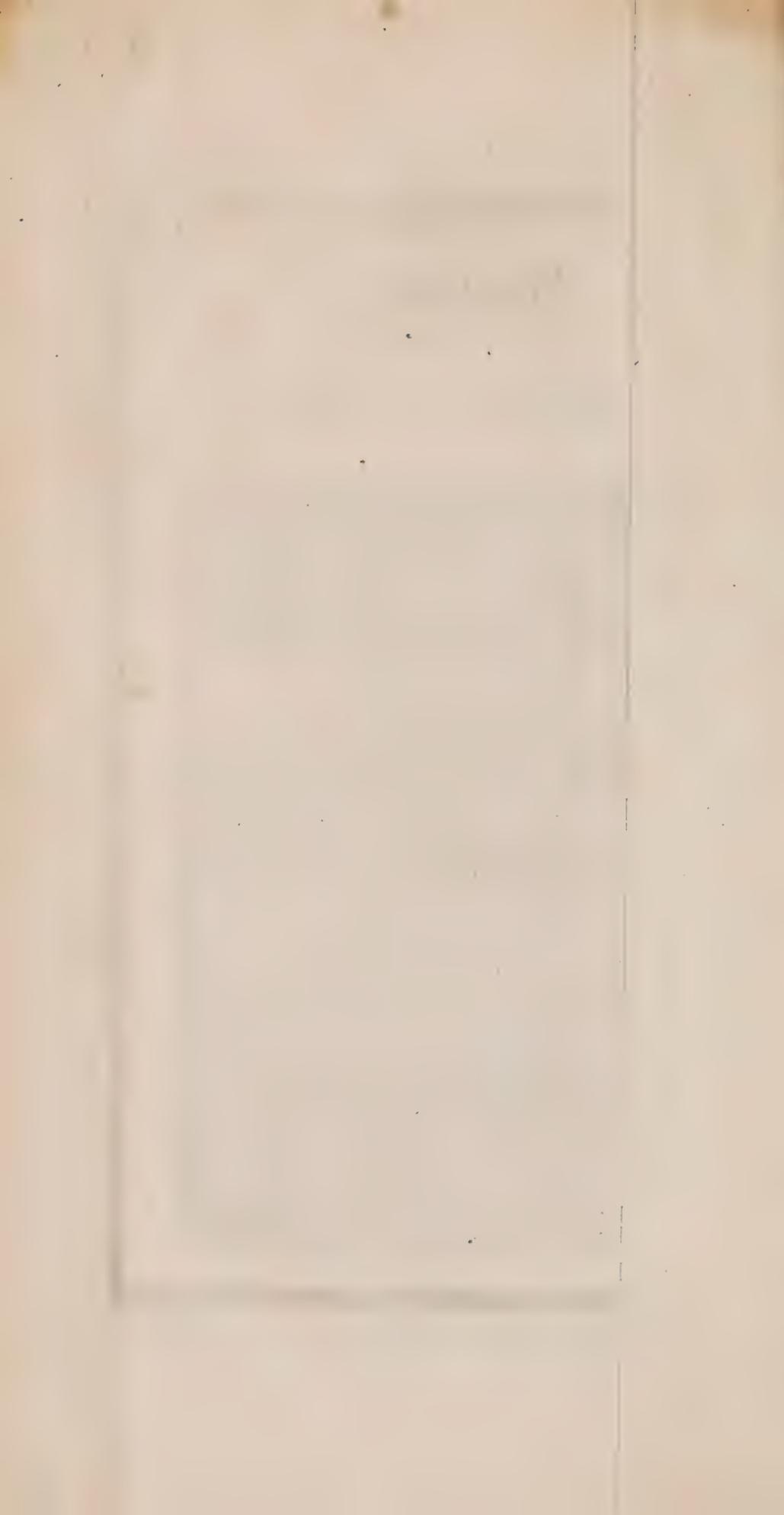


Figure III.

Ferme de 300. Arpens en 20. divisions.

